

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0

opinion

Raison et racisme

Dans la Somme, trois hommes avinés assomment un Maghrébin.

Unique motif: les brutes n'aimaient pas les Arabes.

Semaine après semaine, les médias d'outre-Jura égrenent des faits divers tout pareils.

Seuls varient les lieux du crime et les noms des bourreaux et des victimes.

Escalade subite du racisme? - Non! Une lente ascension sur laquelle les grands moyens d'information ont porté soudain leur éclairage.

La vitesse de la montée n'est, d'ailleurs, que relativement importante. L'inquiétant, c'est son avance constante.

Malgré les réunions des potes, malgré les SOS, malgré les arguments solidement charpentés d'hommes tels que Harlem Désir et ses taux d'audience records, la grimpe continue.

La tournée des plages de Le Pen s'est ensablée. Les discours des partisans du Front national ne font plus pschitt. La violence raciste demeure.

Certes, en chacun de nous, il existe des graines de racisme plus ou moins proches de germer.

Il y a partout beaucoup de racismes cachés, tus, niés. Et pourtant, comme la terre autour du soleil, ils tournent dans les esprits.

Le racisme des Africains à l'égard des Asiatiques est, par exemple, un sujet quasi tabou.

Récemment, dans un journal que nous aimons, on relevait qu'un Suisse d'extrême-droite était d'origine yougoslave.

Par la volonté, par le raisonnement, ces racismes ne fleurissent toutefois pas en violences généralisées. Ils végètent.

Au contraire, l'exubérance sanglante du racisme de quelques Français fait peur. Certes, le cartésianisme et le scepticisme de l'immense majorité de nos amis d'outre-Jura constituent un barrage puissant.

Mais, en comparant, avec une outrance qui n'a rien de sage et de raisonné, les événements de Nouvelle-Calédonie aux affrontements en Afrique du Sud, nous nous demandons si certains, voulant défendre une bonne cause, mais se laissant emporter par le sentiment, ne deviennent pas les instruments qui développent le racisme.

Tant il est vrai que la raison est une et qu'on ne saurait la galvauder, fût-ce dans la meilleure des intentions.

Une fois détruite, la digue des chimères qui la remplacera pourrait céder facilement face au déferlement des excès.

Willy BRANDT

Après la mort de Rudolf Hess Les néo-nazis crient vengeance



Jeunes néo-nazis manifestant au cimetière de Wunsiedel. (Bélino AP)

Les policiers chargés de la garde du cimetière où doit être enterré mercredi Rudolf Hess, l'ancien dauphin d'Hitler, ont estimé hier à 200 le nombre de néo-nazis arrivés à Wunsiedel.

D'autres néo-nazis, ouest-allemands et étrangers, sont en routé pour assister aux funérailles, a

également estimé la police. Les forces de l'ordre ont mis en place des barrages routiers aux abords de la ville, une localité bavaroise de 10.000 habitants, située dans les collines proches de la frontière tchécoslovaque. Des hélicoptères survolent la région.

Depuis vendredi, 88 néo-nazis et «skinheads» ont été arrêtés dans les environs de Wunsiedel. Dimanche, 54 d'entre eux devaient comparaître en justice, mais la plupart seront probablement relâchés selon un porte-parole de la police.

Un homme qui portait samedi un masque noir et qui avait fait le salut nazi en criant «vengeance pour Hess», alors que des néo-nazis avaient fait irruption dans le cimetière, sera maintenu en prison, a indiqué le porte-parole.

RASSEMBLEMENTS INTERDITS

Les autorités judiciaires ont interdit samedi tous les rassemblements en plein air liés d'une manière ou d'une autre à la mort de Hess, à Wunsiedel et dans les environs.

Hess est mort lundi dernier à Berlin-Ouest après avoir apparemment tenté de se suicider, après 41 ans de détention sous la garde des alliés dans la prison de Spandau. Son corps est gardé dans un lieu tenu secret.

Ce long délai entre la mort de Hess et la date de son enterrement est dû à la volonté de son fils Wolf-Rüdiger de faire

pratiquer une seconde autopsie. Il doutait des conclusions de l'autopsie pratiquée par les alliés, confirmant la thèse du suicide.

Les néo-nazis et les groupes d'extrême-droite ont repris à leur compte ces réserves, et disent que Hess a été assassiné.

CRAINTES D'ATTENTATS

M. Gerhard Buden, chef des services de sécurité intérieure, a déclaré samedi soir à la télévision s'attendre à une série d'attentats par les néo-nazis, et prendre des mesures de précaution très strictes.

Plusieurs centaines de policiers et de garde-frontière patrouillent en permanence dans cette région du nord de la Bavière, vers laquelle, selon le porte-parole de la police, convergent des néo-nazis néerlandais et britanniques. L'entrée du cimetière de Wunsiedel a été interdite à tous sauf aux habitants de la ville.

Le porte-parole de la police a précisé que l'on ne pouvait empêcher quiconque de venir, sous le simple prétexte qu'il avait l'air d'un néo-nazi. La loi ne peut s'appliquer qu'en cas de port d'armes, ou

de possession de drapeaux, d'insignes et de documents imprimés nazis.

LE «CRÉPUSCULE DES DIEUX»

Par ailleurs, Wolf-Rüdiger Hess a démenti dans une interview téléphonique les informations données par le journal «Bild am Sonntag», selon lesquelles le pasteur de Wunsiedel aurait refusé que soit jouée lors de la cérémonie la marche funèbre de Siegfried sur le Rhin, tirée du «Crépuscule des Dieux» de Richard Wagner, et l'hymne national allemand.

Le premier vers de ce chant, «Deutschland über alles» a été soustrait de l'hymne allemand après la défaite du Reich. «Mon père n'avait pas exprimé de désir sur la musique (jouée lors de ses funérailles), a déclaré M. Wolf-Rüdiger Hess.

Le journal publie également ce qu'il affirme être une note laissée par Hess, dans laquelle l'ancien nazi, exprimant ses dernières volontés, aurait dit ne pas vouloir de soins prolongés au cas où il tomberait malade, ni être incinéré, et souhaiter un simple enterrement à Wunsiedel. (ats, reuter)

A l'occasion du 48e anniversaire du pacte germano-soviétique Plus de 500 Litvaniens manifestent

Plus de 500 Litvaniens ont manifesté dans le calme dimanche durant près de deux heures et demie en entonnant des chants patriotiques et aux cris de «liberté, liberté», à l'occasion du 48e anniversaire du pacte germano-soviétique, ayant ouvert la voie à l'incorporation de la Lituanie à l'Union soviétique. D'autre part, des manifestations semblables se sont déroulées en Estonie et Lettonie.

L'agence soviétique Tass a indiqué de son côté que la manifestation «antisoviétique» prévue dimanche à Vilnius, capitale de la république balte de Lituanie, a rassemblé «30 extrémistes» et «250 à 300 passants». «Les croyants qui se trouvaient à l'église Sainte-Anne toute proche n'ont pas répondu aux espoirs des organisateurs: la messe dominicale s'est poursuivie comme d'habitude», a ajouté Tass.

Malgré les mises en garde de la presse officielle, une foule s'est néanmoins formée devant l'église Sainte-Anne, dans le centre historique de Vilnius. Une Lituanienne s'est adressée aux manifestants en réclamant l'indépendance de la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, toutes trois incorporées à l'Union soviétique en 1940 après avoir connu l'indépendance entre les deux guerres.

PARODIE À STOCKHOLM

Par ailleurs, les mouvements d'opposition des pays baltes en exil en Suède ont organisé dimanche à Stockholm une parodie du pacte secret signé le 23 août 1939 entre von Ribbentrop et Molotov, en faisant défiler dans les rues de la capitale suédoise des sosies d'Adolf Hitler et de Josef Staline, installés dans une

limousine Cadillac découverte, modèle 1939.

Les sosies du chancelier du IIIe Reich allemand et de l'ancien dictateur soviétique - des exilés d'origine lettonne - se sont rendus devant l'ambassade d'URSS à Stockholm. Ils y ont symboliquement signé un pacte puis examiné une carte d'Europe, qu'ils ont déchirée et mangée.

La télévision suédoise et un groupe de cameramen locaux financés par Moscou ont filmé la scène, a déclaré à l'AFP un porte-parole des mouvements d'opposition baltes à Stockholm.

En URSS, les responsables soviétiques ont par ailleurs déclenché une offensive de propagande exceptionnelle sur les «menées subversives occidentales» dans les républiques baltes, à l'occasion du 48e anniversaire du pacte germano-soviétique.

MISES AU POINT

Depuis jeudi dernier, l'agence Tass a diffusé un flot continu de «mises au point» sur les circonstances historiques de l'adhésion de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie à l'URSS, d'attaques contre les radios occidentales qui «appellent à des manifestations antisoviétiques» ou contre l'attitude «provocatrice» des gouvernements de l'Ouest. La presse

a publié de longs articles sur la question, tandis que la télévision y consacrait samedi soir une émission spéciale. (ats, afp, reuter)



météo

Pour toute la Suisse: ciel nuageux, voire très nuageux, averses abondantes possibles. Zéro degré vers 3000 mètres.

Evolution probable: nuageux et frais jusqu'en milieu de semaine. Précipitations importantes et parfois orageuses au sud. Ensuite éclaircies surtout au nord des Alpes et hausse de la température.

Lundi 24 août 1987
35e semaine, 236e jour
Fête à souhaiter: Barthélémy

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	6 h 41	6 h 42
Coucher du soleil	20 h 28	20 h 26
Lever de la lune	6 h 18	7 h 26
Coucher de la lune	20 h 44	20 h 59

sommaire

AVS: revendications des Suisses de l'étranger

SUISSE Page 4

région 2e cahier

Dans les cimetières de la région

Nouvelles fosses collectives

PAGE 15

SPORT Championnats d'Europe de natation Volery moins jaune



Du bronze pour Stefan Volery lors du 50 m crawl. (Photo Widler)

● LIRE EN PAGE 6

SUPER OFFRE
Fr. 13.990.- seulement pour la Mitsubishi Colt EXE Jubilé



Garage **TARDITI**
Fritz Courvoisier 95 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28.25.28

MONDE

E

entre autres

Un goût malsain

C'est par une bouffée d'amertume que des milliers de Baltes d'URSS ont soufflé ce week-end les bougies ornant un sombre et vaste gâteau d'anniversaire.

Il y a 48 ans, von Ribbentrop et Molotov signaient le pacte germano-soviétique de non-agression. Le «petit père des peuples» et le Führer scellaient momentanément leur volonté commune d'appétits territoriaux. La Pologne, destinée à être partagée entre Berlin et Moscou au terme d'articles secrets, fut dépecée par la Wehrmacht quelques jours après la conclusion du pacte. Dans la foulée, les Républiques baltes indépendantes d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie étaient quant à elles englouties par Staline.

Un demi-siècle a passé, sans pour autant que les trois peuples aient digéré le sort que leur avaient réservé les dictateurs. On ne refait pas l'histoire, et les appels à l'indépendance lancés à Tallinn, Vilnius et Riga ne modifieront en rien son cours.

Malgré cela, ils ont ceci de tonique que le temps, si perfide soit-il, s'avère incapable de fonder en un tout homogène des éléments incompatibles, à la faveur d'injustices nées de l'action diplomatique.

A cet égard, les Etats baltes se sont toujours montrés remuants au sein de la fédération soviétique, affichant haut et clair leur identité, leur volonté de la cultiver. Une manière de contester le bien-fondé de l'accord survenu le 23 août 1939. Cette amertume légitime doit-elle néanmoins occulter la réalité en faisant de l'indépendantisme balte une revendication réaliste?

C'est là l'éternel problème des minorités dont les contours particuliers sont sacrifiés sur l'autel d'un contexte géopolitique beaucoup plus vaste, en terme de puissances et d'équilibre. Les exemples, passés et présents, sont multiples. Souvent cruels, parfois inéluctables, ils ont le mérite de nous enseigner que les intérêts des peuples ne rejoignent pas nécessairement ceux des Etats. Et que ces derniers, au besoin, satisferont leur besoin de puissance au détriment de la destinée de nations données, au mépris de toutes les conventions internationales.

Le goût du pouvoir, dès lors qu'il dépasse certaines limites, est chose décidément bien malsaine.

Pascal-A. BRANDT

Dans un café génois

Sauvagerie

Un patron de café de Gênes apparemment mécontent de la vie amoureuse de sa fille, âgée de 14 ans, l'a enchaînée dans sa cave après lui avoir rasé la tête et l'avoir blessée à coups de ciseaux, a rapporté hier la presse italienne.

Antonietta Autuori a été retrouvée jeudi par la police en état de choc dans la cave du café de son père. Une femme avait appelé les policiers pour leur demander de faire «quelque chose» car «une jeune fille retenue prisonnière est en train de mourir».

Le père, Raffaele Autuori, 42 ans, a été arrêté et inculpé de détention et de mauvais traitement sur mineur. Sa femme, Anna, et leur fille aînée âgée de 17 ans ont été inculpées de complicité. «Je n'ai rien fait de mal», a-t-il dit à la police. «Lorsque les enfants sont jeunes, il faut les éduquer comme il convient. C'est un droit et un devoir. C'est ma façon de faire».

Selon les informations de presse, l'affection que portait Antonietta à un jeune adolescent irritait son père, qui l'avait déjà enfermée à plusieurs reprises dans la cave, pour de longues périodes. Selon la police, cette cave était sombre, humide et infestée de souris. (ap)

Effervescence en Nouvelle-Calédonie

Les forces de l'ordre ont dispersé dimanche une manifestation indépendantiste sur l'île de Lifou en Nouvelle-Calédonie, peu avant la visite d'un membre du gouvernement français. Déjà samedi les forces de sécurité étaient intervenues pour mettre fin à plusieurs manifestations d'indépendantistes sur l'île principale de l'archipel, à trois semaines d'un référendum qui doit décider de l'avenir de ce territoire français d'Outre-mer.

A Lifou (îles Loyauté), une cinquantaine de manifestants selon la police, 150 selon les indépendantistes, s'étaient rassemblés dimanche, peu avant la visite de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie. Plusieurs manifestants ont été arrêtés, a précisé la gendarmerie.

Le calme en revanche était revenu hier sur la principale île de l'archipel, où des manifestations en faveur de l'indépendance du territoire avaient eu lieu samedi dans quinze localités malgré l'interdiction de tout rassemblement. A Nouméa, les forces de l'ordre étaient intervenues à coups de matraques et de grenades lacrymogènes, faisant 23 blessés selon le Front de libération nationale canaque et socialiste (FLNKS) de M. Jean-Marie Tjibaou. Elles étaient également intervenues dans plusieurs autres villes de la Grande-Terre.

De son côté le Ministère des DOM-TOM (Départements et territoires d'Outre-mer) indiquait samedi à Paris qu'il n'y avait eu «aucun blessé».

Mme Michaux-Chevry a démenti également les informations des indépendantistes selon lesquelles 23 de leurs militants avaient été blessés. Le secrétaire d'Etat, arrivé vendredi pour une visite de quatre jours, a estimé que M. Tjibaou s'était lui-même «mis hors la loi» en appelant aux manifestations de samedi.

A Paris, le ministre des DOM-TOM Bernard Pons a affirmé hier que le gou-

vernement français «n'est pas décidé à laisser dégénérer des situations». Il a souligné qu'il n'était pas «un gouvernement de répression», mais «d'ordre». Il a rappelé que les manifestations étaient interdites, et estimé qu'elles s'étaient

soldées par un échec pour les indépendantistes.

La veille M. Tjibaou avait dénoncé «le dérapage totalitaire du gouvernement actuel», et affirmé que la revendication des Canaques pour l'indépendance allait «devenir plus forte».

Six personnes interpellées samedi lors des manifestations, ont été placées sous mandat de dépôt dimanche et devaient comparaître lundi devant un Tribunal de Nouméa pour participation à attroupement non armé. (ats, afp, reuter)

Terry Waite: obstacle iranien

L'otage américain Charles Glass, qui est réapparu mardi à Beyrouth en déclarant avoir échappé à ses ravisseurs, pourrait en fait avoir été libéré aux termes d'un accord secret conclu entre la Syrie et l'Iran, croit savoir le magazine US «News and Reports».

Par ailleurs, après le communiqué du Jihad islamique de vendredi, liant le sort des otages français à 17 prisonniers arabes détenus au Koweït, les perspectives de libération s'estompent, estimaient-on samedi de sources proches des milices libanaises. De même source, on indiquait hier que l'Iran avait fait obstacle à un marché visant à libérer l'émissaire de l'Eglise anglicane Terry Waite contre une rançon de cinq millions de dollars. (ats, reuter)

Corée du Sud: risques de dérapage

La mort d'un gréviste sud-coréen lors d'un affrontement avec la police ce week-end dans les chantiers navals Daewoo a provoqué des manifestations de protestations dimanche et fait craindre qu'elle n'aggrave une vague de conflits sociaux qui secoue la Corée du Sud depuis plus de trois semaines.

Des milliers d'ouvriers ont pris position hier autour de l'hôpital de la compagnie, située à Koje (sud du pays),

après en avoir bloqué l'entrée, afin selon eux que la police n'emporte pas le corps de la victime, et tente de dissimuler les causes du décès.

A Séoul, des étudiants et ouvriers ont manifesté aux portes de l'Université Yonsei, demandant «vengeance» pour la mort de la veille de Lee So-Kyu, 21 ans. La police a tiré des gaz lacrymogènes pour les disperser.

Les causes de la mort de M. Lee, la première d'un gréviste depuis le début de la vague de débrayages, a déjà provoqué une controverse. L'agence Yonhap qui samedi l'attribuait à une grenade lacrymogène reçue dans la poitrine, faisait dimanche état de «fragments métalliques». La police de son côté a indiqué que les causes du décès n'étaient «pas déterminées».

Pour les observateurs à Séoul, cet incident risque de souder un mouvement ouvrier qui s'est manifesté par des centaines de grèves ces dernières semaines, mais sans aboutir à la création d'une organisation nationale, ni à la formulation de revendications unifiées.

Le principal rassemblement de dissidents du pays, la Coalition nationale pour une constitution démocratique, a

Ligue arabe Diatribe contre l'Iran

Un Conseil ministériel de la Ligue arabe s'est ouvert dimanche soir à Tunis sur une diatribe contre l'Iran, lancée par le ministre séoudien des Affaires étrangères, et des appels à adopter des mesures pratiques collectives pour assurer la sécurité des pays arabes du Golfe.

Vingt ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants, ainsi que le délégué de l'OLP, se sont réunis dans un grand hôtel de Tunis sur proposition de la Tunisie.

Dès l'ouverture, le ministre séoudien, le prince Séoud al Faysal, qui présidait la rencontre, a accusé l'Iran «de mettre en danger la sécurité de tous les Etats du Golfe». Les appels en faveur de la paix n'ont trouvé «aucun écho» auprès de Téhéran, a-t-il poursuivi.

M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue, a lui aussi invité les Arabes à «définir une stratégie collective qui permette de faire face aux menaces qui pèsent sur (leur) sécurité» dans le Golfe et à contribuer à «rendre exécutoire» la résolution de l'ONU. «Le Koweït étant aujourd'hui concerné au premier chef par ces menaces», selon M. Klibi.

(ats, afp)

Afrique du Sud: grévistes résolus

Alors que la plus grande grève de mineurs noirs qu'ait jamais connue l'Afrique du Sud entre aujourd'hui dans sa troisième semaine, 16.000 mineurs risquent le licenciement dont les ont menacés les compagnies minières s'ils ne reprennent pas le travail.

Samedi, un millier de mineurs noirs grévistes de la mine d'or de Randfontein, à l'ouest de Johannesburg, ont été licenciés. Ce nombre porte à 11.000 le nombre de mineurs d'or et de charbon renvoyés au cours d'un conflit qui ne cesse de s'envenimer.

La confrontation entre les mineurs noirs et les propriétaires blancs - qui, selon un analyste boursier de Johannesburg, perdent une tonne d'or par jour - risque de s'accroître, le Syndicat national des mineurs (NUM) ayant annoncé

dimanche que ses membres ne se laisseraient pas intimider par la menace.

L'Anglo American Corporation, le plus grand producteur d'or du monde, a cependant menacé de licencier 16.000 mineurs dans quatre de ses puits s'ils ne se présentaient pas à leur travail ce matin. Deux de ces puits se trouvent à la mine de Western Holdings, l'un des plus grands complexes miniers du monde, dans la province de l'Etat libre d'Orange.

«Les hommes ont décidé de ne pas accepter l'ultimatum» a déclaré pour sa part le secrétaire général adjoint du NUM, Marcel Golding, en précisant que le syndicat n'avait pas prévu que le conflit durerait deux semaines. M. Golding a estimé le nombre de grévistes à la moitié des 600.000 mineurs du pays.

(ats, reuter)

Dans le département de la Somme

Français maghrébin tabassé

Un jeune Français d'origine maghrébine a été passé à tabac samedi soir par trois hommes qui l'avaient pris en auto-stop sur une petite route du Nord de la France, a-t-on appris de source policière.

Areski Haddouche, 22 ans, a été hospitalisé à Abbeville, dans la Somme, dans un état jugé sérieux par les médecins. Ses trois agresseurs ont été arrêtés et placés en garde à vue. Ils seront présentés au parquet lundi.

«Ils m'ont dit qu'ils n'aimaient pas les Arabes», a déclaré Haddouche, dont une des phalanges a été sectionnée par la violence des coups.

«Ils ont essayé de m'agorger, ils m'ont tabassé avec des clés. Ils m'ont frappé à la main, j'ai perdu un bout de doigt. Je suis cousu à l'oreille et à la tête. Après, ils m'ont jeté dans un fossé», a précisé Haddouche, ajoutant que ses trois agresseurs étaient visiblement «en état d'ivresse».

Dans un communiqué publié dimanche, l'association SOS-Racisme, présidée par Harlem Désir, indique avoir décidé, «par l'intermédiaire de son comité local, à Amiens, d'apporter toute son aide, matérielle et juridique, à la victime». (ats, reuter)

Dans le ciel américain

Nouvelles mesures de sécurité

Mme Elizabeth Dole, secrétaire aux Transports, a annoncé samedi le lancement d'un programme visant à renforcer la sécurité dans le ciel américain en limitant notamment l'espace aérien de certains gros aéroports aux petits avions.

Dans une conférence de presse à Charlotte, en Caroline du Nord, Mme Dole a précisé que ce programme sera bientôt mis en œuvre par l'administration de l'aviation civile (FAA), sans en préciser la date exacte.

Neuf gros aéroports, dont ceux de Baltimore-Washington, Washington-Dulles, Orlando (Floride) et Salt Lake City (Utah), devraient ainsi voir leur espace aérien protégé, les petits avions n'y ayant qu'un accès limité.

Par ailleurs, le secrétaire aux Transports a ajouté que la FAA exigerait également l'installation sur les vols commerciaux d'un système d'alerte au trafic et aux risques de collision. Cette dernière mesure pourrait être étendue à tous les appareils comportant plus de dix sièges, si la FAA la juge nécessaire, a déclaré le secrétaire aux Transports.

Le double programme de sécurité annoncé survient au moment où la FAA s'inquiète de l'augmentation du nombre de «quasi-collisions» dans le ciel américain. Au cours des six premiers mois de 1987, les pilotes de ligne ont relevé une augmentation de 50% de ces accidents évités de justesse par rapport à la même période en 1986. (ats, afp)

Rio: guerre des gangs

Une guerre des gangs a repris samedi après avoir duré 36 heures de jeudi à vendredi dans une favela à Rio de Janeiro où deux personnes ont été tuées, une blessée et 23 arrêtées, a annoncé samedi une chaîne de télévision.

Pendant 36 heures sans discontinuer, deux bandes rivales de trafiquants de drogue ont réglé leurs comptes dans les rues d'une favela située en plein cœur du quartier résidentiel de Botafogo à Rio, malgré un important dispositif policier qui n'a pourtant pas pu empêcher quelque 25 trafiquants fortement armés de se livrer à une véritable guérilla urbaine.

Samedi matin, les policiers ont investi la favela, sans pour autant décourager les deux gangs, qui sont revenus dans l'après-midi poursuivre leur règlement de comptes, expulsant certains résidents de leurs maisons sans toutefois faire de victimes.

La police s'est rendue à nouveau dimanche dans la favela pour tenter d'arrêter les trafiquants et de mettre fin à cette guerre des gangs. (ats, afp)

Golfe Persique

Le doute qui mine

Un convoi de trois pétroliers koweïtiens escorté par deux frégates de l'US Navy a appareillé dimanche en direction du sud, après une halte inexplicable de 12 heures au nord de Bahrein, ont indiqué dimanche des sources maritimes dans le Golfe. Dans le même temps, Téhéran semait la confusion en diffusant des informations contradictoires sur un accident d'hélicoptère transportant des journalistes américains, qui se serait produit samedi. (ats, afp, reuter)

En bref

● **PALMA DE MAJORQUE.** - La grève de 24 heures des contrôleurs aériens de l'aéroport de Barcelone, qui s'est achevée à 8 h dimanche, a gravement affecté le trafic vers les Baléares.

● **BELFAST.** - Un homme se réclamant d'un groupe para-militaire protestant, l'UFF (Ulster Freedom Fighters), a revendiqué le meurtre d'un catholique abattu à Belfast.

● **LIMA.** - Au cours d'un meeting qui réunissait cent mille personnes sur la place San Martin, l'écrivain Mario Vargas Llosa a accusé le président péruvien Alan Garcia d'avoir transformé le parti social démocrate au pouvoir en cheval de Troie du communisme international.

● **LOS ANGELES.** - M. Gorbatchev compte se rendre le mois prochain aux

Nations Unies et rencontrer le président Reagan, a affirmé le «Los Angeles Times».

● **PEKIN.** - Un employé chinois des chemins de fer a été condamné à mort pour avoir utilisé des vidéos pornographiques afin «d'inciter des hommes et des femmes à la débauche».

● **NEW DELHI.** - Le premier ministre indien M. Rajiv Gandhi a subi un nouveau revers politique avec la démission d'un ministre d'un gouvernement local l'accusant de dissimuler la vérité dans des affaires de corruption.

● **KHARTOUM.** - Le Parti démocratique unioniste soudanais (PDU) a décidé de mettre fin à son alliance gouvernementale avec le Parti Oumma du premier ministre Sadek al Mahdi.

GIRARD-PERREGAUXEQUATION
espace

BIJOUTERIE

Mayer
Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42**DEMANDES D'EMPLOI****JEUNE PERSONNE**

habile et consciencieuse, cherche travail à domicile.

☎ 039/28 59 17.

SECRÉTAIRE

avec expérience, aimant les chiffres, cherche poste à responsabilités dans le secteur assurance, fiduciaire ou gérance. Toute proposition sera étudiée.

Ecrire sous chiffre HN 11965 au bureau de L'Impartial.

HORLOGER

cherche place poseur cadran, emboîteur, montres chronographes ou autres propositions.

Ecrire sous chiffre VG 11934 au bureau de L'Impartial.

DAME

possédant machine à écrire électrique, cherche travaux de dactylo ou tout autres travaux de secrétariat à domicile.

☎ 039/28 36 50.

Dans toute la Suisse
déménagement
débarras et nettoyage d'appartements, caves et chambres-hautes
J.-Cl. Guinand
039/26 54 26

L'IMPARTIAL

la voix
d'une région

MultiservicesRénovation complète de A à Z.
Béton, peinture, sol, nettoyage, façade, appartement, débarras, sanitaire. NOUVEAU surveillance RADAR, détection ALARME, etc.
☎ 039/23 86 62

Attention !
Poupées, poupons
achetés dès
Fr. 200. — Aussi
poussettes, potagers,
jouets et objets
mêmes miniatures.
Avant 1930.
Mme Forney
☎ 038/31 75 19
Déplacements.

Haute-Nendaz à vendre magnifique appartement neuf 2 1/2 pièceséventuellement meublé, très calme, à 5 minutes de la télécabine, cheminée, grande terrasse, ensoleillée, garage, sauna, Fr. 140 000.—
☎ 038/33 64 93**Publicité intensive - Publicité par annonces.****Prêts personnels**jusqu'à Fr. 30 000.— en 24 heures.
Discrétion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30
y compris le samedi matin, fermé le jeudi.**Le Locle, centre ville, à vendre immeuble locatif et commercial**

Ecrire sous chiffre 87-577 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2001 Neuchâtel.

Rentrée des classes

Ce n'est pas plus cher et il y a plus de choix chez le spécialiste. Jugez vous-même:

CRISTAL, plastique transparent autocollant, 50 × 150 cm	3.90
Rouleaux de peau de dragon, de 2m/70cm, 8 couleurs	2.80
Agendas scolaires, septembre à septembre	8.90
Poches transparentes FT A4, 4 trous	les 10 pièces 1.65
Cahiers couverture bleue, FT A4, 20 feuillets, réglures courantes	1.50
Cahiers couverture bleue, FT 17,5/22, 20 feuillets, réglures courantes	— .90
Cahier Prespan, FT A4, 48 feuillets, réglures courantes	2.90
Cahiers Prespan FR 17,5/22, 48 feuillets, réglures courantes	1.90
Couvertures plastique pour cahiers A4	les 10 pièces 4.50
Couvertures plastique pour cahiers 17,5/22	les 10 pièces 2.90
Intérieurs pour classeurs à anneaux A4, 2/4 trous	les 100 feuilles 2.80
Répertoires blanco en plastique, 5 onglets	1.10
Feutres Bic, sachet de 10 feutres assortis	2.40
Feutres Bic, sachet de 20 feutres assortis	4.80
Etiquettes fantaisie pour cahiers, sachet de 15 à 20 étiquettes	dès 1.15
Rouleaux de papier pour couvertures, 300 × 500 cm, dessins jeunesse	1.75
Plumes à réservoir Pélikano	11.50
Cartouches d'encre Pélikan en 13 couleurs, étuis de 6 cartouches	— .75
Nouveau Petit Larousse Illustré, édition 1988	40.—

Grand choix de sacs d'école, serviettes, plumiers, trousse, etc.

Des prix doux chez votre papetier

Reymond

Librairie

La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 33
Serre 66

Papeterie

Le Locle

Daniel-JeanRichard 13

GECO

Vers l'avenir dans un cadre nouveau

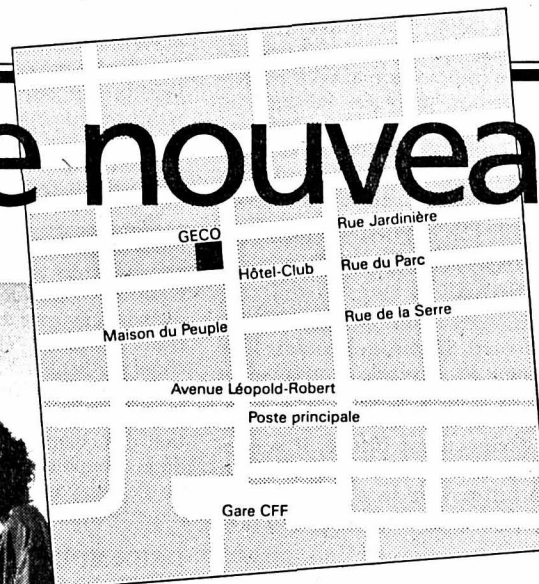
GECO se profile depuis 60 ans comme une véritable entreprise de services: services de «gérance et contentieux» à la création de la société à La Chaux-de-Fonds, services de «gérance et courtage» depuis 1967 au sein du groupe GECO, présent aujourd'hui dans 8 cités romandes.

A La Chaux-de-Fonds, notre jeune équipe de 10 professionnels vous propose toute une gamme de prestations placées sous le signe de la confiance et du dialogue.

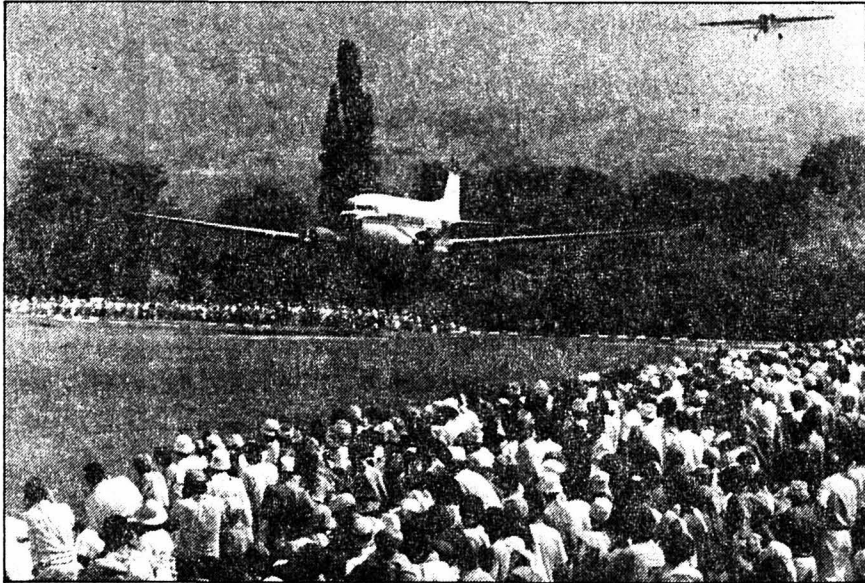
Dès le 24 août 1987, elle aura le plaisir de travailler et de vous accueillir dans des conditions idéales: GECO emménage à la Rue Jardinière 75, dans un cadre moderne et spacieux, 150 m² de confort nouveau pour vous et nous!

A bientôt, tout à votre service.

GECO
GÉRANCE ET COURTOGE SA
JAQUET-DROZ 58 - LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039/23 26 55-56



SUISSE

Meeting aérien:
à en rester bouche Bex

Un DC-3, escorté par l'avion d'Eric Müller, effectue un passage à basse altitude (Bélino AP)

Le meeting aérien de Bex s'impose de plus en plus comme une très grande réunion européenne de l'aéronautique par le spectacle proposé et l'excellente organisation due à une poignée de fanatique du petit club du Chablais. Favorisés sans doute aussi par le temps superbe de samedi, les organisateurs ont enregistré la présence de quelque 30.000 spectateurs en ce premier jour du

week-end, et encore près de 15.000 hier dimanche, alors que le plafond très bas et la pluie n'avaient rien pour encourager un tel déplacement. Sur les quatre jours de la manifestation le bilan se situe à environ 60.000 spectateurs. Moins qu'en 1985 en définitive.

Le meeting de Bex veut avant tout promouvoir l'aviation sous toutes ses

facettes: du modélisme à la forteresse volante, du vénérable ancêtre au Mirage 2000, du plus petit bimoteur du monde à un unique modèle d'aéronef, en passant par la présence d'une trentaine d'hélicoptères et de quatre patrouilles acrobatiques, le spectacle était total et l'intérêt constamment ravivé par les curiosités présentées.

Le public aura apprécié à sa juste valeur l'excellente prestation d'Eric Müller, le multiple champion suisse d'acrobatie, tournoyant autour d'un DC-3; le combat, reconstitué de la Bataille d'Angleterre, entre Spitfire Messerschmitt et les fabuleuses démonstrations de la Patrouille de France, de ces fous de «Frecce tricolori» les meilleurs militaires italiens, ou la précision toute helvétique de la Patrouille de Suisse avec ses célèbres Hunter.

Malgré la pluie de dimanche, et le fait que la piste en herbe ait été rendue particulièrement spongieuse, aucun incident n'est survenu, par contre, samedi après-midi, le pilote d'un ancien Blériot 11 français a été victime d'un accident heureusement sans gravité pour lui et la machine, une subite perte de puissance au décollage faisant sortir l'appareil hors de la piste en fauchant au passage deux pommiers.

Bonne nouvelle pour les amateurs d'avions et de sensations fortes, le meeting international sera reconduit dans deux ans. Mario SESSA

Record de chaleur de l'année

Record de chaleur samedi en Suisse: des températures s'élevant jusqu'à 32 degrés à l'ombre ont fait de ce 2 août le jour le plus chaud de l'année. Et ce record ne devrait pas tomber dans les prochains jours.

L'Institut suisse de météorologie (ISM) annonce pour dimanche et lundi un temps nettement plus frais, avec de violents orages et des averses. En 1986, le record annuel avait été enregistré 19 jours plus tôt à Bâle avec 35,5 degrés.

C'est à Viège qu'a été enregistré le maximum, avec 32,2 degrés. A Berne, le thermomètre est monté à 31,8 degrés, alors qu'à Buchs (AG) il a atteint 31,7 degrés. Le soleil s'est aussi manifesté sur les hauteurs où l'on a transpiré à l'envi. A St-Gall, situé à une altitude de 775 mètres, on a enregistré 28,5 degrés, alors qu'à 1000 mètres d'altitude, à La Chaux-de-Fonds, le thermomètre a atteint les 27,8 degrés. Les maximums ont

été enregistrés entre 16 et 18 heures.

Selon un météorologue de l'ISM, il est peu probable que ce record soit dépassé cette année. Il sera en effet suivi par une baisse de la température en deux étapes. Dimanche, elle retombera autour de 25 degrés, alors que lundi, elle devrait passer au-dessous des 20 degrés. Il est pratiquement exclu qu'un nouveau réchauffement permette au mercure de repasser les 32 degrés cette année, dans la mesure où dès maintenant, le soleil perd de sa vigueur.

Nombreux ont été samedi les Suisses qui n'ont trouvé qu'un seul recours contre la chaleur: la fraîcheur de l'eau, des plages, des rivières et des piscines. L'Aar à Berne a connu une affluence particulière et 12.000 personnes ont été comptées au Marzili. Record également pour cette rivière: pour la première fois cette année, ses eaux ont atteint les vingt degrés. (ats)

Objecteurs de conscience
Les affirmations du «Sonntags Blatt»

L'hebdomadaire alémanique «Sonntags Blatt» a révélé dimanche que des recrues en proie à des difficultés psychologiques n'avaient été libérées de l'école de recrues qu'après avoir dû certifier par écrit qu'elles étaient des objecteurs de conscience. Le «Sonntags Blatt» s'appuie sur des «informations sûres, provenant de cercles proches du Département militaire fédéral». Un porte-parole du DMF a déclaré dimanche n'avoir pas connaissance de ces cas.

Selon l'hebdomadaire alémanique, une demi-douzaine de jeunes soldats dans plusieurs écoles de recrues ont, avec l'assentiment du commandant, été quasiment forcés ces deux dernières

années à signer une déclaration déjà préparée, certifiant qu'ils étaient des objecteurs de conscience. Ils n'ont ainsi pas été examinés par un psychiatre de l'armée, qui peut seul décider de l'aptitude à servir. Plus grave, certains jeunes gens ont entre-temps été condamnés pour objections de conscience.

Le «Sonntags Blatt» s'est fait confirmer ces faits par un chef de section de l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée, M. Jürg Janett. Il semble toutefois que des mesures aient été prises contre les commandants d'écoles concernés, car de telles pratiques n'ont plus été signalées lors des écoles de recrues de l'été, a encore indiqué M. Janett à l'hebdomadaire zurichois. (ats)

AVS: les Suisses de l'étranger revendiquent

Les Suisses de l'étranger demandent une amélioration de leur position au sein du système suisse d'assurances sociales et maladies. C'est une des principales revendications qu'ils ont formulées samedi à Weinfelden lors de leur 65e réunion. Ils souhaitent par ailleurs d'obtenir le droit de vote et d'élection au plan fédéral, ainsi qu'une diminution de la durée de mariage donnant droit à la nationalité helvétique pour les conjoints étrangers.

Devant les 400 Suisses de l'étranger présents, le Conseiller fédéral Léon Schlumpf a promis de s'engager pour la libération de l'exercice des droits civi-

ques. Il a souligné que le sort des Suisses de l'étranger occupait une place de choix parmi les préoccupations du Conseil fédéral. Les Suisses de l'étranger ont

pour leur part déclaré soutenir une intervention parlementaire transmise par le Conseil national pour une révision de la loi les concernant dans le sens d'une libéralisation de ces droits civiques.

Quant aux relations entre la Patrie et ses enfants disséminés dans le monde, le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a déploré le fait que les émissions de Radio suisse internationale ne puissent être reçues que de manière imparfaite dans certaines régions du monde. Grâce à la radiodiffusion par satellite, la situation pourrait s'améliorer de manière sensible dans une proche avenir, a-t-il ajouté.

Toutefois, la préoccupation prioritaire des Suisses de l'étranger est l'amélioration de leur statut face à l'AVS, qu'ils ne paient que de manière facultative. Les représentants de la «cinquième Suisse» estiment qu'ils devraient pouvoir combler ultérieurement les lacunes dans leurs cotisations AVS facultatives en payant les sommes manquantes. Il faudrait aussi que les Suissesses de l'étranger puissent, si elle le veulent, participer à l'AVS facultatif, et cela même si leur époux n'est pas assuré auprès de l'AVS.

Le problème de la transmission de la nationalité au conjoint étranger par le mariage, souvent abordé, a également été discuté à Weinfelden. Les Suisses de l'étranger ont demandé que le conjoint d'un ressortissant suisse vivant à l'étranger soit soumis au même délai que le conjoint étranger d'un Suisse vivant dans son pays. Dans le cadre de la troisième révision de la loi sur la nationalité, le Conseil fédéral propose que douze ans de mariage au moins soient nécessaires pour le conjoint d'un Suisse de l'étranger. Pour celui d'un Suisse vivant dans son pays, la durée du mariage exigée ne serait que de trois ans. (ats)

Décisions socialistes

Le Parti socialiste suisse (pss) soutiendra le référendum qui pourrait être lancé par les organisations écologistes contre l'autorisation de faire passer la largeur des camions de 2,3 à 2,5 mètres. Le comité directeur, réuni samedi à Berne, a en effet refusé le projet de loi qui devrait être discuté par la Chambre lors de la session d'hiver.

Selon les socialistes, le Conseil fédéral lui-même a répété à de multiples reprises que le réseau routier suisse n'était pas plus adapté aux camions larges qu'aux camions de plus de 28 tonnes. Il s'impose en conséquence de développer au maximum le ferroutage.

Le comité directeur a par ailleurs pris connaissance avec satisfaction que les listes socialistes pour les élections fédérales d'octobre comprenaient environ 40% de candidatures féminines. (ap)

FAITS DIVERS

Dans l'Oberland bernois

Pilote de planeur tué

Un planeur s'est écrasé samedi après-midi vers 17 heures dans la région de Zweisimmen, près de Fromatgrat, a indiqué hier la police cantonale bernoise. Le pilote, âgé de 49 ans, et domicilié dans le canton de Fribourg, a été tué dans l'accident.

UNE POISSONNERIE EN FEU
À YVONAND

Un incendie dont la cause n'est pas encore établie a ravagé dimanche, peu après minuit, une poissonnerie d'Yvonand. Les flammes ont entièrement détruit les bureaux et les dépôts. Les dommages sont très importants et paraissent se chiffrer par centaines de milliers de francs. La maison d'habitation a pu être protégée. Pendant les opérations de sauvetage, le commandant du centre de renfort de sapeurs-pompiers d'Yverdon a été blessé à un œil par une lance à eau et a reçu des soins à l'hôpital.

UN MOTOCYCLISTE TUÉ
À LAUSANNE

Un motocycliste lausannois, M. Joël Bovard, 22 ans, qui roulait hier soir dans la capitale vaudoise, a heurté une automobile dont le conducteur faisait un tourner sur route. Grièvement blessé, il a succombé peu après son hospitalisation, a fait savoir la police municipale. Sa passagère est dans un état grave.

ZURICH:
COLÈRE DANGEREUSE

Profitant de la douceur de la température, samedi soir, les habitants d'un immeuble du sixième arrondissement de Zurich ont organisé une fête en plein air. Dérangé par le bruit, un homme de 60 ans, a tiré plusieurs coups de feu de sa fenêtre, sans toutefois atteindre personne. Le tireur a aussitôt été arrêté et placé en détention. Plusieurs impacts de balles ont été relevés.

DIELSDORF:
UN ENFANT SE NOIE

Un garçonnet de cinq ans s'est noyé samedi après-midi dans la pis-

cine de Dielsdorf (ZH), au nord de l'agglomération zurichoise. Un baigneur a trouvé l'enfant gisant sur le ventre au fond du bassin non-nageurs. Une femme médecin se trouvant par hasard sur les lieux a tenté de le réanimer, avant l'arrivée d'un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage. L'enfant a été conduit à l'hôpital de l'enfance à Zurich, où les médecins n'ont pu que constater le décès.

POSCHIAVO: L'ARMÉE
À LA RESCOUSSE

Près d'un millier de soldats du régiment de génie 7 participeront dès lundi et pour trois semaines à un cours de répétition dans le Val Poschiavo et dans les environs de Disentis. Ces deux régions avaient été sévèrement touchées par le mauvais temps au cours du mois dernier. La troupe participera aux travaux de déblaiement et de restauration des chemins et routes. Une moitié de la troupe se retrouvera dans le Val de Poschiavo et l'autre moitié près de Disentis.

DEUX MORTS
À BOURG-SAINT-PIERRE

Deux personnes ont perdu la vie samedi matin dans un accident survenu sur une route de montagne dans le Valsorey, au sud-est de Bourg-Saint-Pierre. Une voiture circulant en direction de l'alpage de Cordonna a quitté la chaussée et dévalé la pente sur une distance de 120 mètres pour s'immobiliser en contrebas sur un lacet de route. Son conducteur, Marius Morent, 79 ans, et une passagère, Edith Bovard, 14 ans, de Châteauneuf, ont été tués sur le coup. Une autre jeune passagère a été grièvement blessée. (ats, ap)

Berne: succès de la «Fête des fleurs»



Gros succès pour le jubilé de la «Fête des fleurs» organisé dans la vieille ville de Berne. Les stands du marché qui s'est tenu le matin «à la façon 1937-1938», ont été pris d'assaut. L'après-midi, 800 personnes environ ont pris part au cortège, dont une centaine qui étaient déjà là il y a 50 ans. (ats)

Déchets suisses brûlés

Manifestation et protestation de Greenpeace

Six membres de l'organisation écologiste Greenpeace ont été appréhendés samedi en mer du Nord après s'être enchaînés à la cheminée de la barge allemande «Vesta», barge servant à l'incinération de produits chimiques en haute mer. Ils ont été libérés peu après. La barge avait été chargée samedi matin dans le port d'Anvers et se dirigeait au nord-ouest de l'île hollandaise de Texel.

Selon Greenpeace, plus de 100.000 tonnes de résidus chimiques sont brûlés chaque année depuis 1969 en mer du Nord, hors de tout contrôle, produisant une grande quantité de sous-produits dangereux. Environ un sixième de la masse des déchets provient de Suisse, selon l'organisation.

Greenpeace exige que les incinérations cessent d'ici 1990, qu'aucune zone maritime ne soit plus réservée aux opérations d'incinération et que les procédés industriels de production soient modifiés de

telle sorte que les résidus toxiques soient neutralisés ou recyclés.

Dimanche, le navire de Greenpeace «Sirius» s'est lancé à la poursuite de la barge d'incinération hollandaise «Vulcanus II», chargé de près de 3000 tonnes d'hydrocarbures chlorés devant être brûlés dans la journée. (ap)

Franz Weber accuse

Franz Weber a adressé dimanche une plainte à la Cour suprême du canton de Zurich. Il accuse le Tribunal de district de Zurich de partialité et de déni de justice. Cette instance, selon l'écologiste, a fait traîner systématiquement les procédures intentées par Franz Weber contre le «Trumpf Buur» (Atout) et la «Weltwoche», deux organes de presse qui se seraient rendus coupables de calomnies et de diffamation. (ats)

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.



Nouveau. La puissante Ascona. Super-équipée pour moins d'argent.

Plus attrayante que jamais l'Ascona vous est désormais offerte en version Jubilé, avec bien entendu le nouveau moteur à injection 2.0i (115 ch/85 kW) et son système de gestion Motronic ML 4.1, le plus moderne à l'heure actuelle. L'Ascona Jubilé traction avant avec hayon ou coffre classique est enrichie d'un équipement super-complet. En plus elle vous est proposée à un prix Jubilé super-confortable de Fr. 19'875.- (4 portes), moteur à injection Motronic inclus. Garantie de 6 ans contre la perforation due à la corrosion. Maintenant chez votre distributeur Opel.



UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL



125° ANNIVERSAIRE D'OPEL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE.

EMMÄUS
Fondateur l'abbé Pierre
Récupère meubles, bibelots, appareils ménagers
Ouverture du magasin:
mercredi, jeudi, vendredi: 14 à 17 heures
Samedi: 9 à 12 heures - 13 h 30 à 16 heures
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 99 - ☎ 039/26 65 10

Centre social protestant
Ouverture des boutiques
lundi 24 août 1987.
Avant de déménager, nous offrons notre vaisselle et nos livres à des prix ultralégers.

Ing. dipl. **FUST** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas
Lave-linge automatique **Bauknecht** WA 812 Maniement simple, sélection de température, tambour et cuve en acier inoxydable
1190.- Location 66.- / mois livraison incluse
AEG 539, dès 89.-
Bosch V 454, dès 95.-
Miele W 751 dès 96.-
Schulthess p45 dès 155.-
Adora SL dès 151.-
• gros rabais à l'emporter
• Excellente reprise de votre ancien appareil
• Garantie jusqu'à 10 ans
• Choix permanent d'occasions
• Location mensuelle / durée min. 3 mois
20000 appareils en stock
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Biemme, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines



S'il existait des textiles d'intérieur encore plus beaux, on les trouverait chez nous!
Nos articles actuels, inédits, à motifs raffinés, exclusifs, dans le vent, folichons, joyeux, fous, pratiques, significatifs, mode, classiques, luxueux, originaux, blancs, hauts en couleur et décoratifs vous plairons sûrement.
Linge de table, de cuisine, de lit et de bain, cadeaux, souvenirs et exécutions spéciales dans toutes les catégories de prix.
Tissage de toiles de Langenthal SA
La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

PROGRESSER école-club migros
INFORMATIQUE
Les cours de base
- Une approche de l'informatique: 4 x 2 h, Fr. 80.-
- Introduction à l'informatique: 4 x 2 h, Fr. 260.-
- Base de la programmation: 10 x 2 h, Fr. 300.-
- Informatisation (cours théorique): 10 x 2 h, Fr. 300.-
Les cours pour utilisateurs
- Logiciel intégré (Framework): 10 x 2 h, Fr. 300.-
- Traitement de textes: 10 x 2 h, Fr. 300.-
- Comptabilité sur ordinateur: 10 x 2 h, Fr. 300.-
Les cours avancés
- Programmation I et II en BASIC/PASCAL/COBOL Par langage et par niveau: 10 x 2 h: Fr. 300.-
- Gestion de projets (cours théorique): 10 x 2 h: Fr. 300.-
- Initiation à l'intelligence artificielle par les jeux: Fr. 300.-
- 2 cycles de 10 x 2 h. Par cycle: 10 x 2 h Fr. 100.-
- Atelier d'informatique:
Renseignements et inscriptions:
Ecole-club Migros, Rue Jaquet-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
Langues Formation Loisirs
Le nouveau programme et des renseignements détaillés peuvent être obtenus auprès du secrétariat
039/23 69 44

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 53
André BESSON
Une fille de la forêt
Céline, la Bûcheronne
(Editions France-Empire, Paris)
Le grand-père semblait prendre un malin plaisir à débiter lentement ses prévisions. A faire languir son auditoire. Finalement, pour couper court à ces considérations météorologiques, le maître de maison intervenait au nom des autres:
- Alors, Passemaux, est-ce que vous nous en racontez une ?
Le vieux finaud demandait:
- Oh, vous croyez que c'est nécessaire ?
L'assemblée approuvait en chœur:
- Oui ! Oui ! Une histoire !
- Mais vous les connaissez déjà toutes !
- Ça ne fait rien ! Racontez-en une !
Un peu contraint, mais dans le fond ravi de

se faire prier, le grand-père commençait son récit. Tantôt, il s'agissait d'une vieille légende, tantôt d'une histoire vraie que lui avait racontée sa propre grand-mère, ou dont il se souvenait lui-même. Il y en avait pour tous les âges, pour tous les goûts. Des émouvantes, des dramatiques, aussi des amusantes qui faisaient rire son auditoire. Je ne les ai pas toutes retenues. Je t'en ai déjà beaucoup racontées, mais je n'ai pas, hélas ! autant de talent que Passemaux.
«Ecorche-Poux».
Parmi ces récits authentiques, l'un d'eux suscitait toujours l'hilarité des participants des veillées. Il s'agissait d'une mésaventure survenue à un habitant d'Etrepigny, le village des potiers.
En ce temps-là, les «Gros-poutots» vivaient entre eux en bonne intelligence. Ils s'entraidaient, avaient confiance les uns en les autres. Par exemple, nul ne fermait jamais sa porte à clef. Il était rare qu'on déplorât un vol, sauf quelques disparitions de volailles après un passage de romanichels.
Un seul habitant d'Etrepigny faisait

pendant exception à cette parfaite convivialité. C'était un vieux potier qui vivait seul dans une grande maison un peu à l'écart du village. On le surnommait «Ecorche-poux» en raison de son avarice. Méfiant comme une fouine, il fermait toujours sa porte à double tour lorsqu'il s'absentait, de même que la nuit.
Le vieux grigou ne sortait guère. Il n'avait qu'un vague parent à Orchamps qui l'invitait à dîner deux ou trois fois l'an, sans réciprocité, en espérant sans doute devenir son héritier. Ces jours-là, «Ecorche-poux» rentrait chez lui fort tard, le plus souvent un peu pompette.
Les jeunes du village n'aimaient pas beaucoup le bonhomme depuis qu'il avait menacé les conscrits avec son fusil durant une nuit de premier mai. Ils décidèrent un jour de lui jouer une bonne farce.
L'un d'eux avait remarqué que lorsque le vieux partait après avoir bouclé soigneusement sa porte, il entrait toujours dans une petite remise située dans un coin de sa cour. Aussi le soupçonna-t-on de cacher sa clef quelque part à l'intérieur de l'appentis.
Ce dimanche-là, les joyeux drilles guettèrent le père ronchon et, dès qu'il eut pris la route d'Orchamps, ils s'introduisirent dans la

remise, où ils n'eurent aucun mal à découvrir la clef dissimulée au fond d'un pot à bouillon ébréché. Nos gaillards ravis ne s'attardèrent pas sur les lieux. Ils partirent en emportant la clef.
Pendou comme un jambon
L'avare rentra fort tard la nuit suivante, passablement éméché, car son futur héritier ne lésinait pas sur la bonne chère ni le bon vin pour s'attirer sa sympathie.
Pendant un long moment, sa «luzotte» au poing, «Ecorche-poux» chercha sa clef dans tous les «poutots» entassés dans la remise. Il ne la retrouva pas, et pour cause. Jurant, tempêtant comme un beau diable, le bonhomme crut qu'il avait perdu la tête. Pas un seul instant il ne soupçonna qu'il pouvait être victime d'une farce. De guerre lasse, il pensa un moment aller réveiller le maréchal-ferrant pour qu'il l'aidât à rentrer chez lui. La crainte de devoir payer ce service, ou de voir sa porte enfoncée, lui fit renoncer à ce projet.
C'est alors qu'une idée saugrenue traversa son esprit encore embrumé par les vapeurs d'alcool.
(à suivre)

SPORTS

Les championnats d'Europe de natation se sont achevés hier à Strasbourg

Stefan Volery sauve l'honneur helvétique

Barré sur 100 m libre par son compatriote Sven Lodziewski et par le Français Stephan Caron, l'Allemand de l'Est Jörg Woithe a remporté sa première finale européenne du 50 m libre après une longue traversée du désert. Dans cette course où l'on pouvait rêver à un doublé suisse, Woithe s'est imposé en 22"66. Le matin en série, il avait établi une nouvelle meilleure performance européenne de l'année avec un chrono de 22"56.

Woithe a devancé le Soviétique Gennady Prigoda (22"73) et Stefan Volery. Le Neuchâtelois a ainsi sauvé l'honneur perdu des sprinters suisses. Recordman d'Europe de la distance (22"52), Dano Halsall a dû se contenter en effet de la septième place avec 23"09 de cette finale, dans laquelle personne n'a provoqué de faux-départ. Une surprise dans la mesure où tout le monde s'attendait à une «guerre psychologique» sur les plots de départ.

Ne misant exclusivement que sur cette course, Woithe a pris très rapidement la tête pour résister au retour de Prigoda, de Volery et de Stephan Caron, une nou-

velle fois handicapé par un départ laborieux.

Ainsi, la RDA a remporté les deux titres européens du sprint avec Lod-

ziewski et Woithe, deux hommes qui pourraient contester à Séoul la domination du Californien Matt Biondi et du Texan Tom Jager.

Les Allemands de l'Est ont remporté trois autres titres lors de cette avant-dernière journée. Dans le relais féminin du 4 x 100 m libre bien sûr, dans le 400 4 nages dames avec Cornelia Sirch et dans le 800 m libre avec Anke Moehring. Crédité de 8'19"53, la nageuse de Magdebourg a pulvérisé de près de trois secondes le record du monde de l'Américaine Janet Evans (8'12"44), établi le mois dernier à Provis.

En dos, le Soviétique Serguei Zabolotnov, vainqueur du 200 m, a également remporté le 100 m en 56"06. En l'absence de son compatriote Igor Polianski, Zabolotnov s'est imposé avec une marge de 34 centièmes sur l'Allemand de l'Est Frank Baltrusch.

Michael Gross n'avait pas le droit à l'erreur sur 200 m papillon. Après les remous suscités par sa sélection sur cette distance et ses défaites sur 200 m libre et sur 100 m papillon, l'«albatros d'Offenbach» se devait de frapper un grand coup. Il a confondu ses détracteurs en s'imposant en 1'57"59 devant le Danois Benny Nielsen (1'57"74).

RECORD POUR LE RELAIS FÉMININ 4 NAGES

Dans la finale du 4 x 100 m 4 nages, Eva Gysling, Patricia Brühlhart, Carole Brook et Marie-Thérèse Armentero, ont battu le record de Suisse de 1'77"77. Avec 4'16"00, le quatuor helvétique a pris la septième place. Une sixième place lui ouvrait les portes de Séoul...

SIXIÈME RECORD DU MONDE

Tamas Darny a réussi le score parfait à Strasbourg. Le Hongrois a en effet remporté les deux titres en quatre nages et signé deux records du monde. Hier, Darny s'est imposé dans le 200 m 4 nages

P Plongeon

Haut vol De l'or pour un Soviétique

Le Soviétique Georgy Chogovadze a remporté le concours de plongeon de haut vol des championnats d'Europe de Strasbourg. Il a devancé l'Allemand de l'Est Jan Hempel et son compatriote Arsen Dzahavadian, au terme d'une finale d'un très bon niveau.

Messieurs. Haut vol: 1. Georgy Chogovadze (URSS) 618,48 points; 2. Jan Hempel (RDA) 596,94; 3. Arsen Dzahavadian (URSS) 578,37; 4. Robert Morgan (GB) 550,35; 5. Steffen Haage (RDA) 537,99. (si)

N Natation

Encore une médaille

La Suisse a récolté une troisième médaille, en natation synchronisée, aux championnats d'Europe de Strasbourg. Dans l'épreuve par équipes, elle a en effet pris la troisième place, derrière la France et l'URSS. A noter toutefois que seules cinq formations étaient en lice...

Par équipes: 1. France 178,487 points; 2. URSS 177,373; 3. Suisse 172,975. (si)

Match amical de hockey à Porrentruy

Un bon millésime valaisan

Enorme, le travail qui attend Richard Beaulieu et sa troupe. En effet, ce qu'on a vu à la patinoire de Porrentruy de la part des Ajoulots le prouvait. A s'en rayer les yeux! Mais soulignons d'emblée que le programme du mentor ajoutot était basé, jusqu'ici, sur une préparation physique et les tests personnels. Aucune combinaison ou tactique quelconque n'a encore été travaillée. Cela se fera plus tard, lors d'un camp d'entraînement d'une semaine à Leysin.

Il nous semble que, compte tenu de ce qui précède, le millier de spectateurs a été terriblement déçu par la prestation des locaux. Aucun engagement volontaire, si ce n'est deux beaux gestes techniques de Métivier puis de Leblanc pour «sauver l'honneur» jurassien. Seul sorti du lot, le jeune Rohrbach venu de Kloten. Pour le reste...

Semble-t-il issu d'un meilleur cru, Martigny fit plaisir à voir. A vrai dire, une véritable surprise que la prestation de l'équipe à Dubé. Maîtres de la rencontre de bout en bout et dans tous les domaines, les Valaisans ont démontré des qualités indéniables. Ne venaient-ils pas de donner une correction (10 à 1) à

Viège! Il s'en est fallu de peu qu'il en soit ainsi samedi soir à Porrentruy.

Il n'y a aucun doute, Martigny a réussi ses transferts et Dubé s'est chargé (déjà) de les souder savamment. Gosse- lin, par exemple, dans son nouveau moule de relayeur et pourvoyeur est discret, mais terriblement efficace. Quoiqu'il fut servi sur un plateau pour marquer son but, par... Forster.

Aucun doute, les Valaisans ne seront pas ridicules dans le prochain championnat, tant l'ensemble paraît déjà bien amalgamé.

Côté Ajoie, il faudra s'armer de patience. Le travail de Beaulieu n'a fait que débiter et il y a fort à parier que la

mince prestation de son team samedi soir sera vite gommée.

● AJOIE - MARTIGNY 2-6 (0-1-1-3-1-2)
Ajoie: Wahl (30' P. Grand); Baechler, Sembinelli; Siegenthaler, Berdat, Métivier; Forster, Schmid; M. Grand, Leblanc, Maurer; Rohrbach; Meier, Lechenne, Kohler; Brambilla, Morel.

Martigny: Spahr (30' Meuwly); Gagnon, Siegrist; Blechberger, Gosselin, Aebersold; Bapst, Meylan; Moret, Rouiller, Monnet; Bucher, Evequoz; Baumann, Nussberger, Mauron; Raemy, Locher.

Arbitres: MM. Sutter, J. Hofer, P. Hofer.
Pénalités: 5 x 2' contre Ajoie, 8 x 2' contre Martigny et 5' contre Gagnon.
Buts: 16' Mauron 0-1, 20' Métivier 1-1, 26' Aebersold 1-2, 31' Baumann 1-3, 32' Mauron 1-4, 42' Bapst 1-5, 46' Leblanc 2-5, 55' Gosselin 2-6.
Bertrand Voisard



Jörg Woithe: de l'or après une longue traversée du désert. (B + N)

Résultats des finales

MESSIEURS

50 m libre: 1. Jörg Woithe (RDA) 22"66; 2. Gennady Prigoda (URSS) 22"73; 3. Stefan Volery (S) 22"75; 4. Stéphan Caron (Fr) 22"84; 5. Berndt Hoffmeister (RFA) 22"89; 6. Vladimir Tkachenko (URSS) 23"07; 7. Dano Halsall (S) 23"09.

Finale B: 1. Mark Foster (GB) 23"13.

100 m dos: Sergei Zabolotnov (URSS) 56"06; 2. Frank Baltrusch (RDA) 56"40; 3. Frank Hoffmeister (RFA) 56"71; 4. Vladimir Shemetov (URSS) 56"73.

Finale B: 1. Holger Reich (RFA) 57"67. Puis: Patrick Ferland (S) 58"95.

200 m papillon: 1. Michael Gross (RFA) 1'57"59; 2. Benny Nielsen (Dan) 1'57"74; 3. Vadim Yaroshuk (URSS) 1'58"51; 4. Dimitri Pankov (URSS) 2'00"97; 5. René Schaffgnas (RFA) 2'11"37.

Finale B: 1. Jean-Marie Arnould (Be) 2'20"35. Puis: 8. Théophile David (S) 2'41"4.

1500 m libre: 1. Reiner Henkel (RDA) 15'02"23; 2. Uwe Dassler (RDA) 15'02"30; 3. Stefan Pfeiffer (RFA) 15'03"06; 4. Stefan Persson (Su) 15'17"01; 5. Mariusz (Pokoscielny (Pol) 15'19"43.

200 m 4 nages: 1. Tamas Darny (Hon) 2'07"56 (record du monde, ancien par Axel Baumann, Can, 2'01"42, le 4 mars 1986, à Montréal); 2. Vadim Yaroshuk (URSS) 2'01"67; 3. Raik Hannemann (RDA) 2'10"23; 4. Jozsef Szabo (Hon) 2'03"49; 5. Patrick Kuhl (RDA) 2'03"54.

Finale B: 1. Giovanni Franceschi (It) 2'05"85.

4 x 100 m 4 nages: 1. URSS (Igor Polianski, Dimitri Voltkov, Konstantin Petrov, Guennadi Prigoda) 3'41"51 (record d'Europe, ancien par l'URSS également, avec Shemetov, Smiriaguine, Volkov et Markovsky, 3'42"15, en août 1984, à Moscou); 2. Grande-Bretagne 3'42"01; 3. RDA

3'43"90; 4. Italie 3'46"63; 5. Suisse 3'48"15; 6. Hollande 3'48"31.

DAMES

800 m libre: 1. Anke Moehring (RDA) 8'19"53 (record du monde, ancien 8'22"44 par Janet Evans (EU)); 2. Astrid Strauss (RDA) 8'32"24; 3. Judit Csabai (Hon) 8'37"71.

200 m 4 nages: 1. Cornelia Sirch (RDA) 2'15"04; 2. Daniela Hunger (Rou) 2'15"27; 3. Noemi Lung (Rou) 2'15"84; 4. Elena Dendeberova (URSS) 2'15"89; 5. Svenja Schlicht (RFA) 2'17"18.

Finale B: 1. Ilaria Tocchini (It) 2'18"47.

4 x 100 m 4 nages: 1. RDA 4'4"05; 2. Italie 4'10"04; 3. RFA 4'10"92; 4. URSS 4'11"17; 5. France 4'12"89; 6. Grande-Bretagne 4'13"81; 7. Suisse (Eva Gysling, Patricia Brühlhart, Carole Brook, Marie-Thérèse Armentero) 4'16"00 (record suisse, ancien 4'17"77); 8. Suède 4'19"13.

50 m libre: 1. Tamara Costache (Rou) 25"50; 2. Katrin Meissner (RDA) 25"65; 3. Christiane Pielke (RFA) 25"88; 4. Daniela Hunger (RDA) 25"90; 5. Marie-Thérèse Armentero (S) 25"95; 6. Catherine Plewinski (Fr) 26"20.

Finale B: 1. Inna Abramova (URSS) 36"57.

200 m dos: 1. Cornelia Sirch (RDA) 2'10"20; 2. Katrin Zimmermann (RDA) 2'12"23; 3. Svenja Schlicht (RFA) 2'12"72; 4. Kristina Egerszegi (Hon) 2'13"46; 5. Lorenza Vigarani (It) 2'14"43.

Finale B: 1. Elena Dendeberova (URSS) 2'16"04.

200 m papillon: 1. Kathleen Nord (RDA) 2'08"85; 2. Birte Weigang (RDA) 2'09"60; 3. Stella Pura (Rou) 2'11"56; 4. Elli Roussaki (Gr) 2'14"05; 5. Ilaria Tocchini (It) 2'14"55.

Finale B: 1. Elena Osadchouk (URSS) 2'17"10. Carole Brook (S) forfait (la Zurichoise était fiévreuse).

(si)



Stefan Volery: «Je n'ai pas accompli une course optimale». (B + N)

SPORTS

Réussite du Concours hippique de La Chaux-de-Fonds
Un champion de Judo

Le centenaire a prouvé sa vitalité. Les trois jours de concours et de liesse au paddock du Jura à la rue des Crétets en sont demeurés une preuve éclatante. La Société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds a connu la réussite en mettant sur pied un concours hippique animé par des attractions et un défilé sur l'avenue Léopold-Robert. L'organisation s'est avérée à la hauteur. Et ce n'est pas le nouveau champion romand de catégorie R, le Fribourgeois Léonce Joye, qui nous contredira.

En effet, la finale du championnat romand des cavaliers régionaux a terminé en apothéose ce week-end prolongé. Montant Judo, le cavalier de Manens s'est imposé en étant le seul à signer deux parcours sans faute. Sur ses terres, Paul-Henri Bühler a pris une méritoire seconde place avec Boreen. Snowball V et Sandra Schlegel de Montana se sont hissés au troisième rang.



Paul-Henri Bühler, de La Chaux-de-Fonds, montant Boreen a raté le titre romand des cavaliers régionaux pour une perche. (Photo Schneider)

Président du comité d'organisation, M. Pierre-Alain Sterchi s'est félicité du succès rencontré par la manifestation. Un nombreux public a entouré le paddock du Jura samedi et dimanche. Les démonstrations du Cadre Noir et Blanc de Fribourg notamment ne se sont pas avérées étrangères à la curiosité des spectateurs. Et comme la pluie n'a effectué qu'un passage temporaire, l'ultime journée s'est fort bien déroulée.

DEUX JUGES DE PAIX

Epreuve reine du week-end, le championnat romand des cavaliers régionaux doté du Prix Willy Freiburghaus a connu un dénouement limpide. Un seul cavalier est parvenu à obtenir deux «clear-round». Sur un parcours de 420 mètres

comportant 8 obstacles dont un triple, les 29 partants ont connu des fortunes diverses.

Rappelons que ces paires cavalier-cheval s'étaient illustrées en cours de saison se classant au moins trois fois dans les cinq premiers dans des R/II ou R/III.

Le tracé imaginé par les constructeurs Pierre Dolder et Louis Meunier a considérablement éclairci les rangs des prétendants à la victoire. Au terme de la première manche, deux concurrents seulement se sont retrouvés avec zéro faute. Un oxer d'apparence anodine (le no 2) et une stationnata retors à la montée ont constitué deux juges de paix impitoyables.

Dans le deuxième parcours, Paul-Henri Bühler n'est pas parvenu à sup-

porter la pression. S'élançant avant son plus proche rival, le Chaux-de-Fonnier montant Boreen a fauté sur le... premier obstacle. Léonce Joye et Judo, partant sitôt après, ne se sont pas faits prier signant un nouveau sans-faute pour décrocher le titre envié de champion romand des cavaliers régionaux.

LA CHAUX-DE-FONDS
Laurent GUYOT

LES RESULTATS

Prix Sacha, R/I, barème A au chrono: 1. Lustig, Patricia Lienemann, La Chaux-de-Fonds, 0/48.85. 2. Corbière, Albert Rais, La Chaux-de-Fonds, 0/48.86. 3. Coccinelle II CH, Paul-Henri Bühler, La Chaux-de-Fonds, 0/49.11. 4. Quarante Pistoles, Patrick Gigon, Saignelégier, 0/49.48. 5. Delgado, Yves Reichen, Fontaines, 0/50.90.

Prix Machines Lüthi, R/III, barème C: 1. Just for Fun, Albert Rais, La Chaux-de-Fonds, 67.14. 2. Granit VI, Eric Bessire, Le Locle, 68.13. 3. Rubis III, Gérard Luisier, Fully, 71.70. 4. OK Jumbo, Anne-Marie Veillon, Neuchâtel, 72.72. 5. San Remo IV, Patricia Soting, La Chaux-de-Fonds, 73.09.

Prix Emil Frey, R/I, barème A au chrono avec 1 barrage: 1. Marco Polo VII, Dominique Matthey, Fenin, 0/46.51. 2. Bonsoir, Viviane Auberson, Lignières, 0/50.84. 3. Sing-Sing, Laurence Matthey, Cerneux-au-Maire, 0/53.19. 4. Wilane, Thierry Bachmann, Boudevilliers, 0/57.16. 5. Boniface, Dominique Gogniat, Vilars, 4/43.13.

Prix Adia Interim, R/III, barème A au chrono: 1. Snowball V, Sandra Schlegel, Montana, 0/53.38. 2. Allen Hill, Christian Sottas, Bulle et Nashville, Albert Rais, La Chaux-de-Fonds, 0/54.25. 4. Rubis III, Gérard Luisier, Fully, 0/55.29. 5. Mexicain, Catherine Wehrte, Montheron, 0/57.07.

Prix des Commerçants, R/II, barème A au chrono: 1. Raimondo, Eric Attiger, Genève, 0/62.43. 2. Sweet Lady, Véronique Viette, La Chaux-de-Fonds, 0/62.56. 3. Jerry IV, Pierre-Yves Monnier, Coffrane, 0/63.08. 4. Glen, Blaise Houriet, Saint-Imier, 0/67.09. 5. Sulyvan, Catherine Gerber, Neuchâtel, 0/67.83.

Prix VAC René Junod, libre avec notes de style: 1. Pepperminty, André Steiner, Fenin, 87. 2. Fairplay, Jean-Luc Feller, Lignières, 84. 3. Callaghan, Alexandra Joye, Mannens, 82. 4. Harmony, Stéphanie Bernhard, Neuchâtel, 80. 5. Flint II, Carole Finger, Les Ponts-de-Martel, 78.

Prix Auto-Moto Ecole Magnin et de l'Amicale des Cavaliers du Mont-Cornu, R/II, barème A au chrono avec 1 barrage: 1. Black-Mac, Alain Favre, Le Locle, 0/36.32. 2. Tina Princess, Laurence Margot, Neuchâtel, 0/37.01. 3. Golden Flash, Sylviane Cruchaud, La Chaux-de-Fonds, 0/40.16. 4. Moon River, Jean-Robert Krebs, Bévilard, 4/40.34. 5. Moby Dick, Yves Bourquin, Neuchâtel, 4/42.23.

Prix Willy Freiburghaus, championnat romand R en 2 manches avec 1 barrage: 1. Judo, Léonce Joye, Manens, 0/134.56. 2. Boreen, Paul-Henri Bühler, La Chaux-de-Fonds, 4/103.28. 3. Snowball V, Sandra Schlegel, Montana, 4/112.74. 4. KarINETTE, Hansruedi Schürch, Morat, 4/115.39. 5. Fibs CH, Urs Berger, Bonfol, 4/115.50. Puis: 9. Granit VI, Eric Bessire, Le Locle, 4/125.56. 10. Nash, Willy Gerber, La Chaux-de-Fonds, 8/116.78. 12. Fulda CH, Thierry Johnner, La Chaux-de-Fonds, 8/119.70. L. G.

A Aarau

Melliger victorieux

Willi Melliger a remporté l'épreuve qualificative pour la finale de la Coupe de Suisse, disputée samedi dans le cadre du concours national d'Aarau.

Cat. S2, barème A: 1. Willi Melliger (Neuendorf) Lucky Luke 0-43"94; 2. Heidi Robbiani (Genetrario) Special Envoy 0-47"66; 3. Alois Fuchs (Wängli) Bolero 0-47"66; 4. Francis Racine (Bättwil) Vip 7,25-65"43; 5. Thierry Gauchat (Münstschmier) Netor 8-41"67.

Cat. M2, barème A: 1. Philippe Le Jeune, Nerva 0-58"15; 2. Heinz Wellenzohn, Général 0-58"98; 3. Markus Mändli, Palace 0-63"42.

Cat. M2, barème A: 1. Bruno Candrian, Canada 0-52"11; 2. Gauchat, Adjamé et Beat Grandjean, Galant 0-52"74.

Cat. M2, barème A: 1. Gauchat, Adjamé 0-38"52; 2. Melliger, Rancher 0-39"69; 3. Gauchat, Luan 0-43"18, tous au barrage. (si)

18e étape du Coors Classic cycliste

Paolo Rosola au sprint

L'Italien Paolo Rosola a remporté au sprint, devant deux compagnons d'échappée, la 18e et avant-dernière étape de la Coors Classic.

Il a ainsi obtenu sa quatrième victoire depuis le début de l'épreuve.

Echappés en compagnie de l'Américain Ron Kiefel, Rosola et son coéquipier Roberto Pagnin ont attaqué à tour de rôle et ils n'ont finalement laissé aucune chance à Kiefel pour la victoire d'étape.

Le Mexicain Raul Alcalá a conservé sans problème son maillot de leader.

L'Allemand de l'Ouest Volker Diehl avait remporté la 17e étape, un critérium disputé sur 80,4 kilomètres à Denver (Colorado).

17e étape, critérium à Denver (80,4 km): 1. Volker Diehl (RFA); 1h28'30"; 2. Andreas Kappes (RFA); 3. Arjan Jagt (Ho); 4. Roberto Gig-

lioli (It); 5. James Urbonas (EU); 6. Ferdi Dierickx (Be), tous même temps.

18e étape, Morgul-Bismarck (170,6 km): 1. Paolo Rosola (It) 4h16'55"; 2. Roberto Pagnin (It); 3. Ron Kiefel (EU) m.t.; 4. Corne van Rijen (Ho) à 18"; 5. Steve Speaks (EU) m.t.; 6. Martin Farfan (Col) à 26"; 7. Antonio Santaromita (It) à 31"; 8. Davis Phinney (EU) m.t.; 9. Roy Knickman (EU) à 53"; 10. Sauro Varochi (It) à 1'08".

Classement général: 1. Raul Alcalá (Mex) 54h43'57"; 2. Jeff Pierce (EU) à 3'09"; 3. Andy Hampsten (EU) à 11'51"; 4. Ron Kiefel (EU) à 15'34"; 5. Roy Knickman (EU) à 16'56"; 6. Alan McCormack (EU) à 25'51"; 7. Antonio Santaromita (It) à 26'50"; 8. Lars Wahlqvist (Su) à 27'00"; 9. Davis Phinney (EU) à 29'21"; 10. Mike Engleman (EU) à 30'22". (si)

Championnat suisse de la montagne

Richard conserve son titre

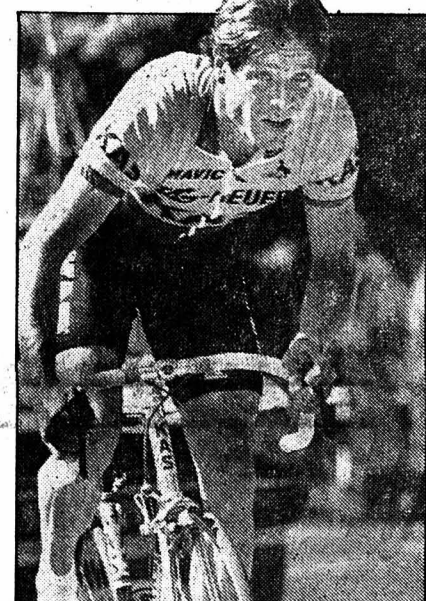
Le professionnel romand Pascal Richard a conservé à Val d'Illeiez, en Valais, le titre de champion suisse de la montagne, qu'il avait conquis l'an dernier. Grâce à une remarquable performance dans le contre-la-montre, Richard a pris le meilleur sur Bernard Gavillet et Beat Breu, qui l'avaient précédé dans la course en ligne.

Sur un parcours de 10 kilomètres pour une dénivellation de 660 mètres, qui menait à Champoussin, Breu a dicté le tempo dans la course en ligne, qu'il devait remporter. Mais, contre la montre, où seuls les trente premiers de la course en ligne étaient admis, le Saint-Gallois n'a rien pu faire contre le coureur d'Orbe, qui a laissé Gavillet à 30" et Breu à 45". Meilleur amateur d'élite, Erich Holdener a pris la sixième place.

Championnat suisse de la montagne: 1. Pascal Richard (Orbe) 53'33"; 2. Bernard Gavillet (Monthey) à 24"; 3. Beat Breu (Speicherschwendi) à 38"; 4. Bruno Hürlimann (Baar) à 1'26"; 5. Thomas Wegmüller (Schlieren) à 2'16"; 6. Erich Holdener (Einsiedlen-élite) même temps; 7. Fabian Fuchs (Malters) à 2'35"; 8. Ruedi Nüssli (Kollbrunn-élite) à 2'45"9; 9. Serge Demierre (Les Bioux) à 2'49"; 10. René Vonarburg (Kaisten-élite) à 2'53".

Course en ligne: 1. Breu 27"2"; 2. Gavillet à 1"; 3. Vonarburg à 6"; 4. Richard, même temps; 5. Hürlimann à 19"; 6. Fuchs à 35".

Contre-la-montre: 1. Richard 26'24"; 2. Gavillet à 30"; 3. Breu à 45"; 4. Hürlimann à 1'14; 5. Wegmüller à 1'32"; 6. Holdener à 1'41".



Pascal Richard: un remarquable contre-la-montre. (B+N)

Juniors: 1. Laurent Dufaux (Aigle) 58'24"; 2. Peter Bomatter (Schattdorf) à 3"; 3. Roger Devittori (Rothenburg) même temps. (si)

Fin du Tour de Hollande

Van Vliet grâce aux bonifications

Le Danois Soren Lilholt n'aura porté le maillot orange de leader du Tour de Hollande que quelques heures. En effet, après sa conquête de l'après-midi, il a été dépossédé de son bien par le Hollandais Jelle Nijdam au terme de la cinquième étape courue en soirée, un contre la montre par équipes dominé par l'équipe dirigée par Jan Raas. Mais Nijdam devait à son tour céder le pas devant son compatriote Teun Van Vliet, qui s'imposait

à la faveur des bonifications récoltées lors d'une dernière étape gagnée par le Français Laurent Fignon.

5e étape, contre la montre par équipes, Wychen-Nimègue (14,3 km): 1. Superconfex (directeur sportif Raas) 16'39"; 2. Panasonic (Post) à 11"; 3. PDM (Gisbergs) à 13"; 4. Joker (Godefroot) à 22"; 5. Skala (Swerts) à 37"; 6. Système U (Guimard) à 41".

6e étape, Maastricht-Galeen (197 km): 1. Laurent Fignon (F) 4 h 46'32"; 2. Steven Rooks (H); 3. Eric Breukling (H); 4. Jan Nevens (B) même temps; 5. Marc Sergeant (B) à 8", suivi du peloton.

GP Tell

Suédois leader

L'amateur suédois Raoul Fahlin est devenu premier leader du 17e GP Tell open, dont le prologue a été disputé à Lucerne, sous forme d'une course aux points. Fahlin a devancé un autre amateur, helvétique celui-là, Daniel Huwylar, et le professionnel belge Eric Vanderaerden.

Le Suédois de 20 ans et le Suisse ont terminé à égalité de points, mais Fahlin a remporté l'ultime sprint, décisif. Le prologue, dont les temps ne comptent pas pour le classement général, s'est déroulé sur un parcours rendu dangereux par la pluie. Il a fallu, de ce fait, faire disputer des éliminatoires et seuls les 15 meilleurs furent admis en finale.

Prologue à Lucerne (course aux points, sur 8 km): 1. Raoul Fahlin (Sué) 13 points; 2. Daniel Huwylar (S) 13; 3. Eric Vanderaerden (Be, pro) 7; 4. Dan Radtke (RDA) 6; 5. Christian Henn (RFA) 6; 6. Gerd Andehm (RDA) 6; 7. Mike Kluge (RFA) 5; 8. Hans Traxler (Aut) 4; 9. Olaf Jentsch (RDA) 4; 10. Daniel Steiger (S) 2. (si)

Trois vallées varésines

Bravo Küttel

Le néo-professionnel suisse Arno Küttel a pris la quatrième place des Trois vallées varésines, épreuve disputée avec départ et arrivée à Varese et remportée au sprint par l'Italien Franco Ballerini.

Varese, Trois vallées varésines (254 km): 1. Franco Ballerini (It) 6 h 47'00"; 2. Kjell Nilsson (Sué); 3. Marco Bergamo (It); 4. Arno Küttel (S); 5. Gianbattista Baronchelli (It); 6. Marco Giovannetti (It) même temps; 7. Palmiro Masciarelli (It) à 7"; 8. Walter Magnano (It) à 15"; 9. Guido Bontempi (It) à 18"; 10. Giuseppe Saronni (It) même temps.

Championnat suisse de tennis

La pluie au rendez-vous

La finale du double dames, disputée, à Nyon, en salle, est revenue à Eva Krapl, la Bernoise et Céline Cohen, la Genevoise, qui ont pris le meilleur sur Sandrine Jaquet-Mareke Plocher (Grand-Lancy - Jona) par 6-3 6-4.

En raison de la pluie, une seule autre rencontre a pu se dérouler à Nyon, la seconde demi-finale du double messieurs, qui a vu la victoire de Kuharsky-Granat sur Krippendorf-J.-Y. Blondel par 6-3 et 7-6.

Les finales du simple messieurs, entre Claudio Mezzadri et Zoltan Kuharsky, du simple dames, Eva Krapl-Cathy Caverzasio, ainsi que celles du double messieurs (les frères Mezzadri contre Granat-Kuharsky) et du double mixte (Villiger-Blondel - Caverzasio-Oberer) devraient se dérouler dès ce matin, à 10 heures.

RÉSULTATS

Simple dames, demi-finales: Eva Krapl (Berthoud No 1) bat Andrea Martinelli (Kloten No 3) 6-1 6-2; Cathie Caverzasio (Genève No 8) bat Sandrine Jaquet (Grand-Lancy No 4) 6-2 6-4.

Simple messieurs, demi-finales: Claudio Mezzadri (Cadro) bat Carlos Freneda (Winterthur) 6-3 6-3 4-6 6-3; Zoltan Kuharsky (Küssnacht No 3) bat Stadler (Dübendorf No 2) 1-6 4-6 6-4 6-3 6-2.

Double dames, demi-finales: Eva Krapl-Céline Cohen (Berthoud-Genève) battent Michèle Blondel-Barbara Schelling (Nyon-Lachen) 7-5 7-5; Sandrine Jaquet-Mareke Plocher (Grand-Lancy-Jona) battent Gabrièle Villiger-Sandrine Bregnard (Herliberg-Bôle) 6-1 6-7 6-3.

Finale: Eva Krapl-Céline Cohen (Berthoud-Genève) battent Sandrine Jaquet-Mareke Plocher (Grand-Lancy-Jona) 6-3 6-4.

Double mixte, demi-finales: Jean Yves Blondel-Gabrièle Villiger (Morges-Herliberg) battent Pascal Bregnard-Sandrine Bregnard (Bôle) 6-2 4-6 6-4; Stéphane Oberer-Cathie Caverzasio (Cartigny-Genève) battent Tjomas Krapl-Eva Krapl (Berthoud) 6-4 6-2.

Double messieurs, demi-finales: Claudio Mezzadri-Stefano Mezzadri (Cadro Nos 1) battent Marcel Schuler-Marc Walder (Thoune-Horgen) 6-2 6-1; Zoltan Kuharsky-Jiri Granat battent Marc Krippendorf-Jean-Yves Blondel 6-3 7-6. (si)

A Cincinnati

Edberg et Becker en finale

Le Suédois Stefan Edberg (No 2) et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (No 3) s'affronteront en finale du tournoi du Grand Prix de Cincinnati (Ohio), une épreuve dotée de 375.000 dollars. Edberg, en effet, a aisément éliminé l'Américain Jimmy Connors (No 4), en deux sets, prenant la mesure du «vétérain» du circuit (35 ans le mois prochain) au terme d'une partie qui a duré 1 h 6' seulement. Quant à Becker, il n'a pas connu beaucoup plus de problèmes face au Suédois Anders Jarryd, qu'il a dominé en deux sets.

Simple messieurs, demi-finale: Stefan Edberg (Su/No 1) bat Jimmy Connors (EU/No 4) 6-2 6-3; Boris Becker (RFA/No 3) bat Anders Jarryd (Su/No 8) 6-3 6-3. (si)

A Toronto

Un exploit

A Toronto, en demi-finales des Internationaux du Canada, une épreuve dotée de 250.000 dollars, l'Américaine Pam Shriver a réalisé un exploit en battant pour la première fois sa compatriote Chris Evert, en deux sets, 6-4 6-1. Pam Shriver a pleuré d'émotion lorsqu'elle a serré la main de sa rivale, qu'elle n'avait jamais vaincue en 18 rencontres depuis 1978. En finale, Pam Shriver affrontera une autre Américaine, Zina Garrison, victorieuse pour sa part de l'Allemande de l'Ouest Bettina Bunge en deux manches, 6-2 6-3. (si)

innovation armourins
printemps

Fashion!



149.-

79.-

129.-

Elégant et classique

Blazer croisé en Prince de Galles noir et blanc, 100% viscose, entièrement doublé.

Jupe droite fendue dans le dos.

Blazer S, M, L 149.-

Jupe du 36 au 42. 79.-

Très belle **blouse jacquard** assortie en pur coton blanc.

S, M, L 79.-

Elégant **chapeau** 100% laine.

seulement 49,90

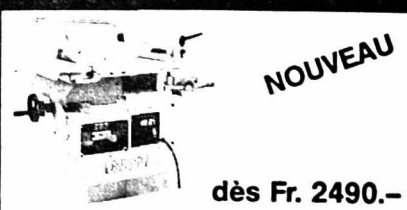
Pochette à rabat en veau souple avec

compartiment. Doublée cuir. En noir, taupe, cognac, naturel. 179.-

Escarpins en veau souple, talon 70 mm. Noir,

gris ou taupe. Pt. 35 - 41. 129.-

Mia 6, la vraie machine universelle à travailler le bois!



NOUVEAU

dès Fr. 2490.-

pour scier, travailler à la toupie, défoncer, raboter, tirer d'épaisseur, percer et mortaiser.

Téléphonez aujourd'hui encore

ETIENNE

B. Etienne SA, Centre suisse romand
1030 Villars-Sainte-Croix/Lausanne
la Pierreire, Tél. 021/35 11 92
Fabrique et dépôt central Lucerne
Tél. 041/492 444

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer Bois-Noir 39-41
tout de suite ou pour date
à convenir

**studios
non meublés**

loyers mensuels
charges comprises Fr. 295.-
et Fr. 325.-

☎ 039/26 06 64

SOGIM SA

Société de gestion immobilière
A louer

luxueux appartement

200 m² dans immeuble rénové récemment. Cuisine agencée, 6 pièces, 3 salles d'eau, réduit, machine à laver le linge et séchoir privés. Garage et 2 caves.

Situation privilégiée avec vue sur la vieille ville.

Disponible dès le 1er septembre 1987 ou pour date à convenir. Une vente peut également être envisagée.

Pour visiter et traiter:

SOGIM SA, Av. Léopold-Robert 42,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 84 44



À VENDRE

A quelques minutes
de La Chaux-de-Fonds

**petite maison
villageoise**

comprenant grand séjour avec cheminée, plafond boisé et poutres apparentes, salle à manger, deux chambres à coucher, salle de bain et douche, cuisine équipée. Diverses dépendances. Jardin d'agrément et potager.

Pour traiter: Fr. 50 000.- environ.

Notice à disposition.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

Une Panda neuve pour 118.- francs par mois. Impossible de vous mettre en branle pour moins que ça!



A moins que vous adoptiez le plan de Fiat Crédit tout aussi attractif. Après le paiement légal habituel, vous pourrez rouler pendant six mois gratuits et franco.

Et alors seulement payer le solde en dix-huit mensualités confortables. Mais le plus avantageux, c'est de souscrire un contrat de leasing pour votre nouvelle Panda: pour la modeste

somme de fr. 118.- par mois, vous pourrez rouler 40 000 km gratuitement en quatre ans. Et cela avec un dépôt de garantie de fr. 500.- seulement.

Passer donc chez votre concessionnaire Fiat, il vous fera une offre à mettre votre budget en branle!

6 ans de garantie anticorrosion.

FIAT La nouvelle voie.

FIAT

Agence officielle:
Agence locale:
Agence locale:

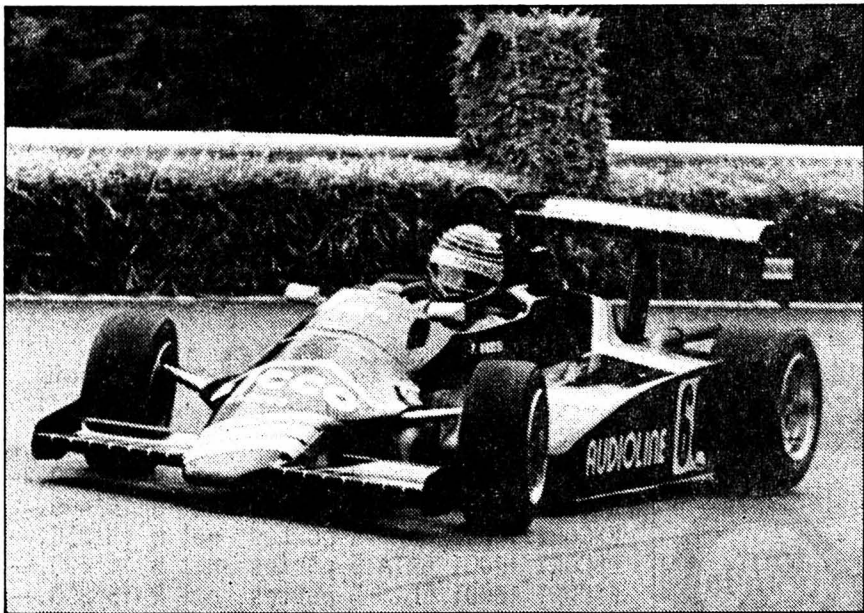
Garage de la Ronde 28 33 33
Garage Sporoto 26 08 08
Garage du Versoix 28 69 88

Le Locle:
Les Breuleux:

Garage Eyra
Garage du Collège

31 70 67
54 11 64

SPORTS

Course de côte internationale Saint-Ursanne - Les Rangiers
Duels au sommet aux Rangiers

Un excellent résultat pour le Neuchâtelois Pierre Hirschi, troisième en formule 3. (Photo Henry)

Pour sa 44e édition, la classique course de côte entre St-Ursanne et les Rangiers n'a une fois de plus pas trahi sa réputation. En effet, la seule manche suisse inscrite au championnat d'Europe de la spécialité a offert un spectacle de qualité, grâce à de nombreuses luttes acharnées dans la plupart des catégories. Et ce malgré un temps maussade. La pluie, hôte indésirable, a quelque peu perturbé le bon déroulement des opérations, causant même un retard de plus d'une heure sur l'horaire initialement prévu.

C'est surtout le matin, lors de la première manche, que la pluie a forcé les pilotes à lever le pied. L'après-midi, la piste a peu à peu séché, ce qui a logiquement fait descendre les chronos.

LES RANGIERS

Laurent WIRZ

Si le record absolu pour les 5039 km du tracé n'a pas été battu, plusieurs records de catégories sont tombés. Par exemple, Claude Jeanneret, au volant de sa superbe Audi Quattro, a amélioré son propre record en groupe B, à l'issue d'une duel épique avec Giovanni Rossi (R5 Turbo).

INTENSE

La bagarre en formule 3 a elle aussi tenu en haleine les spectateurs. A l'addition des deux manches, Jakob Bordoli (Martini Mk 45) a pris de justesse le meilleur sur son grand rival Rolf Kuhn (Reynard). Dans cette catégorie, les pilotes neuchâtelois se sont particulièrement mis en évidence.

A commencer par Pierre Hirschi (Cernier) qui obtenait un excellent troisième rang au volant de sa Martini. Quant à Christophe Hurni, il était victime de la malchance. Après un bon 5e rang lors de la première montée, il effectuait deux tête-à-queue lors du second parcours. Les gaz se sont bloqués, c'est ce qui a causé ma perte, révélait le sympathique pilote de Chambrélie. C'est dommage, car j'étais bien dans le coup et je pouvais espérer un excellent classement. Mais c'est la course.

MALCHANCE

Autre Neuchâtelois malchanceux, le Loclois Daniel Rollat sur sa VW Golf GTI. Deuxième de sa catégorie après la première montée, il cassait un fil de bougie lors du second départ. C'est une panne regrettable. Sans cela, je pouvais prétendre à la victoire. J'étais très satisfait de mes essais, un petit peu moins de la première montée où j'ai commis l'erreur de partir avec des pneus trop étroits, expliquait le rapide pilote loclois.

TALENT FÉMININ

La révélation de la journée aura été la Française Anne Baverey (sur Martini), battue seulement par le multiple champion de France Marcel Tarres, aussi au volant d'une Martini. Tarres, récemment blessé, n'a pas semblé handicapé et il a remporté son second succès aux Rangiers après celui de 1985.

Il faut enfin signaler la défaite en catégorie sport-prototype de l'italien Mauro Nesti, six fois champion d'Europe. Le vétéran italien (52 ans) a connu des problèmes de mise au point avec sa Lucchini. Ses ennuis ont profité à Walter Pedrazza (PRC), qui a devancé de justesse le Valaisan Philippe Darbellay (Lola BMW).

Les résultats

VOITURES DE SÉRIE

Groupe N classe A: 1. Armin Conrad (Küblis), Suzuki Swift GTI, 5'46"84.
Classe B: 1. Daniel Müller (Reinach), Toyota Corolla GTI, 5'38"09.

Classe C: 1. Edy Kobelt (Ebnat-Kappel), Renault 5 GT Turbo, 5'24"29.

Classe D-E: 1. Christian Clément (Evillard), Mitsubishi Lancer Turbo, 5'40"26.

Groupe N GT classe B: 1. Beat Amchaer (Wilderswil), Honda CRX 16 V, 5'40"23.

Classe C-E: 1. Hermann Roth (Ebnat-Kappel), Renault Alpine V 6 Turbo Kat, 5'27"70.

FISA, moins de 1600 cc: 1. Hans Zwahlen (Baar), VW Golf GTI, 5'59"19.

Moins de 2000 cc: 1. Patrick Deroin (Fr), Fiat Uno Turbo, 5'25"41.

Moins de 3000 cc: 1. Helmut Böhme (RFA), Ford Sierra Cosworth, 5'13"02.

VOITURES SPÉCIALES

Groupe A, moins de 1150 cc: 1. Martin Flach (Baar), Fiat 127, 5'55"07.

Moins de 1300 cc: 1. Francis Gasser (Fr), Talbot Samba, 6'20"52.

Moins de 1600 cc: 1. René Vogt (Rickenbach), Toyota Corolla, 5'10"72.

Moins de 2000 cc: 1. Edy Kamm (Niederurnen), VW Golf FTI 16 V, 5'00"49.

Moins de 3000 cc: 1. Rolf Göhring (RFA), BMW M3, 4'58"17.

Plus de 3000 cc: 1. Francis Dosières (Fr), BMW 635 CSI, 4'57"51.

Groupe D, moins de 1300 cc: 1. Francis Klipfel (Fr), Talbot Samba, 5'40"15.

Moins de 2000 cc: 1. Iria Tschubrikow (Bul), Renault 5 Turbo, 5'41"76.

Moins de 3000 cc: 1. Claude Jeanne-rot (Romont), Audi Quattro A2, 4'34"00.

Plus de 3000 cc: 1. Nicolas Bühner (Bienne), Porsche 930 Turbo, 4'59"61.

Interswiss, moins de 1300 cc: 1. Georg Saaler (RFA), Fiat Uno Turbo, 5'34"73.

Moins de 1600 cc: 1. Bernard Rod (Concise), VW Golf GTI, 5'19"07.

Moins de 2000 cc: 1. Maurice Girard (Rue), BMW 320, 4'51"98.

L Lutte

Championnats du monde Dietsche cinquième

Le Suisse Hugo Dietsche a finalement pris la cinquième place dans la catégorie des 62 kg, aux championnats du monde de lutte gréco-romaine, à Clermont-Ferrand. Dans un tableau particulièrement relevé, le lutteur de Kriessern n'a pas démerité. Face au tenant du titre, le Soviétique Komandar Madchikov, il a été nettement dominé aux points. Une victoire aurait signifié pour lui l'entrée en finale. Cette défaite l'a relégué dans un match de classement pour la cinquième place, qu'il a remporté aux dépens du Finlandais Jukka Loikas.

(si)

Suite des informations sportives

▶ 11

Avec Bernard Giroud et Jean-Claude Guénard
Didier Pironi trouve la mort

Didier Pironi, pilote du Colibri, son bateau d'off shore (course au large), le «gazier» Jean-Claude Guénard (chargé de régler la vitesse) et Bernard Giroud le navigateur (journaliste grand-reporter à TF1) ont trouvé la mort dimanche lors de la 21e édition du Trophée Needles, course qui se déroulait dans le Solent entre les côtes britanniques et l'île de Wight et qui était la 10e épreuve du championnat d'Europe de course off shore.

L'accident s'est produit alors que le Colibri traversait le sillage d'un pétrolier à 500 mètres des côtes des Needles (île la plus à l'ouest de l'île de Wight).

Le Colibri, qui peut atteindre la vitesse de 170 km/h grâce à ses deux moteurs Lamborghini développant 1560 chevaux, s'est retourné en croisant l'une des vagues du sillage du pétrolier.

Didier Pironi, 32 ans, avait commencé en 1986 avec la course off shore une deuxième carrière après avoir été un brillant animateur des circuits de formule 1, remportant trois Grands Prix (de Belgique en 1980 sur Ligier, de San Marino et des Pays-Bas en

1982 sur Ferrari), avant d'être victime, au volant d'une Ferrari lors des essais du Grand Prix de RFA à Hockenheim en 1982, d'un terrible accident qui avait nécessité une trentaine d'opérations suivies d'une rééducation de trois années et demie avant que le pilote français ne récupère l'usage de ses membres inférieurs.

Didier Pironi, l'année de cet accident, caracolait en tête du championnat du monde des conducteurs et espérait devenir le premier pilote français à remporter ce titre envié, afin d'enrichir un palmarès déjà étoffé avec en particulier une victoire aux 24 Heures du Mans en 1978 au volant d'une Renault Alpine co-conduite par Jassaud.

Didier Pironi venait de remporter le 15 août dernier la 9e épreuve du championnat d'Europe off shore à Arendal en Norvège et sa première victoire dans un championnat auquel il participe depuis 1986.

Quand à Bernard Giroud, il était un journaliste de télévision très connu et il avait notamment remporté, comme navigateur, le Rallye Paris-Dakar à deux reprises. (ap)

Grand Prix motocycliste de Tchécoslovaquie
Dörflinger et Biland en vedette

Sauf accident, les titres mondiaux des 250 et des 500 cmc ne pourront échapper respectivement à l'Allemand de l'Ouest Anton Mang et à l'Australien Wayne Gardner. Leader du classement provisoire du championnat du monde de leur catégorie, les deux pilotes de Honda ont dominé l'épreuve tchécoslovaque, disputée sur le nouveau circuit de Brno, un circuit qui a fait l'unanimité chez les pilotes comme chez les spectateurs, qui étaient près de 150.000 dimanche autour du tracé.

Si Anton Mang et Wayne Gardner ont fait un nouveau pas en direction du titre, l'italien Fausto Gresini, lui, a franchi ce pas en obtenant sa 9e victoire en 9 courses dans la catégorie des 125 cmc. Il ne lui manquait qu'un seul petit point pour s'adjuger le titre. Il ne s'est pourtant pas contenté d'assurer. Il a eue un nouveau fois gagné, et nettement puisqu'il a laissé son second, l'italien Bruno Casanova, comme lui au guidon d'une Garelli, à plus de 12 secondes.

Le titre des 80 cmc, comme d'ailleurs celui des side-cars, qui est revenu au Britannique Webster, était déjà attribué. Six fois vainqueur en sept courses cette saison, l'Espagnol Jorge Martinez ne pouvait plus être rejoint. Assuré de la couronne mondiale, il n'a pas pris de risques inutiles. Le Balois Stefan Dörflinger n'a pas manqué d'en profiter et il a ainsi obtenu sa première victoire de l'année en devançant le nouveau champion du monde de 9"36.

Une seconde victoire suisse a été enregistrée dans l'épreuve des side-cars, la dernière du championnat du monde 1987, grâce à Rolf Biland et Kurt Waltisperg, qui ont dominé tous leurs adversaires et se sont ainsi imposés pour la quatrième fois de la saison. Ce second succès consécutif, obtenu devant les Hollandais Streuer-Schnieders, n'a toutefois rien apporté de très concrets à Biland-Waltisperg, qui ont dû se contenter de

revenir à la troisième place du classement final de la catégorie, à égalité de points avec le Français Michel.

CHASSÉ-CROISÉ

Comme d'habitude, la course des 250 cmc a été la plus intéressante à suivre, et ce malgré la suprématie dont a fait preuve une fois de plus Anton Mang. Derrière le Munichois, on a pu assister à un chassé-croisé presque constant des candidats à la deuxième place, pour laquelle le Français Dominique Sarron a finalement devancé deux autres pilotes de Honda, les Espagnols Carlos Cardus et Sito Pons.

LUZI BRILLANT

Tout au long de cette épreuve, le Zurichois Urs Luzi, qui chevauchait la Honda de Jacques Cornu, a rivalisé avec les meilleurs. Il ne put certes rien faire face à Mang et à ses premiers poursuivants. Il a en revanche crânement tenté sa chance pour la cinquième place du classement. L'italien Lucas Cadalora ayant creusé l'écart sur la fin, Luzi s'est retrouvé aux prises, pour la sixième place avec l'Allemand de l'Ouest Reinhold Roth. Dans le dernier tour, il avait réussi à prendre le meilleur sur Roth lorsque celui-ci, en voulant réagir, fut victime d'une glissade qui lui fit perdre toutes ses chances.

Dans cette catégorie des 250 cmc, le Fribourgeois Bernhard Hänggeli, qui

s'est vu confier pour sa part la machine de Urs Luzi, a pris une très méritoire 17e place.

Résultats

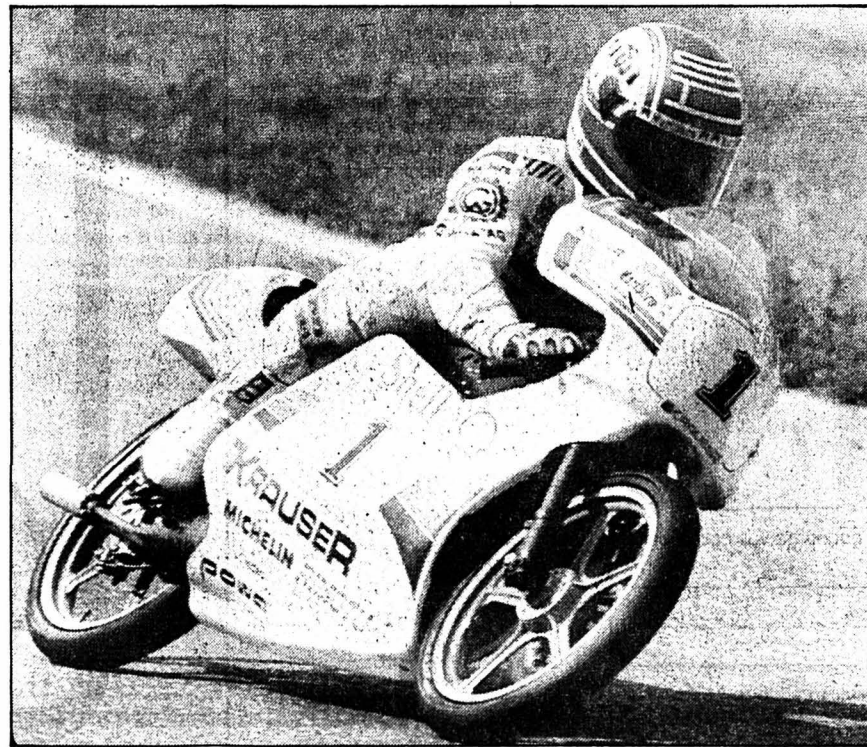
80 cmc (14 tours = 75,5 km): 1. Stefan Dörflinger (S0 Krauser 34"14"23 (132,360 kmh); 2. Jorge Martinez (E) Derby à 9"36; 3. Gerhard Waibel (RFA) Krauser à 24"60 4. Manuel Herreros (E) Derbi à 24"84; 5. Jorg Seel (RFA) Seel à 26"68. Puis: 21. Stefan Brägger (S) Casal à 2'34"06. Éliminés: René Dünki (S) Krauser, Reiner Koster (S) LCR-Kroko. CM: 1. Martinez 114 points (champion du monde); 2. Waibel 64; 3. Herreros 59; 4. Dörflinger 57; 5. Ian McConnachie (GB) 43.

125 cmc (18 tours = 97 km): 1. Fausto Gresini (I) Garelli 41"57"22 (138,856 kmh); 2. Bruno Casanova (I) Garelli à 12"06; 3. Andres Sanchez (E) MBA à 45"82; 4. Ezio Gianola (I) Honda à 55"37; 5. Lucio Pietroniro (M) MBA à 55"71. Puis: 10. Thierry Feuz (S) SCR à 1'28"74. Éliminés: Peter Sommer (S) Supeso. CM: 1. Gresini 135 (champion du monde); 2. Casanova 88; 3. Domenico Brigaglia (I) AGV 56; 4. Pier-Paolo Bianchi (I) MBA 43; 5. August Auinger (Aut) Bartol 42. Puis: 12. Feuz 12.

250 cmc (21 tours = 113,2 km): 1. Anton Mang (RFA) Honda 47"09"56 (144,16); 2. Dominique Sarron (F) Honda à 3"43; 3. Carlos Cardus (E) Honda à 3"70; 4. Alfonso Pons (E) Honda à 3"98; 5. Lucas Cadalora (I) Yamaha à 4"33; 6. Urs Luzi (S) Honda à 9"68; 7. Patrick Igoa (F) Yamaha à 17"26. Puis: 17. Bernhard Hänggeli (S) Honda à 1'00"93. CM: 1. Mang 112; 2. Roth 89; 3. Pons 65; 4. Sarron 59; 5. Loris Reggiani (I) et Jacques Cornu (S) 50. Puis: 19. Luzi (S) 5.

500 cmc (24 tours = 129,4): 1. Wayne Gardner (Aus) Honda 51"27"17 (149,748); 2. Eddie Lawson (EU) Yamaha à 1"87; 3. Tadahiko Taira (Jap) Yamaha à 17"05; 4. Randy Mamola (EU) Yamaha à 19"06; 5. Niall McKenzie (GB) Honda à 30"32; 6. Shunji Yatsushiro (Jap) Honda à 40"89; 7. Christian Sarron (F) Yamaha à 41"16. Éliminés: Wolfgang von Muralt (S) Suzuki, Bruno Kneubühler (S) Honda, Marco Gentile (S) Fior-Honda. CM: 1. Gardner 135; 2. Mamola 109; 3. Lawson 103; 4. Ron Haslam (GB) Honda 69; 5. McKenzie 45.

Side-cars (18 tours): 1. Biland-Waltisperg (S) LCR-Krauser 39"49"39 (146,285); 2. Streuer-Schnieders (H) LCR-Krauser à 17"46; 3. Webster-Hewitt (GB) LCR-Krauser à 22"54; 4. Michel-Fresc (F) LCR-Krauser à 33"50; 5. Egloff-Egloff (S) LCR-Yamaha à 58"10. Puis: 7. Zürbrugg-Birchall (S) LCR-Yamaha à 1'02"36; 11. Progin-Hunziker (S) Seymaz à 1'28"14; 23. Hügli-Fahmi (S) LCR à trois tours. Classement final du CM (8 manches): 1. Webster 97; 2. Streuer 75; 3. Biland et Michel 68; 5. Zürbrugg 39; 6. Abott-Smith (GB) Windle 26. Puis: 9. Kumano 21; 14. Progin 8; 16. Egloff 6. (si)



Stefan Dörflinger: sa première victoire de l'année. (B + N)

Entreprise de construction cherche pour entrée immédiate ou à convenir

contremaître-maçon chef d'équipe maçon manœuvre

Expérience et qualifications exigées. Nous offrons, à un candidat capable et sérieux, une situation d'avenir.

Faire offres écrites ou téléphoner à Pierre Barbier SA, Saars 131, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 20 27

Secrétaire

à mi-temps, si possible le matin.

Préférence sera donnée à secrétaire de direction.

Profil souhaité : français impeccable. Disponibilité et motivation.

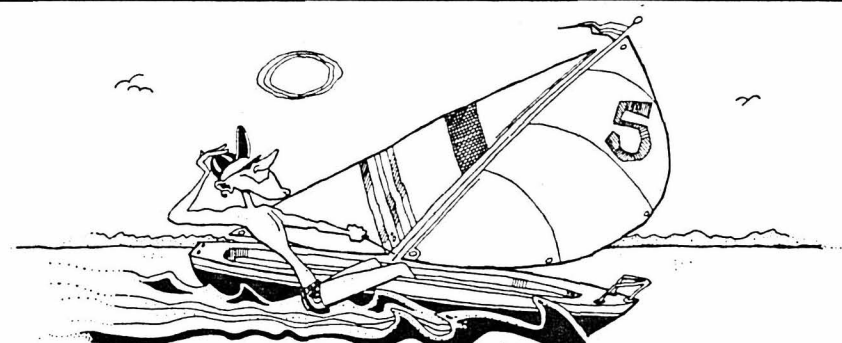
Place intéressante dans un centre de services.

Ecrire sous chiffré MF 12012 au bureau de L'Impartial.

Discrétion assurée.



Publicité intensive
Publicité par annonces.



Profitez des avantages de nos horaires d'équipes!

Vous êtes au bénéfice d'un CFC ou de quelques années d'expérience professionnelle, et aimeriez entreprendre une nouvelle carrière intéressante.

Nous vous offrons la possibilité d'acquérir une formation interne d'

OPERATEUR

dans notre département de fabrication des circuits intégrés, avec un salaire complet pendant cette période.

Après votre stage de formation vous serez principalement affecté à nos équipes de nuit (22h00-06h00). En plus des conditions extrêmement intéressantes du travail en équipes, vous bénéficierez d'excellentes prestations sociales.

Les personnes intéressées sont invitées à nous faire parvenir leurs offres de services par écrit, ou à prendre contact avec Mme M. Niederhauser, de notre Service du personnel, qui se tient volontiers à leur disposition pour de plus amples renseignements (téléphone 038 35 21 41).



EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

CH-2074 Marin Switzerland

EM, une société de **SMH**

Nous cherchons pour postes fixes et temporaires:

**MENUISIERS
PEINTRES
FERBLANTIERS-COUVREURS
ÉLECTRICIENS avec CFC
INSTALLATEURS SANITAIRES
MONTEURS EN CHAUFFAGES
MÉCANICIENS AUTO**

ainsi que des
AIDES
avec expérience

Nous vous assurons de très bonnes conditions. Contactez au plus vite M. Riem.



Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Département de Justice

A la suite de la démission des titulaires, deux postes d'

employé(es) d'administration

dont un à temps partiel

sont à repourvoir à l'Office cantonal des mineurs et des tutelles, de La Chaux-de-Fonds.

Exigences:

- formation commerciale complète,
- sens des responsabilités,
- esprit d'initiative.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, Case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 28 août 1987.**

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations



novoptic

J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
tél. 039/23 39 55

Fiat Ritmo

«Napoli spéciale» 84, blanc, 73 000 km., très bon état, expertisé 87, garantie totale, prix intéressant ou Fr. 223.- par mois, sans acompte.

Seeland Garage
Rue Aarberg 71
☎ (032) 23 51 23
Demandez M. Hänni



Escort 1,4i
73 ch

Offre choc!
Notre prix net
Fr 14100.-

ou en leasing **Fr. 250.-** par mois (48 mois)

ESCORT 1400i C	3 portes	net Fr 14'100.--
ESCORT 1400i C	5 portes	net Fr 14'600.--
ESCORT 1400i CL	5 portes	net Fr 15'250.--
ESCORT 1400i GHIA	5 portes	net Fr 16'600.--
ESCORT 1600i CL	5 portes	net Fr 15'850.--

jusqu'à épuisement du stock



La Chaux-de-Fonds

Dans l'immeuble artisanal «2» à l'Allée du Quartz, nous pouvons vous offrir en location les surfaces suivantes à des conditions de prix favorables:

Etage	Surface	Loyer m ² /année
Rez-de-chaussée	398/297 m ²	Fr. 68.-
1er étage	576 m ² *	Fr. 74.-
2ème étage	540 m ² *	Fr. 62.-

*Surfaces divisibles

Notre collaborateur, Monsieur Berset vous donne volontiers d'autres renseignements et vous présente les locaux idéaux pour bureaux et entreprises artisanales.



Alfred Müller SA

Av. de la gare 39
2002 Neuchâtel, 038-25 95 35

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



JEUNES FILLES JEUNES GENS LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre
un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- une formation diversifiée et rémunérée
- un horaire hebdomadaire de 40 heures
- des soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans au maximum le 30 nov. 1988
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ AGENTES DE CIRCULATION



- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 30 nov. 1988
- êtes incorporé dans l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Délai d'inscription:
2 octobre 1987

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
Bernard Ziegler



Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Tel. 022-42 12 80

IMP



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds. 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tel 039-23 16 12

SPORTS

Reprise du championnat en troisième ligue neuchâteloise A chacun sa mi-temps

La valse des cartons a commencé. Sitôt le coup d'envoi de la saison 1987-88 donné, les joueurs s'en sont donné à cœur joie. Etoile et Saint-Imier ont montré le mauvais exemple. Une expulsion pour deux avertissements (Serge Roulin à la 88') et six avertissements sont venus ternir le bilan d'une rencontre malgré tout plaisante. Pour son premier match en troisième ligue, M. Colaianni de Travers a éprouvé les pires difficultés à contenir la fougue des uns et des autres et à distinguer les hors-jeu. Heureusement les deux formations s'en sont retournées dos-à-dos au coup de sifflet final. Une parité qui a logiquement sanctionné cette rencontre divisée en deux parties. A une première mi-temps appartenant à Etoile, Saint-Imier s'est chargé de répliquer, grâce à une meilleure condition physique, dès la reprise.



En position de hors-jeu, Guenin profitera de marquer le premier but d'Etoile. (Photo Schneider)

La pluie a voulu baptiser le nouveau terrain des Foulets. Après l'inauguration officielle de mercredi, Etoile s'est retrouvé sur ses terres. Sous la direction de Richard Egli, le relégué de deuxième ligue a dû se contenter d'un point non sans rater le k.-o. au cours des quarante-cinq minutes initiales.

PHYSIQUE DÉTERMINANT

A l'entre-saison, nombre de joueurs expérimentés des maîtres de céans ont quitté le navire. Le nouvel entraîneur s'est retrouvé avec une poignée de fidèles et surtout une phalange de juniors A.

LA CHAUX-DE-FONDS Laurent GUYOT

Sur leur terrain, l'enthousiasme et la bonne volonté des Stelliens a fait illusion une mi-temps durant. Deux réussites dont une sur un hors-jeu manifeste (4' et 29') et un tir sur le poteau de Guenin sont venus concrétiser leur supériorité. Mieux même, le buteur d'Etoile a cru donner le coup d'assomoir en inscrivant le numéro 3 dans une nouvelle position de hors-jeu. Las, ses coéquipiers ne sont pas arrivés à préserver un avantage de deux unités. Pire même, après l'égalisation adverse, les pensionnaires des Foulets ont bien failli connaître l'affront de la défaite. Une condition physique défaillante est venue donner des sueurs froides à leurs supporters.

Jusqu'à la dernière seconde, Pierre Kernen, le nouvel entraîneur des réservistes valonniers, a pu espérer une victoire. Souffrant d'une déchirure des ligaments croisés, le mentor imérien en est contraint à ronger son frein sur le bord de touche.

Composée de joueurs d'expérience tels que Gentili, Achermann et Vuilleumier, la deuxième équipe de Saint-Imier a eu le mérite de ne jamais baisser les bras. Son milieu de terrain s'est dépensé sans compter pour filtrer et alimenter l'attaque. Avec un trio offensif plus percutant, Saint-Imier II pourra légitimement aspirer au haut du classement tout en préparant la relève.

ÉTOILE - SAINT-IMIER II 3-3 (2-1)

Les Foulets: 80 spectateurs. Arbitre: M. Colaianni de Travers. Buts: 4' Guenin (1-0), 16' Sommer (1-1), 29' Guenin (2-1), 46' Guenin (3-1), 53' Philippe Roulin, pénalty (3-2), 65' Gentili (3-3).

Etoile: Sabatino; Steiner; Stuedler, Gaudenzi, Girardin; Laurent Hofer, Wütrich, Girard (82' Cattin); Pascal Hofer, Guenin, Gigon (80' Schaad).

Saint-Imier II: Bama; Vuilleumier; Oswald, Philippe Roulin, Mathys; Huguenin, Gentili, Achermann; Serge Roulin, Sommer, Riganelli.

Notes: Pelouse en bon état, temps couvert, pluie intermittente; expulsion de Serge Roulin (deux avertissements) à la 88', avertissements à Serge Roulin (réclamations), Riganelli et Steiner (antisportivité), Gaudenzi (réclamations), Schaad (jeu dur) et Laurent Hofer (antisportivité). L. G.

Boxe

CM des welters Surprenante victoire

L'Américain Marlon Starling (28 ans), faisant valoir sa plus grande expérience mais aussi sa meilleure puissance de frappe, est devenu champion du monde des poids welters (WBA), en triomphant de son compatriote Mark Brelant, par arrêt de l'arbitre à la onzième reprise d'un combat prévu en quinze rounds, qui s'est déroulé à Columbia (Caroline du Sud). (si)

Venez faire un essai routier!

NISSAN SILVIA 1.8 Turbo.
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Football sans frontières

RFA

4e JOURNÉE

B. Mönchenglad. - B. Leverkusen	2-1
Nuremberg - B. Dortmund	0-0
W. Brème - VfL Bochum	0-0
Homburg - B. Mönich	3-2
W. Mannheim - Hambourg	2-2
Schalke 04 - Kaiserslaut.	5-0
Hanovre - Karlsruhe	3-2
Cologne - B. Uerdingen	2-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. VfB Stuttgart	4	3	1	0	10	7
2. B. Mönich	4	3	0	1	13	6
3. W. Brème	4	2	2	0	3	6
4. Cologne	4	2	2	0	5	6
5. Mönchenglad.	4	3	0	1	6	9
6. Nuremberg	4	1	3	0	3	1
7. Hanovre	4	2	1	1	8	6
8. B. Leverkusen	4	1	2	1	4	4
9. VfL Bochum	4	1	2	1	2	4
10. Hambourg	4	1	2	1	10	4
11. Karlsruhe	4	1	1	2	7	3
12. W. Mannheim	4	1	1	2	4	3
13. B. Dortmund	4	1	1	2	3	4
14. Homburg	4	1	1	2	5	3
15. B. Uerdingen	4	1	0	3	4	2
16. Schalke 04	4	1	0	3	8	1
17. Kaiserslaut.	4	0	2	2	3	2
18. E. Francfort	4	0	1	3	2	8

France

7e JOURNÉE

Monaco - Niort	1-3
Bordeaux - Toulouse	2-2
Toulon - Montpellier	0-0
Cannes - Paris-SG	1-3
Matra Racing - Marseille	0-0
Lille - Le Havre	0-0
Laval - Nice	1-2
Saint-Etienne - Auxerre	2-1
Nantes - Metz	0-0
Brest - Lens	4-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Monaco	7	5	0	2	16	10
2. Bordeaux	7	3	3	1	12	9
3. Paris-SG	7	4	1	2	10	9
4. Toulon	7	2	4	1	8	5
5. Matra Racing	7	1	6	0	6	5

6. Nice	7	4	0	3	12	8
7. Saint-Etienne	7	3	2	2	11	8
8. Lille	7	2	3	2	8	7
9. Montpellier	7	2	3	2	7	7
10. Marseille	7	2	3	2	7	7
11. Niort	7	3	1	3	8	7
12. Toulouse	7	3	1	3	8	7
13. Cannes	7	2	3	2	6	7
14. Le Havre	7	1	4	2	8	6
15. Metz	7	2	2	3	6	7
16. Auxerre	7	1	4	2	6	6
17. Nantes	7	1	4	2	5	6
18. Laval	7	1	3	3	9	5
19. Brest	7	1	3	3	5	5
20. Lens	7	1	2	4	6	13

Angleterre

3e JOURNÉE

Luton Town - West Ham	2-2
Manchester United - Watford	2-0
Norwich - Coventry	3-1
Nottingham - Everton	0-0
Portsmouth - Southampton	2-2
Queen's Park - Arsenal	2-0
Sheffield - Newcastle	0-1
Tottenham - Chelsea	1-0
Wimbledon - Oxford	1-1
Liverpool - Derby C.	renv.

CLASSEMENT*

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Queen's Park	3	2	1	0	6	1
2. Nottingham	3	2	1	0	3	1
3. Chelsea	3	2	0	1	5	2
4. Tottenham	3	2	0	1	5	3
5. Coventry	3	2	0	1	4	6
6. Manchest. U.	3	1	2	0	4	2
7. Oxford	3	1	2	0	6	4
8. Everton	2	1	2	0	2	1
9. Southampton	3	1	2	0	5	4
10. Derby C.	2	1	0	2	1	4
11. Liverpool	1	1	0	0	2	1
12. Newcastle	2	1	0	1	2	3
13. Norwich	3	1	0	2	3	3
14. Watford	3	1	0	2	1	3
15. Wimbledon	2	0	1	1	2	1
16. West Ham	2	0	1	1	2	1
17. Sheffield	3	0	1	2	2	1
18. Luton	3	0	1	2	2	1
19. Arsenal	3	0	1	2	1	1
20. Portsmouth	3	0	1	2	4	1
21. Charlton	1	0	0	1	2	0

* Trois points par match gagné.

En championnat de deuxième ligue Bons débuts du néo-promu

Les Italo-Chaux-de-Fonnières n'ont pas manqué leur baptême du feu dans leur nouvelle catégorie de jeu.

Samedi après-midi, malgré une insolente domination en première mi-temps, les joueurs de Jean-Marc Jaquet ont dû finalement partager les points.

Assez logiquement en somme, parce que leur manque de réalisme a fini par enhardir les Saint-Blaisois, trop prudents en début de match.

Fringant durant quarante-cinq minutes, le FC Superga accusa nettement le coup par la suite, souffrant visiblement plus de la chaleur que de son adversaire.

PROMETTEUR

Plein de fougue et d'idées, le néo-promu aurait dû logiquement passer l'épaule avant le thé. Un brin de lucidité en phase terminale et le tour était joué.

Très bien organisés défensivement, s'attachant à la confection d'un football construit et réfléchi, les recevant semblaient partis vers un premier succès.

Les tentatives conquérantes de Loriol, Willemin, Jaquet, Juvet et Léonardi trouvèrent l'excellent Jacottet sur leur chemin.

De plus, la charnière centrale des visiteurs, routinière et calme tira le meilleur

profit des passes quelquefois imprécises des demis de Superga.

Plus entreprenant dès la reprise, Saint-Blaise inversa la tendance et se mit à y croire aussi. Superga dut alors puiser dans ses réserves pour faire face.

Seul Juvet dans l'entre-jeu parvint encore à assurer la liaison chez les siens.

Des coups de boutoir de part et d'autre dans un contexte toujours plus touffu n'y changèrent rien.

Dans la fatigue générale, le remis a certainement contenté chacun.

Georges KURTH

● SUPERGA - SAINT-BLAISE 0-0

La Charrière: 150 spectateurs. Arbitre: M. Yvan Cornu (Payerne) Superga: Sartorello; Matthey; Furlan, Misitelli, Robert; Léonardi, Juvet, Jaquet; Willemin (70e Pambianco), Bonicatto, Loriol (75e Gamba).

Saint-Blaise: Jacottet; Wenger; C. Milz, Rebetez, Andreanelli; Sunier, Ansermet, Stierli; Giauque (53e D. Milz), A. Bastos, Garcia.

Notes: match disputé en ouverture de celui opposant le FCC à Bienne. Saine collaboration entre les clubs de la ville! 75e avertissement à Bonicatto (réclamations). Tirs au but: 11-8 (8-3). Fautes sifflées: 11-10 (3-4). Corners: 6-2 (5-1).

Sur le stade de Fin-des-Fourches Deux points... et c'est tout!

Pour avoir très tôt pris le large, Vils marquant suite à une belle ouverture de Chiofalo après soixante secondes de jeu, les Imériens ont donc réussi leur entrée en championnat 87-88, mais sur le plan comptable seulement.

En effet, la qualité du jeu présenté n'était pas pour emballer les supporters locaux. Evoluant avec une certaine lenteur, ils ne durent qu'à Vils et Frizzarin les possibilités de créer un réel danger devant les buts de Perissinotto.

Par leurs jaillissements, les deux attaquants mirent souvent en péril le portier Melon, pas toujours bien assisté par sa charnière centrale, où Max Fritsche, l'entraîneur-joueur fut bien meilleur dans la relance qu'à l'interception.

Alors que les Imériens rataient de peu le k.-o. en seconde période, Schornoz profita d'une bonne balle de Fritsche et, en l'occurrence, du trop large marquage de la défense imérienne, pour réduire l'écart.

Dès lors, le jeu se durcit et les quelques hésitations de l'homme en noir ne furent pas pour calmer les esprits, que le public ne se priva pas d'alimenter. Les choses devinrent alors houleuses, pour le grand malheur des spectateurs, amateurs de beau football.

Saint-Imier, au vu des occasions qu'il a su se créer, a certainement mérité de remporter la totalité de l'enjeu. Mais les hommes de Milutinovic feraient bien de se montrer plus réalistes afin de se mettre à l'abri d'un éventuel retour de leur adversaire à l'avenir. Ils pourraient ainsi terminer leurs matchs avec bien plus de sérénité.

● ST-IMIER - FONTAINEMELON 2-1 (2-0)

Arbitre: M. Adamo Pino, Schmitt. Buts: 1' Vils 1-0; 20' Frizzarin 2-0; 55' Schornoz 2-1.

Saint-Imier: Bourquin; Milutinovic, Chiofalo, Schafroth, Zumwald, Heider, Rufenacht, Frizzarin, Zurbuchen, Vils (70' Ph. Roulin).

Fontainemelon: Perissinotto; Faragalli, Schornoz, Reber, Fritsche, Geiser, Houriet, Grétilat, Galliker, Goetz, Pétremand (57' Cazes).

Notes: stade de Fin-des-Fourches, 250 spectateurs. Saint-Imier sans Mast (vacances), Vaucher et Castiglioni (blessés). 63' avertissement à Frizzarin pour antisportivité; 79 avertissement à Zumwald pour jeu dur et 87' à Schafroth pour réclamation.

G. D.

En deuxième ligue neuchâteloise Audax contente ses tifosi

On a une belle équipe cette année! nous confiait le président audaxien Roger Matioli, avant le match. Les joueurs ont confirmé les propos de leur dirigeant. En effet, Audax prit dès le début le match en mains et réalisa un premier quart d'heure impressionnant.

Plus solides et mieux organisés que leurs adversaires, les Italo-Suisses prirent alors une avance de deux buts, qu'ils surent parfaitement gérer par la suite.

Corcelles tenta bien de réagir, mais les puissants tirs d'Herrman ne trompèrent pas l'attentif Bachmann. Il fallut attendre la fin du match pour que Junod, admirablement servi par Jeanneret, donne une proportion plus juste au score.

Au vu de ce match, Audax devrait amener beaucoup de satisfactions à ses trop rares tifosi. Quant à Corcelles, il a fait preuve de beaucoup de volonté; à

l'image de ses deux attaquants, qui se sont beaucoup dépensés, et a eu le mérite de ne jamais se décourager. (or)

● AUDAX - CORCELLES 4-1 (2-0)

Audax: Bachmann; Tuzzolino (69e Consoli), Losey, Bonfigli, Salvi; Egli, Torri, Franzoso; Suriano (60e Mignone), V. Ciccarone, M. Ciccarone.

Corcelles: Fischer; Mella, Doerfliger (75e Alfaraño), Gillot, Zahnd; Marino, Jeanneret, Herrman, Dos Santos; Stritt (60e Junod), Gentile.

Buts: 7e Egli 1-0; 10e M. Ciccarone 2-0; 53e Franzoso 3-0; 62e V. Ciccarone 4-0; 74e Junod 4-1.

Arbitre: M. Detruche, Lully (GE). Notes: stade de Serrières, 150 spectateurs. Audax sans Gardet et Rossato (blessés). Corcelles sans Clerc. Avertissement à Torri (28e réclamation) et à Mela (42e, jeu dur). Corners: 5-7 (3-4).

Championnats suisses décentralisés Trois tireurs en évidence

Au total ce sont 98 tireurs qui ont participé à ces tirs de qualifications pour les finales suisses à 300 et 50 m. Chaque participant avait un programme de 60 coups à effectuer.

Au programme A Carabine, nous trouvons en tête Jean Wenger de Peseux avec 556 points à qui il va malheureusement manquer 1 point pour la qualification à la finale suisse.

Pour le programme B Mousqueton, c'est Richard Raedler de Boudry qui mène l'équipe devant André Perroud de Dombresson. Les deux seront certainement qualifiés pour la finale.

Programme C Fusil d'assaut, domination de Denis Geiser de Thielle qui pour sa première saison à cette arme réussit un résultat qui lui vaudra également une place en finale en compagnie d'Ernest Jucker de Corcelles qui se classe deuxième.

Pour le 50 m, nous trouvons en tête des catégories A et B Marcel Mermoud de Neuchâtel. Au 25 m C c'est Yves Lachat de Neuchâtel également. A l'arme standard, Dehlia Sidler de Neuchâtel domine devant Frédy Blaser de La Chaux-de-Fonds. A noter que Mme Sidler, qui a été la seule dame à participer à ces concours, a tiré tous les programmes du pistolet 50 et 25 m.

300 m (Carabine): 1. Jean Wenger, Hauterive, 556 points; 2. Jean-Louis

Ray, La Chaux-du-Milieu, 556; 3. Michel Boichat, Le Locle, 552; Thierry Tièche, Bevaix, 539; 5. Robert Paillard, Le Locle, 532.

300 m (Mousqueton): 1. Richard Raedler, Boudry, 560; 2. André Perroud, Dombresson, 550; 3. Michel Favre, Les Hauts-Geneveys, 542; 4. Jean-Daniel Gretillat, Boudry, 541; 5. André Mosset, Cernier, 539.

300 m (Fusil d'assaut): 1. Denis Geiser, Thielle, 281; 2. Ernest Jucker, Cormondrèche, 278; 3. Noël Rollinet, Fontainemelon, 277; 4. Gérald Lehot, Cornaux, 275; 5. Pierre-Yves Bärufuss, Chézard, 272.

50 m (programme A): 1. Marcel Mermoud, 541; 2. Yves Lachat, 533; 3. Bertrand Mollier, junior, 529; 4. Jean-Louis Roquier, 527; 5. Dehlia Sidler, 521.

50 m (programme B): Marcel Mermoud, 572; 2. Louis Geinoz, 571; 3. François Otz, 570; 4. André Wampfler, 567; 5. Rodolphe Beutler, 569.

25 m (programme C, cal. 22): 1. Yves Lachat, 587; 2. Marcel Mermoud, 578; 3. André Wampfler, 576; 4. Frédy Blaser, 572; 5. Louis Geinoz, 569.

25 m (programme Gros calibre): 1. Frédy Blaser, 560; 2. Boris Brigljevic, 524.

25 m (programme Standard): 1. Dehlia Sidler, dame, 539; 2. Frédy Blaser, 525.

De série sur la Scorpio: **ABS** géré par ordinateur.



Scorpio 2,9i: à partir de fr. 31 600.-; 2,9i automatique fr. 36 050.-. Scorpio 2,0i: à partir de fr. 26 300.-.

Six cylindres murmurent maintenant le prestige de la Scorpio.

Le prestige qui auréole la Scorpio émane en grande partie de sa technique. Sur la Scorpio 2,9i, il est attesté de manière convaincante par le nouveau V6 dont les 145 ch silencieux sont nourris par une injection électronique à coupure d'alimentation en décélération. Mais le prestige s'exprime aussi par les forces qui freinent la Scorpio: celles de l'ABS (de série) commandé par ordinateur qui arrête même la Scorpio sur chaussée glissante tout en lui conservant intégralement sa manœuvrabilité!

Un soubassement sophistiqué et une transmission automatique à 4 rapports parachèvent cette technique d'élite. En matière de confort, la Scorpio 2,9i atteint au summum avec son équipement Ghia: sièges à dossier électriquement réglables, (même à l'arrière!), rétroviseurs extérieurs chauffants, lève-vitres avant et arrière, correcteur automatique d'assiette, radio-cassette stéréo à 6 enceintes - et une ribambelle d'extra qui mettent le confort au diapason de la technique. Prestige oblige...

La technique de pointe.

SCORPIO



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81, Léopold-Robert 92.

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01.

Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys s./Cofrane: Garage Nappes Frères - Le Noirmont: Mercier et Sester, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

GARAGE
DES 3 ROIS SA

A louer, dès le mois de novembre,

locaux commerciaux

d'une surface de 170m², situés au 1er étage d'un immeuble centré, en cours de rénovation, avec ascenseur, service de conciergerie. Chauffage individuel. La surface peut encore être fractionnée selon demande.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

Particulier
cherche à acheter
à La Chaux-de-Fonds

une villa

construction récente, avec dégagement, 6 à 7 pièces, garages.

Répondre sous chiffre EX 12016 au bureau de L'Impartial

Particulier cherche à acheter
à La Chaux-de-Fonds

immeuble locatif

en S.I. ou nom propre. Rendement correct. Agence s'abstenir.

Faire offre sous chiffre 17-601478, Publicitas, 1630 Bulle.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Entreprise plâtrerie-peinture
en ville
cherche

local minimum 80 m²

Ecrire sous chiffre AE 11964 au bureau de L'Impartial.

A louer pour le 30 septembre 1987 ou date à convenir:
Le Locle, avenue de l'Hôtel-de-Ville 18

studio

cuisinette, confort. Loyer mensuel: Fr. 225.- + charges.

S'adresser à:

Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15

A louer pour le 31 octobre 1987 ou date à convenir:

LE LOCLE, rue des Primevères 11

appartement 2 pièces

Loyer mensuel: Fr 215.- + charges.

S'adresser à:

Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15

A louer tout de suite
ou à convenir

locaux commerciaux de 250 m²

situés: rue de la Ruche, à côté d'un magasin de sport.

Rez-de-chaussée avec pont de déchargement hauteur camion. Grande vitrine, passage fréquenté.

Diverses possibilités d'aménagement.

Ecrire sous chiffre ES 11958 au bureau de L'Impartial.

A vendre
à 8 km de
La Chaux-de-Fonds

café-restaurant

d'environ
100 places
avec la terrasse.

Cuisine équipée.

2 appartements
dont un
complètement
rénové.

Fonds propres
nécessaires:

Fr. 90 000.-
à 100 000.-.

Liegenschaften

Etude immobilière



werner engelmann

Biel
Am Wald 36

Bienne
Tél. (032) 25 04 04

La Chaux-de-Fonds
à vendre appartement de
1 1/2 pièce

conviendrait
à toute activité de bureau,
agence, etc.
ou pour investissement

Contactez-nous,
nous vous renseignons
volontiers.



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51

2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

SPORTS

En championnat de première ligue de football Les Loclois pas encore au point

Ce début de saison des Loclois commence à ressembler comme un frère à celui de la saison dernière. Après l'échec face à Colombier, les Loclois enregistrent une nouvelle défaite. A domicile cette fois, ce qui est plus grave. Certes, ils peuvent invoquer certaines excuses. La formation type n'est pas encore en place, la préparation insuffisante.



Le Loclois Perez (à droite) va ouvrir la marque. (photo Schneider)

Et pourtant face à Vernier, ils avaient une excellente occasion de s'imposer. Prenant d'emblée les affaires à leur compte les protégés de l'entraîneur Mantovan ne tardèrent pas à porter le danger devant la cage genevoise. A la 20e minute Perez, sur un mauvais renvoi de la défense visiteuse, profitait d'une hésitation des défenseurs, croyant à un hors-jeu et s'en alla battre Herrero de belle manière. Ce premier but était encourageant, d'autant plus que les Genevois peinaient à trouver la cohésion.

COUP DE SEMONCE

A la 36e minute, à la suite d'une magnifique action, Meyer se porta aux avant-postes, et après un relais avec Gigon, doublait la mise pour les locaux.

La joie fut cependant de courte durée chez les Loclois. Deux minutes après la réussite de Meyer, Oriozzola profitant d'un manque de réaction de la défense ramenait la marque à 2-1. L'avertissement était sérieux. Mais on n'en tint pas compte chez les défenseurs neuchâtelois. Une minute avant la pause Tenud mettant à profit une grosse bécue obtenait l'égalisation. A une minute de la pause cette égalisation allait marquer les Loclois.

RENVERSÉ

En effet à peine revenus sur le terrain après le thé, ceux-ci ne pouvaient empêcher Visentini d'une habile déviation de la tête, sur coup franc, de donner l'avantage aux visiteurs pour la première fois

de la rencontre. Tout était à refaire. A la décharge des Loclois, disons qu'ils ne baissèrent jamais les bras, tentant par tous les moyens de revenir à la marque.

Ce faisant, ils s'exposaient aux contres dangereux des visiteurs, revigorés par la tournure des événements. Finalement, c'est le gardien Herrero qui préserva l'avantage des Genevois en repoussant de nombreux envois, notamment deux essais successifs de Perez et Meyer, juste avant l'heure de jeu. Ces deux tirs avaient le poids d'un but. A vingt minutes de la fin Oriozzola manque le k.o. pour les visiteurs. Seul devant Daglia il croisa un peu trop son tir qui fila à côté. Dans les dernières minutes Vernier préserva son avantage avec bec et ongles remportant une victoire de justesse, face à une équipe locloise pas encore au point.

Mas

● LE LOCLE - VERNIER 2-3 (2-2)

Les Jeanneret: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Schlup de Granges.
Buts: 20' Perez 1-0; 36' Meyer 2-0; 38' Oriozzola 2-1; 44' Tenud 2-2, 47' Visentini 2-3.

Le Locle: Daglia; Meyer; Arnoux, Donzallaz, Morata (46' De La Reussille); Perez, Berly (75' Capt), Murinni; Ledermann, Gigon, Angelucci.

Vernier: Herrero; Diaw; Keller, Andritschki, Rioja; Tessaro, Duffour; Pedrazzoli; Oriozzola, Tenud, Visentini.

Notes: Le Locle sans Huot et Schena (pas qualifiés), Schwaar (service militaire) et Amey (blessé). Avertissements: 40' Meyer anti-jeu; 52' Herrero anti-jeu; 68' Tenud (réclamation); 88' Visentini (anti-jeu). Coups de coin 11-7 (3-2).

Avec les juniors

Coupe neuchâteloise des juniors A, 1er tour, matchs aller.

Marin - Fleurier	0-3
Serrières - Fontainemelon	2-4
Comète - Hauterive	2-1
Superga - Cortaillod	4-0
Colombier - Le Parc	5-1
Floria - Saint-Blaise	4-2
Cornaux - Le Locle	0-4

Coupe neuchâteloise des juniors B, 1er tour, matchs aller.

Le Parc - Hauterive	1-1
Etoile - Marin	1-18
Colombier - Audax	1-3
Sonvilier - Saint-Imier	1-7
Geneveys-sur-Coffrance - Ticino	4-1

Troisième ligue

● NOIRAIGUE - COFFRANE 6-0 (4-0)

Noiraigue: Gomez; Rodrigues, Pellegrini, Tripet, Donzé, Augusto, Ripamonti, Abdel-Khalek, Sredojevic, Casegas, Cardeira.

45e Jovanovic pour Pellegrini, 60e Da Silva pour Abdel-Khalek.

Buts: 18e Casegas 1-0; 30e Cardeira 2-0; 38e Casegas 3-0; 42e Casegas 4-0; 63e Cardeira 5-0; 89e Sredojevic 6-0. (1)

Coupe des Coupes Adversaire tchécoslovaque pour Young Boys ?

L'adversaire des Young Boys au premier tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe devrait être Dunejska Streda. La formation tchécoslovaque a, en effet, remporté le match aller du tour préliminaire de cette compétition. A Limassol, les Tchèques se sont imposés 1-0, grâce à un but de Mayiote, à la 67e minute, face à AEL Limassol, devant 8000 spectateurs. (si)

Football et Jeux Panaméricains

Du pugilat en finale

Le Brésil a remporté la médaille d'or du tournoi de football des Xe Jeux Panaméricains, à Indianapolis, en battant en finale le Chili, par 2-0 (0-0 0-0), après prolongations.

Devant 15.000 spectateurs seulement, les Brésiliens se sont imposés en fin de rencontre grâce à Santos (105'), reprenant un centre de la gauche de Souza, et Evair, auteur d'un joli tir à ras de terre (115').

La fin du match a été malheureusement marquée par un pugilat général

Résultats et classements

GRUPE 1

Aigle - Rarogne	2-2
Boudry - Echallens	0-5
Châtel-St-Denis - Colombier	1-2
Grand-Lancy - Monthey	0-0
Stade-Lausanne - Folgore	2-0
Le Locle - Vernier	2-3
UGS - Leytron	5-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. UGS	2	2	0	0	12	4
2. Colombier	2	2	0	0	7	4
3. Stade-Lausanne	2	2	0	0	4	4
4. Folgore	2	1	0	1	3	2
5. Echallens	2	1	0	1	8	2
6. Vernier	2	1	0	1	4	2
7. Aigle	2	0	2	0	3	2
8. Rarogne	2	0	2	0	2	2
9. Grand-Lancy	2	0	2	0	1	2
10. Leytron	2	1	0	1	6	2
11. Châtel-St-Denis	2	0	1	1	1	2
12. Monthey	2	0	1	1	3	1
13. Le Locle	2	0	0	2	3	0
14. Boudry	2	0	0	2	0	0

GRUPE 2

Berne - Central	1-0
Berthoud - Delémont	2-3
Dürrenast - Rapid Ost'digen	1-2
Laufon - Breitenbach	0-2
Lyss - Moutier	0-0
Thoune - Köniz	2-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Fribourg	2	2	0	0	6	3
2. Berne	2	2	0	0	2	0
3. Rapid Ost'digen	2	2	0	0	4	2
4. Thoune	2	1	1	0	5	2
5. Lyss	2	1	1	0	3	1
6. Breitenbach	2	1	0	1	3	2
7. Dürrenast	2	1	0	1	6	2
8. Central	2	1	0	1	4	2
9. Delémont	2	1	0	1	6	2
10. Moutier	2	0	1	1	2	3
11. Köniz	2	0	1	1	2	3
12. Berthoud	2	0	0	2	5	7
13. Laufon	2	0	0	2	1	5
14. Baudepartement	2	0	0	2	1	6

GRUPE 3

Ascona - Buochs	0-4
Goldau - Muri	2-1
Suhr - Tresa	1-1
Sursee - Altdorf	3-0
Emmenbrücke - Mendrisio	0-0
Einsiedeln - Kriens	2-1
Klus - Zoug	3-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Sursee	2	2	0	0	11	4
2. Buochs	2	2	0	0	7	4
3. Emmenbrücke	2	1	1	0	3	0
4. Tresa	2	1	1	0	2	1
5. Mendrisio	2	1	1	0	2	1
6. Klus	2	1	0	1	4	2
7. Muri	2	1	0	1	2	2
8. Suhr	2	0	2	0	2	2
9. Einsiedeln	2	1	0	1	2	2
10. Goldau	2	1	0	1	4	2
11. Zoug	2	0	1	1	1	4
12. Kriens	2	0	0	2	1	5
13. Altdorf	2	0	0	2	1	6
14. Ascona	2	0	0	2	0	5

GRUPE 4

Embrach - Herisau	0-1
Dübendorf - Kilchberg	0-2
Frauenfeld - Tuggen	4-3
Glaris - Alstätten	0-0
Küsnacht - Rorschach	3-0
Red Star - Brüttisellen	1-0
Vaduz - Stäfa	3-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Vaduz	2	2	0	0	7	3
2. Red Star	2	2	0	0	4	2
3. Alstätten	2	1	1	0	4	1
4. Küsnacht	2	1	1	0	5	2
5. Glaris	2	1	1	0	3	1
6. Herisau	2	1	1	0	2	1
7. Kilchberg	2	1	0	1	4	3
8. Frauenfeld	2	1	0	1	5	2
9. Brüttisellen	2	1	0	1	2	2
10. Tuggen	2	0	1	1	5	6
11. Rorschach	2	0	1	1	1	4
12. Stäfa	2	0	0	2	3	6
13. Embrach	2	0	0	2	1	5
14. Dübendorf	2	0	0	2	1	6

Sur les autres stades de LNA

● YOUNG BOYS - LAUSANNE 5-1 (3-1)

Wankdorf. - 10.500 spectateurs.
Arbitre: Röthlisberger (Aarau).
Buts: 22' Gertschen (autogol) 1-0; 32' Schürmann 1-1; 43' Wittwer 2-1; 44' Holmqvist 3-1; 80' A. Sutter (penalty) 4-1; 89' Zuffi 5-1.

Young Boys: Kobel; Conz; Wittwer; Weber, Baumann; Baur (81' Hohl); Holmqvist, Maissen; Nilsson (72' Jeitzner); Zuffi, A. Sutter.

Lausanne: Milani; Seramondi; Hertig, Henry, Fernandez; Castella, Schürmann, Antognoni, Gertschen (54' Tachet); Thychosen, Chapuisat (66' Bissig).

Notes: avertissement à Henry (fautes répétées). YB sans Zurbuchen; LS sans G. Besnard (tous deux blessés).

● ZÜRICH - SION 3-0 (0-0)

Letzigrung. - 4300 spectateurs.
Arbitre: Muhmenthaler (Granges).

Buts: 61' Kundert 1-0; 84' Vöge 2-0; 88' Romano 3-0.
Zürich: Tornare; Landolt; Andrachio, Shane Rufier, Stoll (78' Schlumpf); Paradiso (73' Hedinger), Kundert, Bickel; Romano, Vöge, Studer.

Sion: Pascolo; Sauthier; Fournier (36' François Rey), Balet, Rojevic; Pifaretti (68' Albertoni), Bregy, Debonnaire; Aziz, Cina, Bonvin.

Notes: avertissements à Shane Rufier (12'), Debonnaire (63') et Landolt (74').

● LUCERNE - BELLINZONE 1-1 (0-0)

Allmend. - 6600 spectateurs.
Arbitre: Roduit (Sion).
Buts: 60' Mohr 1-0; 76' Turkylmaz 1-1.

Lucerne: Tschudin; Wehrli; Schönenberger, Kaufmann; Marini, René Müller, Mohr, Martin Müller, Birrer; Fink (80' Esposito), Gretarsson.

Bellinzone: Mellacina; Jakubec; Tognini, De Giovanni, Germann; Gilli (82' Urs Meier), Schär, Fregno, Zbinden; Turkylmaz (85' Gersinho), Jacobacci.

Notes: avertissements à Zbinden

(14'), Schönenberger (52') et Marini (56').

● SAINT-GALL - AARAU 0-0

Espenmoos. - 8000 spectateurs.
Arbitre: Sandoz (Peseux).
Saint-Gall: Huwyler; Jurkemik; Irizik, Rietmann; Alge, Hegi (87' Moscatelli), Piserchia, Fischer, Hengartner (64' Metzler); Zwicker, Braschler.

Aarau: Böckli; Osterwalder; Rindlisbacher, Tschuppert, Kühni; Nazar (89' Rossi), Schär, Herberth, Wyss (83' Christensen); Wassmer, Wynton Rufier.

Notes: avertissements à Wyss (20') et Hegi (87').

● BÂLE - GRASSHOPPER 0-1 (0-0)

St-Jacques. - 6100 spectateurs.
Arbitre: Philippoz (Sion).
But: 80' Andermatt 0-1.
Bâle: Suter; Zahner; Herr, Bernauer; Bützer, Hänni, Smith, Thoma (58' Furi), Wehrli (22' Knup); Nadig, Eggeling.

Grasshopper: Brunner; Egli; Stutz, Andermatt; Ponte, Koller, Bacchini (63' Pedrotti), Sforza, Bianchi (39' Stiel); Cesar, Gren.
Notes: avertissements à Hänni (10'), Bützer (16'), Andermatt (27') et Sforza (37').

● SERVETTE - NEUCHÂTEL XAMAX 3-1 (2-1)

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. NE Xamax	4	3	0	1	14	5
2. Young Boys	4	2	2	0	10	4
3. Aarau	4	2	2	0	6	2
4. Grasshopper	4	2	2	0	5	2
5. Lausanne	4	3	0	1	9	8
6. Sion	4	1	2	1	6	5
7. Servette	4	1	2	1	5	4
8. Saint-Gall	4	1	2	1	2	4
9. Zurich	4	1	1	2	6	3
10. Bellinzone	4	0	2	2	6	2
11. Lucerne	4	0	1	3	3	1
12. Bâle	4	0	0	4	2	14

PROCHAINS MATCHS

Samedi 29 août, 17 h 30: Grasshopper - Lucerne. - 20 h: Aarau - Young Boys; Bellinzone - FC Zurich; Lausanne - Servette; NE Xamax - St-Gall; Sion - Bâle. (si)

SPORTS

En championnat de LNB de football à La Charrière Amère défaite pour le FCC

Les «jaune et bleu» n'ont toujours pas récolté le moindre point dans le présent championnat. Et pourtant samedi, ils en auraient eu cent fois l'occasion et les moyens.

Très sérieusement distancés après une quarantaine de minutes de jeu, les jeunes Chaux-de-Fonds ont trouvé les ressources morales pour rétablir durant trois cents secondes une situation a priori catastrophique.

Même si leurs efforts louables ont été ruinés en fin de compte, ce sursaut méritoire devrait tout de même servir d'encouragement pour les gars de Chiandussi.

Reste à savoir comment ils surmonteront ce terrible coup porté à leur moral.



Très beau geste d'Egli (à droite). Le Biennois Häfliger ne peut qu'admirer. (Photo Schneider)

Curieux match en vérité, que celui de samedi, entre deux équipes plus qu'approximatives dans leur conception défensive.

Le FCC, malgré le retour de Montandon au poste de libero n'a pas encore trouvé l'équilibre dans ses lignes arrières.

LA CHARRIÈRE

Georges KURTH

On allait en avoir une première preuve après trois minutes à peine, lorsque Sollberger, bien essulé ouvrit la marque. Renzi, au terme d'un très bon mouvement collectif répliqua peu après. Mais l'illusion fit long feu.

COUPS DE PATTE

Inscible comme c'est pas permis, le Tchecoslovaque et ex-champion d'Europe Ondrus pesa de toute son expérience sur l'issue de la partie.

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO

2 X X 1 1 1 2 1 1 2 1 2 1

TOTO-X

2 - 20 - 25 - 29 - 31 - 32.
Numéro complémentaire: 3.

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

2 - 6 - 19 - 27 - 34 - 40.
Numéro complémentaire: 16.

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses de dimanche:

Course française à Deauville:
18 - 3 - 8 - 12 - 7 - 17 - 15.

Course suisse à Dielsdorf:
2 - 3 - 5 - 1. (si)

LNB, groupe ouest

La Chx-de-Fds - Bienne	4-5
Granges - Bulle	3-0
Malley - Etoile Carouge	1-3
Vevey - Chênois	2-5
Martigny - Yverdon	1-0
Renens - Montreux	2-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chênois	4	3	1	0	12	4 7
2. Granges	4	3	1	0	9	3 7
3. Etoile Carouge	4	3	0	1	11	5 6
4. Montreux	4	3	0	1	10	6 6
5. Bienne	4	2	1	1	13	12 5
6. Malley	4	2	0	2	7	7 4
7. Vevey	4	1	2	1	9	10 4
8. Yverdon	4	2	0	2	4	5 4
9. Bulle	4	1	1	2	5	9 3
10. Martigny	4	1	0	3	4	11 2
11. Renens	4	0	0	4	7	11 0
12. La Chx-de-Fds	4	0	0	4	5	13 0

PROCHAIN MATCHS

Samedi 29 août. - 17 h 30: Bulle - La Chaux-de-Fonds, Etoile Carouge - Vevey, Montreux - ES Malley. 20 heu-

En l'espace de dix minutes, il prouva à l'occasion de deux coups-francs, pris de 17 et 22 mètres, qu'il avait encore de la dynamite dans les pieds.

Le brave Surdez et la défense chaux-de-fonnière en sont encore pantois. Mais que dire de l'arbitre, qui lors du 1 à 2 permit aux Seelandais qui tergiversaient de semer la pagaille avant d'avertir Sylvestre?

Sonné, k.-o. debout, le FCC fréquemment en difficulté sur les ballons adressés depuis les côtés, ne pouvait empêcher Taddei de porter la marque à 1 à 4.

Un centre de Skov, une reprise des 25 mètres de l'espoir biennois, l'humiliation était dans l'air.

La largesse d'esprit de M. Suess (coupable lors de certaines agressions) devait permettre à Persona de réduire les distances peu avant le thé. Le Brésilien, inconstant dans sa performance, ne manqua pas la transformation du penalty sifflé un peu généreusement pour une faute à l'encontre de Sylvestre.

Remis en selle, le onze de Chiandussi se fit résolument conquérant dès la reprise. Aux oubliettes, la résignation! Jeu plus aéré, actions plus tranchantes des Chaux-de-Fonds; la défense biennoise perdit de sa superbe.

Et le gardien vétérinaire Karl Grob y alla d'une intervention hasardeuse de plus. Bousculé peut-être, il relâcha un ballon que Béguin ne pouvait que loger au bon endroit.

Restait une longueur à rattrapper. Ce fut bientôt chose faite avec la complicité de Teucher. Le Biennois «oubia» le ballon à 30 mètres de ses buts. A l'affût, Egli le vaillant ne se fit pas prier.

A un quart d'heure du terme, l'obstination égalait le taux de réussite.

TROIS FOIS HÉLAS

Pas pour longtemps. Gigon, oublié, sut interpréter de la tête un centre du

Danois Skov (79'). Le FCC aussi avait fait preuve de largesse une fois encore. D'imprécision aussi, teintée de malchance parfois. Parce qu'en trois occasions (Egli, Carmona, Béguin), les «jaune et bleu» furent à un rien d'obtenir in extremis un partage qui aurait été simplement plus équitable. Patience et longueur de temps...

G. K.

● LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 4-5 (2-4)

La Charrière: 700 spectateurs.
Arbitre: M. Robert Suess (Adliswil).

Buts: 3' Sollberger 0-1, 9' Renzi 1-1, 17' Ondrus 1-2, 27' Ondrus 1-3, 39' Taddei 1-4, 43' Persona (penalty) 2-4, 58' Béguin 3-4, 74' Egli 4-4, 79' Gigon 4-5.

La Chaux-de-Fonds: Surdez; Montandon; Vallat, Amstutz, Castro; Sylvestre, Persona, Carmona; Egli, Renzi (78' Sabato), Béguin.

Bienne: Grob; Ondrus; Taddei, Häfliger, Teucher (85' Rahmen); Gigon, Skov, Meichtly, Herren; Mayor (46' Hinz), Sollberger.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Fracasso, Crevoisier, Scheurer, Guede, Bridge et Richard (blessés). Bienne sans Missy et Muster (blessés) et Terregna (service militaire). Derby «horloger» sans affichage du temps de jeu. Terrain en parfait état. Température estivale.

Avertissements: Sylvestre (antijeu), Häfliger (faul), Persona (faul).

Tirs au but: 10-7 (3-4). Corners: 6-6 (2-3). Fautes sifflées: 16-14 (11-6).

Pire que la défaite de NE Xamax aux Charmilles

Encore une «gRyf» en moins!

Un choc. Un craquement. Sec et sinistre. Un signe des deux mains révélateur. Le soigneur, les médecins, l'entraîneur, la civière, l'ambulance et l'hôpital. Ce scénario, du genre catastrophe, que l'on n'aime voir nulle part et encore moins sur une pelouse de football, a gâché involontairement l'affiche de la 4e soirée du championnat de LNA. Plus que la défaite logique, c'est l'indisponibilité de Claude Ryf (fracture transversale du tibia droit) qui marquera le plus le tenant du titre. Celui-ci abordera les matchs de Coupe d'Europe avec une défense totalement nouvelle par rapport à l'année passée.

De façon étonnante, cette arrière-garde donnée comme plus forte n'a pas encore trouvé ses marques. Samedi soir, les 9'500 spectateurs se sont aperçus à loisir des lacunes visiteuses. Certes, la sortie prématurée du latéral gauche a privé Neuchâtel Xamax de deux pions essentiels (Ryf mais aussi Hermann contraint de reculer d'un cran). Cependant individuellement, Geiger, Mottiez, Kaltaveridis, Hermann et Perret se sont mis en évidence avec des erreurs de débutants. Les trois buts genevois ont, en effet, découlé, à la base, de grossières fautes adverses.

LE ROI DU CONTRE

Une passe en retrait hasardeuse de Mottiez à Geiger est venue profiter à

● SERVETTE - NE-XAMAX 3-1 (2-1)

Les Charmilles: 9.500 spectateurs
Arbitre: M. Philippe Mercier (Pully).

Buts: 18' Kok (1-0), 26' Lei-Ravello (1-1), 35' Kok (2-1), 72' Eriksen (3-1). Servette: Mutter; Grossenbacher; Hasler, Bamert, Schällibaum; Decastel, Favre, Kressibucher (60' Palombo); Sinval, Eriksen, Hermann; Van der Gijp, Lüthi, Sutter.

Notes: pelouse en bon état, chaleur accablante; Servette sans Besnard (blessé), NE Xamax sans Stielike, Thévenaz et Urban (blessés); dès la blessure de Ryf, Hermann devient latéral gauche et Nielsen joue en ligne médiane; avertissements à Van der Gijp (antijeu), Mottiez (jeu dur) et Perret (jeu dur); fautes sifflées: 15-8 (4-4), hors-jeu: 5-3 (3-3), tirs au but: 13-8 (5-5), corners: 0-9 (0-3).

A l'heure du mécompte Chacun à sa place

Le malheur des uns fait le bonheur des autres... parfois. Ou partiellement. Roland Weidle, l'entraîneur allemand du FC Bienne s'en expliquait, hurlements tus et calme retrouvés: «Je suis content des deux points acquis, mais je suis déçu de mon équipe. Il est inadmissible de vilipender de cette façon un avantage aussi conséquent (1-4). Je vais rappeler à mes défenseurs leur véritable fonction. La chance? Elle nous a assisté en fin de match surtout. Au plan du fond de jeu, le FC La Chaux-de-Fonds est l'adversaire le plus fragile que nous avons rencontré jusqu'ici. Je rends hommage cependant à cette jeune équipe qui s'est battue à fond, prouvant des ressources morales solides».

TONI...VELÉ

Je suis enragé, déçu, démoralisé. J'ai pitié avant tout pour mes gars qui ne méritaient pas ça. Solidaire, l'entraîneur du FCC retrouve peu à peu ses esprits.

C'est de notre faute; nous entrons dans le match quand tout est presque perdu. J'ai toujours prétendu que le foot se pratiquait autant avec la tête qu'avec les pieds. Le défaitisme, le fatalisme sont difficile à extirper.

Notre réaction a été trop tardive et l'engagement total de mes gars a été anéanti en un clin d'œil. Après l'égalisation, j'aurais été heureux d'un point, synonyme de délice.

Bienne a connu une réussite insolente, favorisée par notre

inconstance. Nous nous sommes créés une multitude d'occasions favorables. Par manque de lucidité, nous en avons trop gaspillé.

EFFICACITÉ

Ils ont tiré cinq fois au but et ont marqué à chaque coup. C'est une chance incroyable: s'étonnait Marcel Mauron, responsable technique du FCC. Nos gars ont réalisé des progrès en phase offensive. Mais à courir systématiquement après un score déficitaire, on en perd son calme.

DOMMAGE

Il a souffert de la touche avec ses copains. José Guede, comme eux, était dépité au terme du match. L'équipe avait bien commencé, puis elle a connu un passage à vide désastreux. Elle a su se reprendre; elle a mieux joué. Elle s'est sabordée après l'égalisation. Vraiment navrant. Bienne ne connaîtra pas à tous les matchs la même réussite.

ESPOIR

De retour en Suisse depuis une semaine, Jan Bridge se soumettra aujourd'hui à un contrôle médical à Genève. Le blond Canadien qui assistait pour la première fois de la saison à un match du FCC a bon espoir.

Je me sens bien; j'espère que j'obtiendrai le feu vert pour reprendre l'entraînement. Après une période de réadaptation (musculature, condition physique), je vais tout faire pour revenir à la compétition avant la fin du premier tour.

Georges KURTH

GENÈVE

Laurent GUYOT



Marco Schällibaum debout (à gauche) - Patrice Mottiez à terre (à droite): le symbole de la rencontre. (Photo Lafargue)

Eriksen. Kok a exploité de la meilleure manière son centre (18'). Une balle perdue par Perret, Hermann «effacé», Sinval et le centre repoussé trop mollement par Corminboeuf s'est retrouvée au fond des filets grâce à Kok, le meilleur homme sur le terrain (35').

Enfin le troisième but a vu Sinval récupérer le ballon dans les pieds de Sutter au milieu de son camp. Le Brésilien a traversé tout le terrain pour offrir, grâce au hors-jeu coupé par Kaltaveridis, le numéro 3 sur un plateau à Eriksen (72').

Ces descriptions se sont révélées intéressantes afin de démontrer les difficultés rencontrées par Neuchâtel Xamax sur les contres et les ouvertures en profondeur. Pourtant les «rouge et noir», dominant les 3/4 d'une rencontre valant avant tout par les nombreuses occasions et son rythme élevé compte tenu de la chaleur étouffante, ont créé le même danger au sein d'une défense genevoise plus souvent paniquée qu'à son tour. Seule différence, après l'euphorie connue contre Bâle, les attaquants neuchâtelois sont tombés de haut. Van der Gijp, par exemple, a largement perdu son duel à distance face à son compatriote Kok.

Le Hollandais de Genève, toujours très percutant face à Neuchâtel, n'est pas venu faire mentir la légende. Son punch, sa technique et sa force de frappe dans des actions de contre l'ont désigné comme le roi de la soirée. A défaut de pouvoir l'attribuer à un arbitre, M. Mercier, qui s'est montré aussi peu inspiré que les champions de Suisse.

Pour Claude Ryf Le «pépin»

Le destin s'en est mêlé. Sans quoi comment expliquer le malheureux incident qui a mis en cause deux joueurs d'une extrême correction comme Claude Ryf et Rainer Hasler. Du choc fruitif, seul le Neuchâtelois est resté à terre. Son geste significatif des deux mains a immédiatement laissé présager le pire. Sans compter que le bruit du craquement sec est monté jusque dans les tribunes.

Le diagnostic a mis du temps à venir. Pierre Jobin, l'un des médecins du club neuchâtelois, est revenu quelques dix minutes après la fin du match pour annoncer le diagnostic: fracture transversale du tibia droit. Le médecin de l'équipe nationale, M. Vogel, souffrant lui d'une fracture du poignet et ne pouvant opérer, il a été fait appel au chirurgien-chef orthopédiste de l'Hôpital de Pourtalès, Ulrich Saxer.

Le latéral neuchâtelois s'est vu transférer de la Clinique Beau-Séjour dans l'établissement hospitalier du Bas. Sous une anesthésie péridurale, Claude Ryf a subi avec succès une intervention, dans la nuit de samedi à dimanche, destinée à réduire la fracture. Son hospitalisation, compte tenu de la cicatrisation, durera une bonne semaine.

L. G.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Sonceboz (032) 97 21 59
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

On meurt qu'une fois, pas vrai?

Ecoutez cet aveu extraordinaire, qui résume le paradoxe qui contamine même l'Eglise: «L'extrême onction est devenue onction des malades, pour ne pas effrayer. A une croyante pratiquante, qui mourait d'un cancer, je n'ai jamais pu proposer ce dernier sacrement. Ça l'aurait alertée», avait justifié son mari.

La peur règne maîtresse.

«Inutile de vous dire que je suis devenu un fonctionnaire du service funéraire. Je ne connais pas celui dont je suis censé parler. Quand on me dit: L'Eglise est hypocrite, j'ai envie de rétorquer: Et vous?»

La mort devient une question de professionnels. Les pompes funèbres doivent évacuer les cadavres parfois sur l'heure, des domiciles, des cliniques, ou appelées par la police. La famille choisit, elles exécutent: c'est une rupture profonde avec la tradition, un éloignement considérable intervenu il y a à peine trente ans.

Bien sûr, on le rabâche: à encenser la jeunesse corporelle (sexe performant, santé de fer, beauté clinique), la mort a perdu son sens. L'au-delà, qu'on tente de rendre palpable avec ces «témoignages venus de loin» se vend au prix d'un optimisme hollywoodien. L'indifférence métaphysique ne se formalise pas de quelques passages à l'Eglise, mariage ou enterrement, puisque le paganisme ambiant n'a encore pas trouvé de substitut.

Enfin, la vie de famille s'éclipse devant «l'individu social», on remodèle le rite funéraire. Désormais, on confie le culte de la mémoire aux communes. On simplifie la mort pour se simplifier la vie. Et on renonce au choix liturgique entre inhumation et crémation, la résurrection des morts n'ayant plus aucune portée dans les convictions personnelles. Anecdotes de la foi, les superstitions liées aux émanations fantomatiques des revenants ont été récupérées par le folklore réincarnationniste.

Il faut ainsi constater que les règlements des cimetières ont pris le relais du rite sous un angle pratique. Les pouvoirs publics soutiennent la solution des tombes anonymes parce qu'elle suit le droit fil de leur préoccupations, à savoir la densification des zones urbanisées. Petit à petit, sur le Littoral du moins, on supprime les concessions payantes dans les cimetières. Une réduction du problème pleinement justifiée par l'air du temps. Vivons heureux dans le Royaume de l'insouciance.

Catherine ROUSSY

Collège régional
du Val-de-Travers

125 ans et
une exposition

● LIRE EN PAGE 22

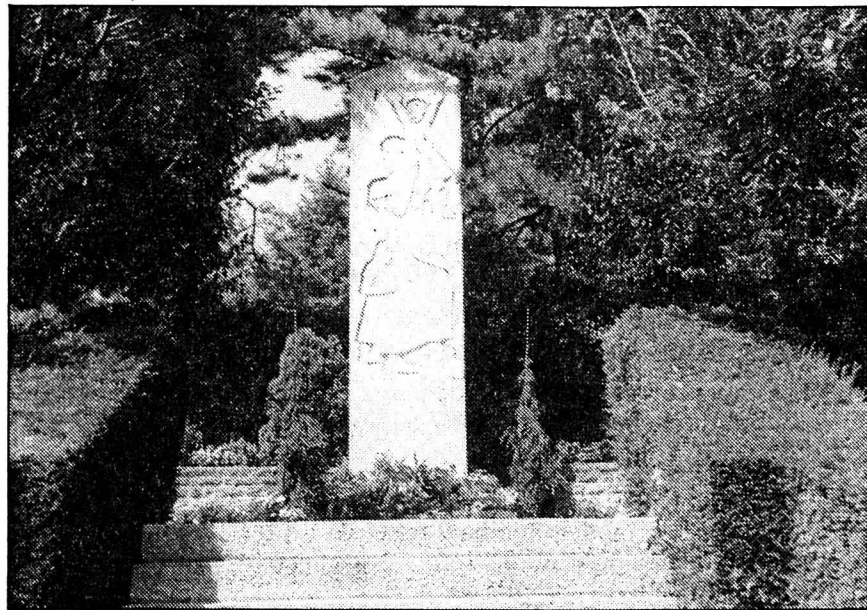
Canton du Jura:
naissances en 86

Un record
depuis dix ans

● LIRE EN PAGE 24

Nouvelles fosses collectives dans les cimetières La mémoire sans le nom

La simple évocation de fosse commune a fait frissonner des générations. Quoi, mourir dans l'anonymat et le dénuement de toute mémoire? Aujourd'hui, la fosse devenue tombe anonyme ne rassemble plus seulement les cendres de la misère et de la solitude. C'est là, dans un même caveau collectif, qu'on souhaite reposer, indistinctement de son origine sociale.



Ne vous affligez pas: la tombe anonyme de Neuchâtel est toujours bien entretenue. (photo Impar-CRy)

Corcelles-Cormondrèche créera une tombe anonyme. Sur le Littoral, sept communes en disposent déjà; ailleurs, celle de Bienne est une véritable promenade; et à La Chaux-de-Fonds, on parle de «Jardin du souvenir». C'est le vœu populaire, familial, individuel. Un vœu qui s'harmonise aussi à l'économie d'espace préconisée par les nouvelles conceptions de l'aménagement du territoire.

Tous les professionnels consultés (pompes funèbres de Neuchâtel et du Jura, responsables de cimetières communaux, pasteurs et abbés) constatent

un net changement dans le rite funéraire. Peu avant les années soixante, on ne comptait pratiquement pas d'incinération. L'inhumation, qui reste majoritaire dans les petits villages et aux Franches-Montagnes tend à diminuer ailleurs. La crémation ou incinération devient aujourd'hui la pratique dominante.

Cette dernière a largement favorisé la solution commune.

A Neuchâtel comme à La Chaux-de-Fonds, 15% des convois aboutissent dans la tombe anonyme. C'est énorme, et radicalement nouveau. On en trouve

souvent les raisons dans les conseils de familles réunis devant les employés des pompes funèbres.

Que sait-on des vœux de son parent défunt? Rien parfois: il faut choisir à sa place. Pour des questions de commodité, de frais, de conviction personnelle, les parents se décident pour la tombe anonyme.

Quelques personnes transmettent leurs vœux à une entreprise, ou comme à Neuchâtel, cotisent à la Société de crémation. Elles prévoient souvent de quoi assurer le service funéraire et la pierre tombale: de plus en plus on veut mourir «sans rien devoir à personne», et parfois dans la peur de déranger sa propre famille. Celle-ci, disséminée, ne peut assurer un entretien régulier de la parcelle.

Les communes préfèrent cette solution à un cimetière où contrastent tombes à l'abandon et parcelles fleurissantes.

Quand quelqu'un opte pour la tombe anonyme, il anticipe sur l'inéluctable dissolution des liens familiaux.

De fortes traditions rejettent la crémation et à plus forte raison la tombe anonyme: c'est le cas du Val-de-Ruz et des Franches-Montagnes. En pays fidèles au catholicisme, la veillée, les prières, et l'inhumation se pratiquent toujours. Et il arrive que la famille réclame à domicile le parent mort à l'hôpital. Tendance rétroactive aux Franches-Montagnes: on redemande «l'habit», préféré au linceul. Et tous les convois sont beaucoup, beaucoup fleuris.

Autrefois, on y enterrait les corps des assistés sociaux, aujourd'hui, tous les milieux peuvent s'y trouver. «Ce n'est que reconnaître l'implacable égalité devant la mort» avait expliqué un homme prévenant à un responsable de pompes funèbres. Et quel soulagement pour les familles, qui ne voient pas l'utilité de se recueillir sur une tombe.

Abordons aussi la question financière: l'enterrement le plus coûteux est celui qui se célèbre et commémore: entre inhumation, service funéraire, annonces et faire-part, enfin la pierre tombale, ce sont des milliers de francs qui se dépensent. La crémation, maintenant comprise et acceptée comme plus hygiénique, coûte aussi moins cher. La tombe anonyme ne nécessite pas d'urne. Les cendres sont mélangées. On referme le caveau. Et sous une même pierre, la commune veille sur ses citoyens-défunts.

C. Ry

● LIRE AUSSI LE REGARD

Jura bernois
Le Cirque Plume
victime d'un
protectionnisme
culturel?

● LIRE EN PAGE 25

Festival de folklore international La danse, complément de l'Histoire



Des costumes somptueux brodés à la main: «Jantar» de Gdansk, Pologne. (Photo Impar-Gerber)

Neuf ensembles, six pays, 200 exécutants, des salles pleines à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Couvet, c'était, depuis vendredi dans le canton, le grand rendez-vous folklorique de l'été.

Un pas de plus vient d'être franchi vers la reconnaissance d'un fait: la civilisation industrielle, en matière de folklore, ne tuera que ce que l'on voudra bien laisser mourir. La danse, le costume, le chant populaire, vivront si on les fait vivre.

L'expérience est réussie, elle sera reprise en 1988, puis tous les deux ans. Alternativement, chaque année, le canton aura un festival choral, un festival folklorique. (DdC)

● LIRE EN PAGE 17

Exposition nationale
de sculpture
Bonne nouvelle pour
le Val-de-Travers

● LIRE EN PAGE 22

billet

Autour de la table ronde, celle des habitués, celle où les con-sommations arrivent sans même qu'il faille commander.

«Voilà que ma nièce s'est mis en tête de devenir «chauffeuse» de poids lourd. Pas un métier pour une fille! Et mieux, imagine-toi que le fils de Paulet a décidé de quitter l'usine pour élever ses enfants. Se faire entretenir par sa femme, non merci... Pas, Fernand?»

«Moi, je peux te le dire, tu n'es qu'un affreux misogynie. Ma fille, elle, aurait pu apprendre le métier qui lui plaisait, je te l'assure. Bien sûr, elle s'est mariée bien jeune. Et j'ai toujours gardé les enfants, lorsque ma femme me le demandait. Bien sûr, elle ne sortait guère.»

«Tiens, en parlant de femme... As-tu lu qu'on leur réserve des places de parc, dans je ne sais quelle ville. Qu'en penses-tu, toi le fan du MLF?»

«Si tout le monde faisait comme toi, cela n'arriverait jamais pas, en tous les cas.»

«???»

«Voilà que j'aurais autorisé ma femme à apprendre à conduire! C'est tout de même moi qui paye la voiture, non?»



quidam

Olivier Carrel, de Travers, vient de fêter ses 16 ans. Aujourd'hui, Olivier commence les cours au Gymnase Numa-Droz à Neuchâtel, en section diplôme culture générale. Dans trois ans, il étudiera le graphisme. Le dessin est une de ses passions.

L'autre est la planche à voile, qu'il pratique depuis 5 ans.

— Au début, c'était un amusement. L'an passé, j'ai terminé deuxième du ruban rouge sur le lac des Taillères.

Ce succès lui a permis de participer à la finale romande sur le lac Léman à Genève.

— 15e au classement général et premier jeune, j'ai gagné une coupe. Les premiers étaient presque des pros. Ils habitent à deux pas du lac. C'est un gros avantage pour s'entraîner.

Cette année, Olivier change de catégorie d'âge.

— Concourir avec des gars de 25 ans, cela va être dur... mais c'est comme cela que l'on progresse.

Olivier vient de mettre au point une planche à roulettes coiffée d'une voile.

— C'est super le long de la piste cyclable à Couvet. Je fonce à 30 km/h. La planche vibre, c'est terrible, mais le plus dur c'est de s'arrêter. (Texte et photo fc)

bonne nouvelle

... pour les amateurs d'archéologie

Si vous vous intéressez à l'archéologie, sachez qu'une visite des fouilles se déroulant au Mont-Terri est prévue le samedi 22 août, dès 10 heures. Le point de rencontre est situé au haut du chemin conduisant au Plateau du Mont-Terri, en amont de Cornol. (pve)

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. — Un reportage fait mieux que la fiction

PAGE 17

LE LOCLE. — En 1900 comme si vous y étiez

PAGE 18

LAC DE NEUCHÂTEL. — Traversée à la nage

PAGE 22

UNDERVELIER. — La Société des peintres et sculpteurs jurassiens expose

PAGE 24

IMPAR SERVICE

● PAGE 26

Invitation.



Vichy vous offre gratuitement un traitement du visage.

L'esthéticienne Vichy se trouvera dans notre pharmacie les 25 et 26 août. Elle aimerait, au moyen d'un traitement facial individuel et gratuit, vous faire découvrir les bienfaits des soins de beauté appropriés.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de 25 francs, vous recevrez un cadeau qui vous fera certainement plaisir.



pharmacie pillonel
Laboratoire homéopathique

balancier 7 et serre 61
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039-23 46 46/47

Garage de l'Hôtel-de-Ville 25

A. Bergamin, ☎ 039/28 40 20

**réparations-réglage
toutes marques**

Vente voitures, pneus, batteries

Crédit-express
Limites les plus hautes
en 24 heures
 Paiements comptants élevés -
mensualités modérées
également si crédit en cours.
MLBS Landtrasse 26
5430 Wettingen
Téléphone 056/27 15 51
Samedi ouvert 10-16 h

GAGNEBIN & CO
OPTIQUE



LA CHAUX-DE-FONDS
PLACÉ NEUVE 6



Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois La Chaux-de-Fonds Cours du soir 1987-1988

Les inscriptions seront prises par le secrétariat contre paiement d'une finance non-remboursable à verser au CCP 23-1532-4 jusqu'au 29 août 1987 concernant le cours No 11 et jusqu'au 26 septembre 1987 dernier délai pour les autres cours, en indiquant sous communications le No du cours désiré.

Les soirs et heures prévus pourront éventuellement être changés, d'entente entre les participants et les professeurs.

Tous les participants seront convoqués personnellement.

Ecole technique:

- Préparation aux examens théoriques du certificat de capacité de mécanicien ou de conducteur de machines selon art. 41 L.F.**
3e année du cycle de 3 ans; 3 soirs par semaine: lundi, mardi et jeudi de 19 h 30 à 21 h
Durée du cours: 19 octobre 1987 au 9 juin 1988. **Prix: Fr. 385.- environ + matériel**
- Préparation aux examens professionnels supérieurs de mécanicien et de mécanicien en automobiles (maîtrise fédérale)**
Ce cours est réservé aux participants ayant suivi la 1re année. 2 soirs par semaine et samedi matin.
Début du cours: octobre 1987 à juin 1988.
- Initiation à la commande numérique de machines-outils.**
Début du cours: 26 septembre 1987
8 leçons le samedi matin de 7 h 30 à 11 h 30
Les premières inscriptions seront prioritaires.
Prix: Fr. 200.- (y compris support)
M. H. Leuba
M. C. De Bona
M. J. C. Sunier
M. E. Leuba
- CN - Application tournage (2 cours)**
Début du 1er cours: 26 septembre 1987
8 leçons le samedi matin de 7 h 30 à 11 h 30
Début du 2e cours: 16 janvier 1988
8 leçons le samedi matin de 7 h 30 à 11 h 30
Préalablement les intéressés devront avoir suivi un cours d'initiation à la CN.
Nombre de places limité à 6 participants par cours. Les premières inscriptions seront prioritaires.
Prix: Fr. 300.-
M. P. A. Wahli
M. P. A. Wahli
- CN - Application fraisage (2 cours)**
Début du 1er cours (mardi et jeudi): mardi 29 septembre 1987
10 leçons de 18 à 21 heures
Début du 2e cours: 16 janvier 1988
8 leçons le samedi matin de 7 h 30 à 11 h 30
Nombre de places limité à 6 participants par cours. Les premières inscriptions seront prioritaires.
Prix: Fr. 300.-
M. D. Gerber
M. M. Chavallaz
- Programmation assistée par ordinateur (FAO)**
Début du cours: 11 janvier 1988
10 leçons lundi et jeudi de 18 à 20 h 15
Préalablement les intéressés devront avoir suivi un cours d'application CN ou être un professionnel de la CN.
Nombre de places limité à 10 participants. Les premières inscriptions seront prioritaires.
Prix: Fr. 300.-
M. M. Zumbrennen
- Dessin industriel assisté par ordinateur (DAO)**
Début du cours: 19 octobre 1987
8 leçons lundi de 18 à 20 h 30
22 octobre 1987
8 leçons jeudi de 18 à 20 h 30
Le cours est destiné uniquement à des professionnels de bureaux techniques.
Nombre de places limité à 10 participants par cours. Les premières inscriptions seront prioritaires.
Prix: Fr. 300.-
M. F. Worpe
M. B. Borel
- Informatique technique Basic**
Début du cours: 19 octobre 1987
8 leçons de 18 à 20 h 15
Prix: Fr. 140.- (y compris support)
M. F. Schwab
- Informatique technique Basic II**
Début du cours: 11 janvier 1988
8 leçons lundi de 18 à 20 h 15
Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours Basic I ou possédant des connaissances de base en informatique (Basic)
Prix: Fr. 140.- (y compris support)
M. F. Schwab
- Réparation de montres et pendules**
Début du cours: 7 septembre 1987
12 leçons lundi de 18 à 20 h 15
Exigence CFC d'horloger-rhabilleur
Prix: Fr. 50.-
M. C. Jubin
- Informatique Pascal**
Début du cours: 19 octobre 1987
8 leçons lundi et mercredi de 18 à 20 h 30
Cours destiné aux personnes possédant un langage informatique (Basic)
Prix: Fr. 140.- (y compris support)
M. P. Hainard
M. F. Schwab
- Initiation à la mécanique automobile en collaboration avec le TCS**
(cours pouvant être modifié)
Début du cours: fin octobre 1987
lundi de 19 h 30 à 21 heures
MM. J. Cosandier - J. Danmeyer - J. Frutschy - A. Margot - C. Tissot
Finance d'inscription à verser au CCP du TCS: 23-792-0
- membre du TCS: Fr. 60.-
- non-membre Fr. 75.-

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat, ☎ 039/28 34 21.

La Direction

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres, pendules, régulateurs
- outillage et machines
- fournitures
- layettes, établis
- documentation sur l'horlogerie, (par exemple: livres d'A. Chapuis).

Christophe Grimm, Grand-Rue 12,
2036 Cormondrèche-Neuchâtel,
☎ 038/31 76 79

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE
en leçons particulières
horaire flexible
rythme et programmes
adaptés

en petits groupes
maximum 3 personnes
tous niveaux

Cours intensifs

de 2 à 12 leçons
par jour

INTERLANGUES
Rue de la Paix 33,
☎ 039/23 11 32
La Chaux-de-Fonds

Annuaire des adresses La Chaux-de-Fonds et Le Locle Fr. 25.-

L'ÉDITION 1987 EST EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES ET À
L'IMPRIMERIE MODERNE SA, rue Daniel-JeanRichard 28

Cet ouvrage vous renseignera sur les habitants de ces deux villes par ordre alphabétique et dans l'ordre des rues par immeuble. Il contient un ordre professionnel et la liste de toutes les sociétés de la ville.

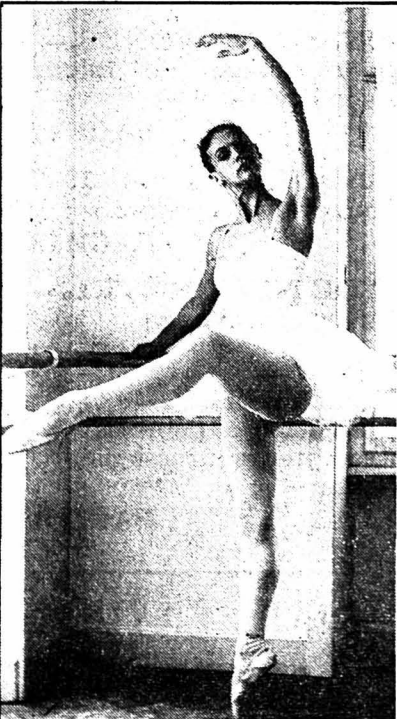
JOCELYNE HUG

DANSE CLASSIQUE

Enfants dès 6 ans
Adultes

Stretching
(étirement,
assouplissement,
relaxation)

☎ 039/28 35 13 ou 26 08 22
Avenue Léopold-Robert 66



LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Festival de folklore international

La danse complément de l'Histoire

C'était, depuis vendredi dans le canton, le grand rendez-vous folklorique de l'été, proposé par la Société du costume neuchâtelois.

Un pas de plus vient d'être franchi vers la reconnaissance d'un fait: la civilisation industrielle, en matière de folklore, ne tuera que ce que l'on voudra bien laisser mourir. La danse, le costume, le chant populaire, vivront si on les fait vivre.

9 ensembles, 6 pays, 200 exécutants, des salles pleines à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Couvet, ont entériné le flair, la passion du comité d'organisation, présidé par Jean Hontoir.

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



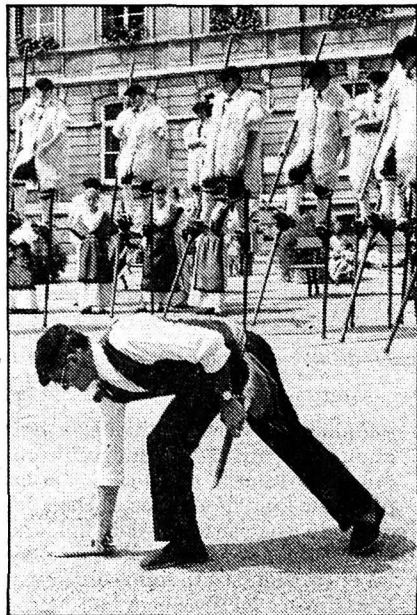
Le flair commandait de faire appel à un certain nombre de groupes de prestige, Catalogne, Pologne, destinés à entraîner dans leur sillage des ensembles moins connus à découvrir.

Les Catalans, «Esbart de dansaires», avaient saisi l'inspiration aux sources, les expressions de la créativité populaire. Stylisées de manière artistique, les interprètes les adaptaient à la scène avec un soin presque scientifique.

«Jantar», est composé d'exécutants de l'Université de Gdansk, Pologne. A un sens inné de l'art populaire, les jeunes danseurs joignent un métier accompli. Dès l'abord on en a plein la vue, somptueux costumes brodés à la main. Aux airs dansés, primesautiers, succédaient les mélodies nostalgiques typiquement slaves.

Divers aspects du folklore européen furent successivement évoqués. La soirée se termina vers minuit.

Tout le soleil et la chaleur de la Méditerranée étaient au rendez-vous après que le présentateur (avé l'accent) eut



Bergers des Landes: le petit bois? Le moindre des maux! (Photo Impar-Gerber)

introduit «La Poulimo de Gemo», Provence maritime, fifres et tambours, rigaudons et farandoles.

Réussite à tous les points de vue

quand ce ne serait qu'à montrer la joliesse de pas retrouvés et de danses qui, finalement, ne sont pas obligées d'être anciennes, le folklore se crée tous les jours. C'était l'option des «Girouloux» de Charleroi, Belgique.

Les Landes, France, c'est le pays d'où viennent toutes sortes de révélations surprenantes. A la douce féminité des femmes, répond la sauvage danse des échasiers, d'une virtuosité folle. Exercice qui n'est pas sans danger. (Un jeune exécutant, tombé lourdement sur le sol samedi soir, a dû être transporté à l'hôpital pour une fracture au bras).

«Rosar de Portugal» ensemble composé d'immigrés vivant dans les Montagnes, fut une révélation. La spontanéité même, tout droit issue du terroir, sans sophistication. Musiques, chants, une indiscutable force d'expression, surtout lorsqu'ils sont présentés, comme l'autre soir, avec cette conviction, cette vitalité débordante.

La colonie portugaise fraternisait avec les indigènes montagnards «La Chanson neuchâteloise» qui ouvrit la soirée chaux-de-fonnière à Polyexpo, soirée suivie par M. Jean-P. Renk, préfet des Montagnes, Francis Matthey, président du Conseil communal, M. et Mme Lucien Louradour, présidents de la Fédération nationale des costumes suisses.

L'art populaire touche de très près le cœur des civilisations, il attira tout un public. Des manifestations comme celles vécues, parviendront à le maintenir. L'expérience sera reprise en 1988, puis tous les deux ans. Alternativement, chaque année, le canton aura un festival choral, un festival folklorique.

D. de C.

Parties d'échecs sur la place Sans-Nom

Jeu en plein air avant l'open des fous du roi



Sur le coup de midi samedi, les 12 jeux d'échecs installés sur la place Sans-Nom étaient occupés. Le Club d'échecs de La Chaux-de-Fonds, dans le cadre d'Estiville, organisait son deuxième «défi» populaire, une nouvelle fois sous un soleil radieux.

Pour la deuxième année consécutive, le Club d'échecs de la Chaux-de-Fonds a accepté, samedi entre 10 et 13 heures, d'animer la place Sans-Nom et son jeu d'échecs géant. Ce «défi» populaire qui avait attiré l'an dernier, autour du grand et des petits damiers une septantaine de passants amateurs de ce sport cérébral fut pour cette édition moins populaire, mais de meilleur niveau. Le président du club, M. Michel Bilat, note d'ailleurs que pour intéresser un large public de passants «il faut réellement faire du racolage». A l'ouverture de ce défi amical, l'Office du tourisme n'avait en effet enregistré aucune inscription... Pour une nouvelle édition, le club pourrait envisager une partie simultanée ou une animation plus dans le style démonstration.

Samedi, cinq ou six joueurs du club se sont prêtés avec plaisir à des échanges de propos et de pièces. Parmi eux, M. Christian Terraz, un des très bons joueurs du club en l'absence de M.

Pierre-Alain Bex, «cerveau» de 22 ans qui vaut 2150 points «Elo». M. Michel Bilat note que trois joueurs chaux-de-fonniers s'inscrivent parmi les 500 meilleurs de Suisse. Et d'ajouter que l'intérêt pour les échecs et leur pratique sont en nette progression à La Chaux-de-Fonds.

Outre les championnats et rencontres habituels, le Club d'échecs se prépare à l'organisation d'un «open» de très haut niveau pour la fin de l'année à La Chaux-de-Fonds, manifestation qui marquera le 75^e anniversaire du club. Parmi les invités de cet open qui se déroulera précisément entre Noël et Nouvel-An, on appréciera en particulier la présence d'un «grand Maître» yougoslave et de deux «Maîtres» internationaux. Sans oublier le gratin des joueurs d'échecs suisses. En tout, une soixantaine de joueurs dont 50 classés pour ces «quatre jours de folie d'échecs», conclut M. Michel Bilat. (RN - photo Impar-Gerber)

Premier festival Vidéo-Jeunesse au Gymnase

Un reportage fait mieux que la fiction



Les vainqueurs de ce premier festival. (Photo Impar-Gerber)

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



Le premier Festival Vidéo-Jeunesse des Montagnes neuchâteloises a d'emblée marqué sa différence. Le jury, présidé par la déléguée aux Affaires culturelles Lucie Vergriete, a primé un reportage, parent pauvre de ce type d'exercice, généralement classé loin derrière les œuvres de fiction. Cette première signe également un record de participation. Avec 12 films en compétition, c'est le plateau régional le plus riche des quelque 11 villes et régions qui seront présentes à la finale romande prévue à Sierre le 18 octobre. C'est dire s'il souffle une brise de créativité chez les jeunes du Haut neuchâtelois. Organisé par la Jeune Chambre économique, ce premier festival des Montagnes s'est déroulé samedi après-midi à l'aula du gymnase devant une soixantaine de personnes.

Ces festivals vidéo-jeunesse, dus à l'initiative de la Jeune Chambre, sont nouveaux dans le paysage. La première manifestation régionale était lancée à Neuchâtel en 1984. Cette même ville accueillait l'année dernière la première finale romande. Pour l'organisation de sa première édition, la Jeune Chambre des Montagnes a obtenu le patronage du Crédit Suisse et de «L'Impartial».

Les conditions de participation stipulaient l'usage d'un matériel identique VHS (Video Home System) que les équipes auront eu à disposition, selon un

plan de rotation, durant une semaine en période de vacances ou 15 jours en période scolaire. C'est au travers des écoles que la plupart des jeunes se sont inscrits. Ils devaient être âgés entre 12 et 19 ans.

Huit mois de travail ont été nécessaires à la commission ad hoc de la Jeune Chambre. Résultat, la projection de 12 films, contenus dans les limites imposées de 6 minutes. Deux reportages seulement, sur la jeunesse et la drogue et le thème des rencontres. Ce sont ces mêmes rencontres qui remportèrent la palme. Une production type sondage dans la rue, qui enchaîne les plans visage dans une dynamique soutenue. Les auteurs réussissant à susciter et à cadrer des réponses fortes à un questionnaire-bateau sur la vie, la mort, l'amour et autres interrogations existentielles.

L'ensemble a plutôt donné dans la fiction, proposant un échantillon de talents variés. Un «Pardonnez-moi, je l'aime» très fleur bleue, un crime dans une «Chambre d'hôtel», tourné par les plus jeunes comme «Au Théâtre ce soir», un «SOS-Nounours» qui pastiche merveilleusement Al Capone et la série noire. Sans oublier les quelques films-errance propres à l'âge adolescent.

Une réalisation ressortait du lot, un clip publicitaire pour une boisson isotonique. Original et parfaitement maîtrisé, le film a été mis hors concours par le jury, car il ne correspondait pas aux exigences techniques (filmé super-8 transféré vidéo). La commission vidéo-jeunesse de la Jeune Chambre lui a néanmoins décerné son prix spécial.

Pour la prochaine édition, les organisateurs souhaitent renforcer l'encadrement technique afin que les concurrents

aient dans les mains un matériel qu'ils maîtrisent mieux et qu'ils soient quelque peu dégagés des contraintes techniques. La section des Montagnes n'entend pas tomber dans le travers qu'elle déplore dans d'autres villes, où les concurrents sont totalement pris en charge par des professionnels. Elle condamne cette manière de faire, provenant de la libre interprétation d'un règlement romand lacunaire et de la course à la performance.

Jura et organisateurs l'ont souligné, l'intérêt d'une telle manifestation est de permettre aux jeunes eux-mêmes de se familiariser avec ce nouveau langage qu'est la vidéo, de s'exprimer et d'investir ce terrain de l'avenir. Faire du petit écran non pas la convergence de regards passifs, mais le support d'une créativité à affiner.

CLASSEMENT

Les deux premiers sont sélectionnés pour le Festival romand de Sierre (18 octobre). La cat. I réunit les 12 à 15 ans, la cat. II les 16 à 19 ans. Les prix comprennent un TV walkmann, des montres, deux lingots d'or (5 gr), etc. Une récompense pour chaque participant.

1. Rencontres: Cyril Tissot et Antoine Berner du Locle (II).
2. SOS-Nounours: Claude Cavalli, Manuel Gagnebin, Paul-André Einberger, Olivier Ballela et Patrick Guyon, CdF (II).

3. Pardonnez-moi, je l'aime, Angéline Marguccio CdF (II).

4. Black Celebration, Nathalie Peter-Contesse et Sabien Frutschi, La Sagne, (1er cat I).

5. La montée au Paradis, Cyril Demarle, CdF (I).

6. Conte cruel, Stéphane Zuccolotto, CdF (I).

7. Chambre d'hôtel, Stéphanie Bovet, CdF (I).

8. Le cauchemar, Laurent Feuz, CdF (I).

9. ex-aequo: Laurel et Hardy 1990, Anne-Marie Mollisi (I) Le Locle; La jeunesse et la drogue, Pascal Boillat, (II), Les Planchettes; Le don, Pierre-Yves Gerber, (I), CdF.

Hors-concours et Prix de la Jeune Chambre: Clip publicitaire, Patrick Lauber (II).

Jeux de samedi

Une erreur technique a fait qu'aucune ligne du jeu concours No 118 «Une lettre change tout» n'a été grisée.

La réponse devenait donc impossible à définir!

C'est le mot figurant à la ligne No 17 qui constitue la réponse à notre jeu.

Le délai d'envoi des coupons de participation est reporté à mercredi 26 août 1987.

Musique baroque au Grand Temple

L'avenir du passé

L'ensemble «More Majorum», vendredi soir en concert au Grand Temple, se sert d'instruments d'époque pour de plus complètes épousailles avec la musique baroque.

Vivaldi, Gabrieli, Forqueray, Fasch, Telemann, Bach, concertos, sonates, cantate quatuor, solo de violoncelle mêlé au clavecin, apport d'un contre-chant, interpénétration des sonorités. Dans une couleur acidulée, le violon dessine des arabesques sereines.

Rythmes allègres, lourdeur et lenteur, assombrissements soudains, pureté des mélodies, la beauté tient à ce glissement, toujours délicat, entre les instruments, violon, Hermeline Desmet, violoncelle Marc Vanscheewijck, hautbois An Vanlancker, flûte à bec Peter van der Heyghen, clavecin Pierre-Laurent Haesler, titulaire par ailleurs de l'orgue du Grand Temple et Cornelia Dupré, soprano.

La musique vient comme du fond d'un horizon sonore, enfile et s'estompe délicatement. Chaque instrument est personnalisé, chaque émotion réfléchie, les musiciens sont tout de sensibilité. Peter van der Heyghen, flûte à bec, est impressionnant de bout en bout, par sa qualité de phrasé et d'imagination. On apprécie la pureté vocale de la soprano, sa maîtrise d'une technique particulière du chant.

Ces partitions «autour de 1700» pourraient laisser. Au contraire la parfaite connaissance du style, de tous les musi-

ciens de l'ensemble, favorise les couleurs les plus subtiles. Chaque partition est toujours finement ornée de teintes qui réveillent le plaisir de l'auditeur.

D. de C.

Cuisine noircie

Le poste des premiers secours de la ville était alarmé samedi, vers 11 h 25, et est intervenu rue Fritz-Courvoisier No 28, troisième étage. En effet, une hotte de ventilation a communiqué le feu à un élément de buffet. L'extinction de ce début de sinistre a été effectuée par le locataire au moyen d'un extincteur, tandis que les PS ont procédé au refroidissement par eau diffusée et seuu-pompe. La hotte et la partie de buffet sont détruites; quant à la cuisine, elle est noircie.



Des questions sur l'allaitement maternel?

Ce soir au Centre de rencontre, à 20 h 30, film, suivi de discussions et expériences partagées sur le sujet. (ib)

NAISSANCE

Une goutte de lumière à l'été finissant:

JAN

nous apporte le bonheur d'être quatre le 21 août 1987

Clinique des Forges

Julia, Corinne et Yves HAESLER-DEPRAZ 2314 La Sagne

PUBLICITÉ

Un avenir pour notre passé
Concours de projets pour le nouveau Musée cantonal d'archéologie
Exposition publique à la salle de la Croix-Bleue
(Rue du Progrès 48)
La Chaux-de-Fonds
Entrée libre
(aujourd'hui: 17 h - 19 h)

LE LOCLE

et son district

Exposition au Forum de la Fondation Sandoz En 1900 comme si vous y étiez

Beaucoup de monde vendredi soir dans «l'amphithéâtre» en plein air du Forum de la Fondation Sandoz lors du vernissage de l'exposition Jura-Rétro. Cette structure unique au Locle se prête à merveille pour ce genre de manifestations tout comme pour des représentations théâtrales.

Cette exposition préparée avec soin par quatre couples et qui occupe la totalité des étages du Forum comprend quatre thèmes essentiels retraçant la vie quotidienne des gens d'ici au début de ce siècle.



Beaucoup de monde pour le vernissage dans «l'amphithéâtre» du Forum. (Photo Impar-Perrin)

Cette démarche intéressante permet, comme l'a relevé le préfet des Montagnes, Jean-Pierre Renk dans son discours d'inauguration, «de mesurer les profondes transformations, les mutations fondamentales qui sont intervenues depuis quelque cent ans dans nos coutumes, nos habitudes, nos activités, nos loisirs, soit notre mode de vie en général».

Décrire par le menu cette exposition serait la déflorer, tant il vaut mieux la

découvrir en prenant le temps de flâner dans les étages du Forum.

Trois thèmes, les métiers au 1er étage, la mode et les jouets au troisième portent sur une époque allant de 1890 à 1910. La chronique du Locle, essentiellement retracée par des articles et annonces de la «Feuille d'Avis des Montagnes», ainsi que par le rappel des principaux événements de 1887 ne portent que sur cette année-là. Quelle évolution lors-

qu'on s'aperçoit qu'il y a un siècle la Brasserie Cambrinus vendait son excellente bière double à 35 centimes la bouteille et que le pain blanc valais à la société de consommation 34 centimes le kilo. Le même poids, mais de choucroute, offert par la Cuisine populaire valait lui 22 centimes. En 1887, alors que la ville comptait «déjà» 11.000 âmes, quelques vrais amis du Locle réclamaient «une salle pour concerts et représentations».

VIVANTE TRANCHE D'HISTOIRE

Ce n'est là qu'un des aspects de cette exposition. Les autres thèmes permettent d'illustrer de façon vivante et concrète toute une tranche de l'histoire

PATRONAGE L'IMPARTIAL



locloise. Ici ce sont les établis de l'horloger d'autrefois, du luthier. Là des mannequins portent les habits que les Loclois revêtaient couramment. Moults ustensiles les courants utilisés quotidiennement en cuisine permettent de se faire une idée sur les habitudes alimentaires de l'époque. Chapeaux de paille ou de feutre d'alors, vieux jouets, remarquables vieux vélos, tout cela fait partie de cette exposition conçue et montée par Geneviève Müllet et Jean-Philippe Boillat, Anne et Raymond Billod, Pierrette et Rémy Cosandey, Rose-Andrée et Orlando Orlandini, avec la collaboration de Mme Alice Python.

Le vernissage fut agrémenté de diverses productions musicales ainsi que d'un défilé de mode 1900 dont les visiteurs peuvent voir la cassette vidéo tournée à ce moment-là. JCP

● Forum de la Fondation Sandoz, Lion d'Or 8. Exposition ouverte jusqu'au samedi 29 août, chaque soir de 19 h 30 à 22 h et samedi 29 de 14 h à 22 h.

la voix d'une région

Sur la place du Marché Tradition et folklore d'ailleurs



Le groupe landais «Lous Cames de Boy de Segosa» sur la place du Marché. (Photo Impar-Perrin)

Animation sympathique, qui aurait d'ailleurs mérité une meilleure publicité, samedi après-midi sur la place du Marché du Locle. Dans le cadre du premier Festival de folklore international du canton de Neuchâtel et en prélude à la soirée organisée le soir même à Polyexpo la soirée organisée par la Société du costume neuchâtelois, se sont présentés au Locle sous un rayonnant soleil.

Ce furent d'abord les danses harmonieuses et gracieuses des Polonais qui interprétèrent aussi des chants de

leur pays. Peu après un autre groupe sut mettre en valeur le folklore de sa région de Taradell, un petit village catalan.

Très spectaculaire, ce fut ensuite le groupe venu des Landes avec les danseurs évoluant sur des échasses alors que les dames dansent sur le sol aux sons d'une musique typique.

Pour conclure cette mini-représentation les Belges de Charleroi, «Les Giroilleux» habillés des costumes typiques de ce pays noir où les terrils remplacent les montagnes ont aussi dansé et chanté, accompagnés par quelques musiciens. (jcp)

Concentration de motards au Quartier

Faible participation et défilé annulé

Décus les membres du Moto-Club «Le Sympa» qui organisaient leur annuelle concentration de motards au Quartier. Cette cinquième édition risque même d'être la dernière. «Nous prendrons une décision lorsque nous aurons bouclé les comptes de cette manifestation pour en dresser un bilan» relevaient un peu déçus les organisateurs dimanche après-midi. Le temps incertain d'hier leur a joué un sale tour et les motards ont été nettement moins nombreux à répondre à l'invitation. De sorte que même le défilé prévu en ville du Locle sur le coup de onze heures a dû être annulé, faute de participants.

Domage car cette petite animation commençait, au fil des années, à prendre droit de cité, de sorte que bon nombre de Loclois, parfois même en famille attendaient le traditionnel défilé sur les trottoirs. Les spectateurs étaient peut-être même plus nombreux que ces années dernières. Mais de motard il n'y en eut qu'un, une demi-heure plus tard, qui vint informer les groupes formés au bord de la route que le défilé n'aurait pas lieu. La mort dans l'âme et des mots d'excuse plein la bouche! «Tourner en ville à moins de vingt motards aurait été ridicule» expliquait-il.

Samedi pourtant cette concentration avait bien commencé. «Nous n'avons pas encore vu tous ceux que nous attendons» relevait un organisateur en début

d'après-midi» mais si le temps tient, nous seront du bon côté». Il n'a pas tenu.

Il n'empêche que c'est dans une ambiance «sympa», à l'image du nom de ce club des Planchettes que se déroula la soirée marquée par l'élection de Miss Sympa, désignée en la personne de Claire Simon. Musique, animation étaient de la partie alors que motards venus de France, d'Allemagne, de Belgique et de divers cantons helvétiques échangeaient conseils, idées et expériences, non sans déjà parler du lieu où, quelque part en Europe, ils se retrouveront le week-end prochain.

DISTANCES. - Individuel étranger: 1. Harry Schweighofer, Allemagne, 1066 km; 2. Patrick Macadam, Bruxelles, 813 km; 3. Pascal Leheu, Saintes, Belgique, 800 km.

Individuel suisse: 1. Peter Baut, Altnau (TG), 247 km; 2. ex Pia Schmidt, Andreas Sommer, Kreuzlingen (TG) 236 km.

Side-car: Rigo Csaba, Allemagne, 583 km.

PARTICIPATION. - Etrangers: 1. MC Road Warriors, Bruxelles; 2. MC Mithra, Bours Saint-Aurélien, France.

Suisses: 1. Kiek fondue, Grandvillard; 2. Welshes, Ecublens; 3. Povetron, Yverdon.

AGE. - Le plus jeune: Cédric Gailard, né en juin 1985.

Les plus âgés: (Suisse) Louis Derbigny, Vich né en 1909; (étranger), Frédéric Zahnd né en 1913. JCP

PUBLI-REPORTAGE

Les Brenets

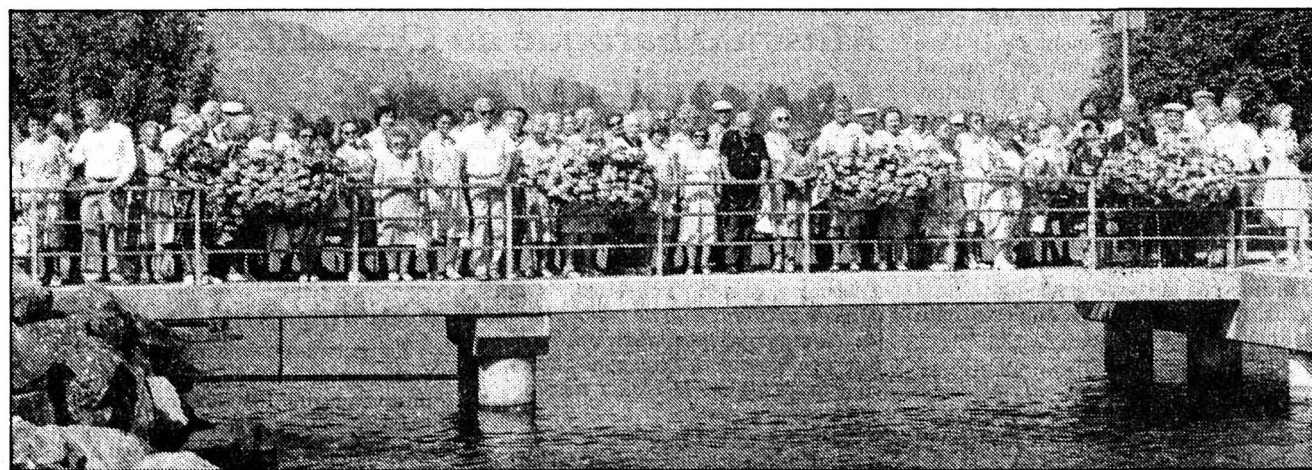
Les Scarpella ont traversé la rue



En prenant possession de leurs nouveaux locaux, aux Brenets, M. et Mme Alceste Scarpella ont tout simplement traversé la rue du Collège, occupant dans l'immeuble du Café de la Place, depuis le 3 août 1987, un magasin dont l'aménagement est particulièrement réussi. Dix années d'expérience ont permis à ces deux sympathiques et chaleureux commerçants de bien maîtriser l'éventail des très nombreux produits qu'ils offrent à leurs clients. Il s'agit notamment du choix de plus de 1800 titres de journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels. Il en est de même d'un vaste assortiment de tabacs et cigarettes, de chocolats et confiseries, auquel il faut ajouter des cartes routières, ainsi que toutes sortes d'articles d'usage courant dont la ménagère a toujours besoin.

Sous le soleil et dans la bonne humeur

Le Club des loisirs a traversé la Romandie



Sous un soleil resplendissant et dans un décor de rêve, tels des enfants, les personnes du troisième âge se réjouissent de la poursuite du voyage.

Ambiance de fête, jeudi dernier, sur la place du Marché, au Locle, où quelque cent-vingt membres du Club des loisirs s'étaient rassemblés pour participer à leur traditionnelle course annuelle. Celle-ci, comme à l'accoutumée, est toujours assortie de découvertes et de beaucoup de joie. Derechef, il en fut ainsi cette fois et toute la journée durant, l'émerveillement se lisait dans les

yeux de tout ce petit monde du troisième âge. Celui-ci, en effet, sait apprécier les charmes de la nature, particulièrement belle ce jour-là, ainsi que la splendeur des sites jalonnant l'itinéraire judicieusement choisi par M. Charles Inderwildi, avec la précieuse collaboration des Voyages Giger.

Embarqués dans trois véhicules confortables de cette entreprise, les participants ont pris la route conduisant au Val-de-Travers, puis à Concise par la Nouvelle-Censière, Orbe et La Sarraz et c'est à Romainmôtier qu'ils ont pu se dégourdir quelque peu, tout en consacrant quelques instants à la visite de la célèbre abbaye de cette petite cité médiévale.

Le voyage s'est poursuivi en mettant le cap sur la Vallée-de-Joux. Celle-ci, ce jour-là, se présentait dans ses meilleurs atours, le lac en particulier, dont l'écrin de verdure est particulièrement enchanteur, puis ce fut le franchissement du col du Marchairuz, culminant à 1449 mètres d'altitude, avant de se retrouver au Signal-de-Bougy pour le repas de midi. Celui-ci a été excellemment servi dans un des confortables et spacieux restaurants de la Fondation Pré-Vert et après une pause bienvenue, une nouvelle étape menait à Rolle, suivie de l'embarquement dans une des pittoresques unités de la compagnie générale de navigation sillonnant le lac Léman.

Voyage reposant, mais sans histoire jusqu'à Morges et après avoir rejoint les cars, ce fut le départ sur Morat en longeant la vallée de la Broye, région trop souvent méconnue et dont la découverte

fut, pour beaucoup, une véritable révélation.

Mais tout a une fin, même les plus beaux voyages et derechef, au terme d'une dernière verrée, il a fallu songer au retour vers les Montagnes neuchâteloises, dernier acte d'une journée magnifiquement réussie, laissant à tous ceux qui ont eu le privilège de s'y associer, le plus lumineux des souvenirs.

Le Club des loisirs, sous la présidence dynamique de M. André Tinguely, a démontré, une fois de plus, la preuve de sa bénéfique activité et de son efficacité, s'agissant d'offrir aux personnes du troisième âge, la possibilité de se distraire, tout en cultivant les liens précieux de l'amitié qui les unit. Tel fut le but de cette association, créée il y a bientôt trente ans et qu'il faut poursuivre sans relâche. (cp)

Appel aux témoins

Une automobiliste des Brenets, Mme R. C., circulait samedi sur la route Les Brenets - Le Col-des-Roches quand, peu avant le virage dit du 406, elle s'est trouvée en présence d'une voiture de couleur rouge type break. Afin d'éviter une collision frontale, Mme G. s'est engagée sur la voie de dégagement sur la droite de la chaussée. Malgré un freinage énergique sur le revêtement non goudronné, elle a heurté une barrière de sécurité. La conductrice du véhicule rouge genre break, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie du Locle, tél. 039/31.54.54.

En raison d'un corbeau La vallée de La Brévine privée d'électricité

Hier après-midi la presque totalité des localités et habitations de la vallée de La Brévine ont été privées d'électricité durant environ une heure et demie. Informés les monteurs-électriciens de l'ENSA qui assurent la permanence depuis le dispatching de Pierre-à-Bot ne parvenaient pas à réalimenter cette ligne. De sorte qu'ils se sont rendus compte de la présence d'un court-circuit permanent. Après des recherches ils en ont découvert la cause. Fait très rare, il s'agissait d'un corbeau qui s'était pris dans les fils aériens à proximité du Quartier. La bestiole une fois dépannée, bien évidemment électrocutée, la situation a pu être rétablie et le courant a à nouveau pu passer normalement. (jcp)

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE.

Voiture de l'Année '87.



OMEGA. Nouvelles perspectives pour l'automobile.

Garage du Rallye
A. Dumont - Distributeur OPEL - LE LOCLE
Service de ventes: P. Demierre - P.A. Dumont

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ÉTAIENS
D. JEANRICHARD I. LE LOCLE
le choix, la qualité, le service



Fermé le lundi

... TOUJOURS MOINS CHER CHEZ

DISCOUNT MEUBLES
MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 55 26

A deux pas de chez vous...
la seule agence générale d'assurances au Locle

Assurances Ziegler

...toutes vos assurances de A à Z

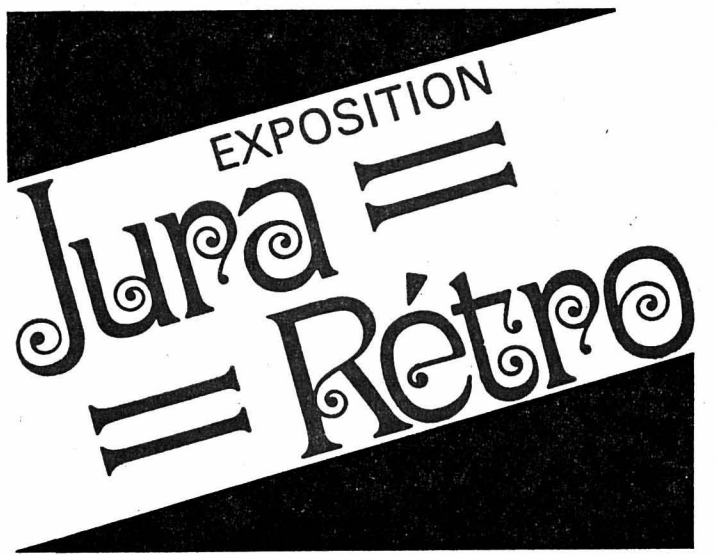
Agence générale Mobilière Suisse
Daniel-JeanRichard 37
☎ 039/31 35 93

Jusqu'à samedi 29 août 1987 dans les locaux de la Fondation Sandoz Grand-Rue 6-8, Le Locle

L'exposition est ouverte tous les soirs de 19 h 30 à 22 heures

Samedi de 14 à 22 heures

Entrée libre



Les thèmes: Les métiers - La mode - Les jouets - La chronique (Epoque 1850-1920)

Le comité remercie chaleureusement les annonceurs de cette page, les diverses entreprises ou personnes qui par leur appui financier ou matériel ont permis l'existence de cette exposition.

Ferblanterie-Couverture Installations sanitaires

René Verneti

Atelier: Envers 17a
☎ 039/31 24 39, Le Locle

Toujours à votre service:
Dépannage - Transformations
Déneigement - Entretien
Réparations - Devis

Eau Gaz

Air comprimé - Ventilation - Aspiration - Etanchéité - Monocoûche - Paratonnerre

Restaurant du Doubs

Les Brenets

Deux truites maison pour 14.-
Cuisses de grenouilles 7.- la douzaine. Feuilleté aux morilles 10.-. Tous les soirs, fondue chinoise à gogo 17.-.

Veuillez réserver svp:
☎ 039/32 10 91
Ouvert 7 jours sur 7.

Pour tous les goûts et tous les âges

Les bijoux de

Pierre Matthey

Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
Daniel-JeanRichard 31, Le Locle
☎ 039/31 48 80

chèques fidélité

«LA SIBÉRIENNE»
FOURRURES ET CUIRS

Atelier artisanal

Temple 22
2416 Les Brenets
☎ 039/31 13 75

Magasin Rue du Stand 10
2300 La Chaux-de-Fonds

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA

JARDINIÈRE 75 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039 23 26 55 56

LE CONCEPT L'ORGANISATION LA DIFFÉRENCE LES PRESTATIONS

Une seule adresse

Une présence romande pour la vente ou la location d'appartements, de locaux, d'immeubles, etc.

P.-A. VERMOT
Verger 8, Le Locle
Tel. 039/21 11 30

Au pied du Crêt du Locle

Réparation
Vente et location

Vente et réparation toutes marques dans tout le canton

laiterie agricole

Claude Perrotet
rue Bournot
☎ (039) 31 19 85

LE LOCLE

Je cherche **instituteur(trice)**

Pour donner leçons, de français et de mathématiques, le soir.

☎ 039/31 35 09

A vendre ou à louer au Locle quartier neuf

bel appartement de 5-6 pièces

en duplex, (salon avec galerie), entièrement rénové, cuisine moderne très bien équipée.

Pour traiter s'adresser à:
Etude Pierre Faessler
Grand-rue 16, Le Locle
☎ 039/31 71 31

Confiserie

J. Amstalden

cherche une **apprentie vendeuse**

Pour tout de suite ou à convenir.

Se présenter, Temple 17, Le Locle ou ☎ 039/31 20 21

A vendre ou à louer au Locle quartier neuf

bel appartement 5-6 pièces

en duplex, entièrement rénové, cuisine moderne très bien équipée.

Pour traiter s'adresser à:
Etude Pierre Faessler
Grande-rue 16, Le Locle
☎ 039/31 71 31

Ville du Locle

contrôle des champignons

Les cueillettes peuvent être présentées au contrôle selon l'horaire suivant:

- Samedi et dimanche de 19 à 20 heures au Poste de Police
- Lundi dès 20 h 30, au local de la Société mycologique Envers 20, rez-de-chaussée ouest
- Mardi à vendredi, sur rendez-vous par contact téléphonique entre 18 h 30 et 19 heures, c/o Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, ☎ 039/31 31 71

Seuls, les champignons proprement récoltés dans des paniers seront contrôlés.

Direction de Police

8-15 kg (18-33 lbs)

NOUVEAU NEU

48 MAXI

Pampers

- Mini 78
- Normal 60
- Super 54
- Maxi 48
- Maxi-Plus 40

2 paquets Bon Fr. 10.- déduit

45.80
35.80

BON Pampers Fr. 10.-

Prix normal Fr. 45.80
./ Bon Fr. 10.-
Vous ne payez que Fr. **35.80**

Nom: _____
Adresse: _____

Valable dans tous nos magasins du **24.8.87** au **3.9.87**

Attention: seulement 1 BON remboursable pour 2 paquets. Découper et encasser dans notre magasin.

GALERIES
Le grand magasin des idées neuves

Procès-verbal officiel de la séance 12 juin 1987, à 19 h 45, à la salle

Présidence de M. Jacques-André Choffet, président

37 membres sont présents

Membres excusés: MM. Fernand Beaumann, Paul-André Liengme, Mme Denise Némitz, M. Charles-André Wehrli.

Le Conseil communal assiste en corps à la séance.

Correspondance

M. Jacques-André CHOFFET, président, signale qu'une invitation émanant de la commission scolaire est parvenue au Conseil général pour que ses membres assistent au prochain cortège de la fête des Promotions.

Procès-verbaux

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 1986 est accepté après que le bureau a admis la modification suivante:

Acquisition d'un abri de chantier pour la décharge des Frêtes

Le paragraphe: «M. Denis MAILLARD, bien que trouvant prématuré l'achat de la caravane de chantier, annonce que son groupe acceptera ce rapport.» est remplacé par «M. Denis MAILLARD, socialiste, apporte l'accord de son groupe à ce projet régularisant ainsi l'achat prématuré par les Travaux publics de la caravane de chantier.»

Le procès-verbal de la séance du 12 janvier 1987 est accepté après que le Bureau a admis les modifications suivantes:

Interpellation de M. Frédéric Blaser sur les réfugiés

La phrase «Il relève que 100 000 juifs sont morts durant la dernière guerre et que c'est après coup qu'on l'a regretté.» est remplacée par «Il relève que 100 000 juifs ont été refoulés durant la dernière guerre et qui ont été déportés par la suite.»

Projet de réduction d'impôt

A la fin du procès-verbal, le paragraphe «M. Frédéric BLASER, pop, tient à apporter son appui aux propos émis par M. Gruet. Si l'Exécutif ne fait pas de proposition, il sera tenu d'appuyer ce projet.» est remplacé par «M. Frédéric BLASER, pop, tient à apporter son appui aux propos émis par M. Gruet, puisque le pop est cosignataire du projet.»

Le procès-verbal de la séance du 6 février 1987 est accepté.

M. Jacques-André CHOFFET, président, prie les membres du Conseil général d'être raisonnables quant à la durée de leurs interventions.

Résolution concernant le raccordement des routes neuchâtoises au réseau autoroutier national — Quel avenir ?

A la suite de la décision du Conseil fédéral de renoncer à la construction de la liaison autoroutière N1 - N5 entre Thielle et Morat, MM. Gérard SANTSCHI et consorts ont déposé une résolution adressée au Conseil d'Etat pour désapprouver l'attitude de l'Autorité fédérale. M. Santschi souhaite que même si cette résolution n'a pas été déposée dans un délai réglementaire et compte tenu de l'actualité, elle puisse être traitée en priorité de l'ordre du jour. L'intéressé confirme le texte de cette résolution tout en constatant que l'Autorité fédérale met les bâtons dans les roues de la ville du Locle.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, signale que l'Exécutif soutient cette résolution et se montre d'accord qu'une discussion ait lieu au début de l'ordre du jour de la séance. L'orateur relève que différents groupements sont déjà intervenus concernant cet objet.

Le président du Conseil général soumet au vote la proposition de mettre au début de l'ordre du jour cette résolution. Par 32 voix contre 1, le Conseil général accepte cette proposition.

S'exprimant à titre personnel, M. Pierre BROSSIN, radical se déclare d'accord sur le fond, mais qu'il fera deux propositions d'amendement, notamment une, visant à ajouter «et des Montagnes neuchâtoises» après «ville du Locle» dans le dernier paragraphe. De plus l'orateur pense qu'il faut supprimer l'idée qui figure dans le texte: «que notre ville, notre région et notre canton soient intégrés au réseau autoroutier national».

En effet, le Conseil fédéral doit revenir sur une décision malheureuse, voire indigne, mais il faut être réaliste et savoir ce que nous voulons. Il était légitime d'attendre de la Confédération un subventionnement de 88% pour le tunnel sous la Vue-des-Alpes, mais avait-on imaginé que celle-ci subventionnerait la route La Chaux-de-Fonds — Le Locle au même taux. Ce que l'on veut, c'est bien le tunnel sous la Vue-des-Alpes subventionné à raison de 88%. Aussi l'intervenant estime qu'il n'est pas judicieux de parler dans la résolution de liaison Le Locle - La Chaux-de-Fonds et que ce paragraphe doit être supprimé.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, peut se rallier aux amendements et considère que l'essentiel est bien qu'il y ait une intervention du législatif au sujet de la décision du Conseil fédéral.

M. André Cattin ne regrette pas la

décision prise par le Conseil fédéral et considère celle-ci comme courageuse. Aussi, l'intervenant pour des motifs d'ordre écologique ne s'associera pas au vote de cette résolution. Il déclare que dans dix ou vingt ans, si le canton de Neuchâtel ne sera pas aussi développé que les autres, il sera peut-être envié.

M. Frédéric BLASER, pop, dit avoir entendu avec satisfaction la déclaration du Conseil communal et constate que l'article 27 du règlement général pour la commune sera violé. Pour l'orateur, le problème n'est pas aussi simple que la presse l'a présenté. De plus, les partis gouvernementaux n'ont pas été en mesure de défendre les intérêts du canton. M. Blaser rappelle un postulat qui a été déposé aux Chambres où il était clairement démontré que celles-ci n'étaient pas d'accord entre elles. Le canton de Neuchâtel est confronté à certains problèmes de circulation et les problèmes primordiaux à résoudre sont la N5 et la traversée de la Béroche. Si la liaison La Chaux-de-Fonds — Le Locle était classée route nationale, poursuit l'intervenant, on ne ferait peut-être pas le tunnel sous la Vue-des-Alpes. Certains problèmes sont donc posés. Il n'est pas utopique, poursuit M. Blaser, de développer les liaisons ferroviaires Le Locle — Neuchâtel. Enfin, dans ce problème, l'orateur relève qu'on a peu parlé des cantons de Fribourg et de Berne. M. Blaser se rallie aux amendements déposés par M. Pierre Brossin et considère que le développement le plus rapide qui doit être fait au niveau routier consiste en la liaison Neuchâtel — Berne. M. Blaser proposera par le biais d'un amendement, l'adjonction suivante à la fin du dernier paragraphe: «pour améliorer le plus rapidement possible la liaison routière Neuchâtel — Berne».

M. Pierre BROSSIN, radical, ne peut pas se rallier aux positions prises par les cantons de Berne et Fribourg. De plus, l'orateur considère qu'il y a un leurre en développant le transport public, puisqu'une certaine emprise se fait sur le terrain agricole. L'intervenant peut se rallier à l'amendement proposé par M. Frédéric Blaser.

M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, pense que cette résolution est acceptable, compte tenu que notre réseau routier doit être intégré de la même façon au réseau autoroutier national que les autres cantons.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, peut se déclarer d'accord avec tout ce qui vient d'être dit.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, rappelle que l'exécutif soutient la résolution compte tenu des enjeux qui sont en cause. En effet, on doit améliorer nos réseaux de communications tant ferroviaires que routiers. Le canton doit être relié au réseau autoroutier, la route Neuchâtel — Le Locle doit être relié au réseau national.

Le handicap du canton de Neuchâtel actuellement est justement son problème de communications. L'orateur considère la décision du Conseil fédéral comme regrettable compte tenu qu'elle faisait suite au vote favorable du peuple neuchâtois pour l'acceptation de la réalisation d'un tunnel sous la Vue-des-Alpes et que nos voisins français développent une liaison routière de Besançon au Col-des-Roches. Il convient donc d'assurer un développement équilibré dans l'ensemble des régions de la Suisse.

La discussion est close.

Soumis au vote, l'amendement de M. Pierre Brossin consistant à rajouter «et des Montagnes neuchâtoises» après «ville du Locle» à l'avant-dernier paragraphe est accepté par 33 voix contre 1.

L'amendement proposé par le même auteur visant à supprimer l'avant-dernière phrase du dernier paragraphe, soit «notre ville, notre région et notre canton soient intégrés au réseau autoroutier national» est accepté par 33 voix contre 1.

L'amendement du groupe popiste visant à rajouter une dernière phrase ainsi rédigée: «...pour améliorer le plus rapidement possible la liaison routière Neuchâtel — Berne» est accepté par 33 voix contre 1.

Au vote d'ensemble, le Conseil général par 33 voix contre 1, accepte la résolution suivante:

Raccordement des routes neuchâtoises au réseau autoroutier national — Quel avenir ?

Le Conseil général de la Ville du Locle adresse au Conseil d'Etat la résolution suivante:

«Le Conseil général de la Ville du Locle proteste contre la décision du Conseil fédéral de renoncer à la construction de la liaison autoroutière N1 — N5 entre Thielle et Morat.

Il déplore que la voie de communication Le Locle — La Chaux-de-Fonds — Neuchâtel — Berne ne soit pas déclarée «route nationale». Il estime que l'abandon de ce projet, jamais contesté, peut compromettre gravement le développement de notre ville.

Il prie le Conseil d'Etat de faire part de son amertume et de ses soucis quant à l'avenir économique, touristique et culturel de la Ville du Locle et des Montagnes neuchâtoises auprès de l'Autorité fédérale.

Il l'assure de son appui dans toutes les démarches qu'il entreprendra pour

— que le Conseil fédéral revienne sur cette décision malheureuse

— améliorer le plus rapidement possible la liaison routière Neuchâtel — Berne.»

Nomination d'un membre à la commission de l'Ecole supérieure de commerce

Sur proposition de M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, Mme Laurence Haesler est désignée tacitement membre de cette commission pour représenter le groupe de l'intervenant et en remplacement de Mme Jacqueline Rapin, démissionnaire.

Vente de deux parcelles de terrain à la Joux-Pélichet

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, apporte l'accord de son groupe à ce projet et montre le même enthousiasme que l'exécutif par le fait que l'acquéreur se raccordera au chauffage au gaz. De plus, l'orateur se dit heureux qu'une solution ait pu être trouvée concernant la vente de la deuxième parcelle.

S'exprimant au nom du groupe radical, M. Bernard GOGNIAT annonce qu'il acceptera ce rapport.

Mme Hélène SCHAEFER, libéral-ppn, déclare que son groupe est d'accord sur le principe de ces ventes de terrain mais compte tenu que la Commune ne peut pas faire de cadeau, des amendements seront proposés aux articles premiers des arrêtés visant à modifier le prix de vente de 8 à 20 francs le m².

Par la voix de Mme Anna BOTTANI, le groupe popiste annonce son accord à ce rapport.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport et prie le législatif de refuser les amendements libéraux-ppn. Ces parcelles étaient contenues dans le lotissement déjà cité préalablement comme étant encore à vendre au prix de 8.— fr. le m² au Locle.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

L'amendement libéral-ppn visant à modifier l'article premier du premier arrêté en fixant le prix de vente du terrain à 20.— fr. le m² est rejeté par 21 voix contre 7.

Au deuxième arrêté, l'amendement identique visant à modifier le premier article est également rejeté par 21 voix contre 7.

Au vote d'ensemble, le Conseil général par 26 voix contre 7, autorise le Conseil communal à vendre à M. Pierre-Alain Maradan une parcelle de terrain d'environ 1050 m² à détacher de l'article 7519 du cadastre du Locle à la Joux-Pélichet au prix de 8.— fr. le m² et à M. Henri Hentzi une parcelle de terrain d'environ 130 m² à détacher de l'article 7519 du cadastre du Locle à la Joux-Pélichet au prix de 8.— fr. le m².

Démolition de l'immeuble Billodes 48

M. Robert BARFUSS, socialiste, annonce que son groupe acceptera ce rapport, compte tenu que l'immeuble en question a été acheté en 1951 dans la perspective d'être démolit. L'orateur se réjouit qu'il a pu rendre service plus de 30 ans, ceci en limitant les frais d'entretien au maximum. Considérant que tout a une fin et que ce bâtiment est vétuste et insalubre, sa démolition s'impose aujourd'hui. L'orateur demande si les locataires de locaux utilisés comme dépôt ont trouvé des locaux de remplacement.

M. Barfuss constate que par la démolition de Billodes 48, la commune se débarrasse d'un vieil immeuble non rentable qu'il était impossible de transformer. Toutefois, l'intervenant regrette de voir le bilan diminuer de 95 000.— fr.

M. Barfuss approuve la proposition de démolir ce bâtiment dans le cadre d'un cours de protection civile.

Sans être opposé à la construction d'un petit hangar pour abriter certains engins des Travaux publics, le porte-parole du groupe socialiste espère néanmoins qu'on n'implantera pas n'importe quoi et qu'une étude sera faite pour recenser les besoins nécessaires afin de construire un bâtiment qui puisse éventuellement être utilisé à d'autres fins que d'abris pour engins, même si la dépense était supérieure à la construction d'un petit hangar.

M. Barfuss regrette que le Conseil communal montre plus d'empressement à la construction d'un hangar qu'à la réalisation d'un bâtiment pour la police et le service du feu. L'intervenant aimerait savoir si le Conseil communal a déjà une idée concernant l'avenir de l'ancienne fabrique Klaus à la rue Bournot.

M. Jean SIGG, libéral-ppn, annonce que son groupe acceptera ce rapport ainsi que la demande de crédit pour la réfection des façades nord, ouest et sud des halles de gymnastique du groupe scolaire de Jeanneret.

S'exprimant au nom du groupe pop, M. André GOLAY pense qu'il était utopique de parler de rénovation de l'immeu-

ble Billodes 48. Aussi, son groupe acceptera le rapport.

Par la voix de M. Robert FEUZ, le groupe radical acceptera également ce projet. L'orateur fait remarquer que la valeur portée à l'inventaire ne correspond toutefois pas à la réalité.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport et précise que l'Etat a donné un préavis positif quant à la démolition de ce bâtiment. Un rapport pour la construction d'un entrepôt, poursuit l'orateur, sera présenté l'année prochaine.

Le directeur des Travaux publics signale que les locataires ont été informés de la situation depuis près d'une année.

Au sujet de l'ancienne fabrique Klaus à la rue Bournot, l'Exécutif est actuellement en tractations pour le vendre mais ne peut pas en dire plus, compte tenu de l'avancement des négociations.

Au sujet de la valeur des immeubles au bilan, le Conseil communal est prêt à rediscuter la méthode de calcul des amortissements.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, autorise le Conseil communal à faire démolir l'immeuble Billodes 48.

Rapport concernant l'introduction à l'Ecole supérieur de commerce d'un cours de formation commerciale pour cadres techniques.

M. Pierre VOISIN, radical, annonce que son groupe acceptera ce rapport puisqu'il y a trouvé un certain intérêt. L'orateur demande quelles sont les mesures promotionnelles envisagées, quels sont les candidats potentiels et quelles sont les attitudes des autorités cantonales que fédérales par rapport à la création de ce cours.

M. Daniel DROZ, socialiste, annonce également que son groupe acceptera ce rapport. Il relève que ces cours devront suivre au plus près les nouvelles techniques. L'orateur regrette le préavis du Département de l'Instruction publique sans que celui-ci ait approfondi le sujet. M. Droz espère qu'il y aura suffisamment d'intéressés pour que ce cours puisse se donner.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, dit que c'est avec impatience que son groupe a attendu ce rapport. L'orateur trouve ce rapport léger et regrette que le nouveau directeur de l'Ecole supérieure de commerce ne soit pas partie prenante à ce problème. M. Duvanel pense que le programme mériterait d'être perfectionné et trouve peu propice de grouper dans une même classe des élèves de niveaux différents. De plus, le rapport ne dit rien sur la promotion qui sera faite pour ce cours. En conséquence, le groupe libéral-ppn dira non du bout des lèvres à la prise en considération de ce rapport.

M. Frédéric BLASER, pop, constate que ce soir une décision de principe doit être prise, compte tenu de la position du Département de l'Instruction publique. Il appartiendra à l'Ecole de commerce d'approfondir le problème. L'orateur regrette les remarques qui ont été faites par le porte-parole du groupe libéral-ppn puisqu'aucun membre dudit groupe ne s'est prononcé au sein de la commission. L'intervenant pense qu'il ne faut pas ignorer les arguments du DIP quant au nombre d'élèves devant fréquenter le cours. M. Blaser aimerait savoir si les candidats pourront faire ces cours avec l'accord de leurs employeurs. Pour l'heure, il faut exprimer une volonté vis-à-vis du Département de l'Instruction publique, c'est pourquoi le groupe popiste prendra acte de ce rapport.

M. Daniel DROZ, socialiste, se dit surpris par les remarques du représentant du groupe libéral-ppn, puisqu'en effet, aucun membre de ce parti n'est intervenu au sein de la commission de l'Ecole supérieure de commerce. L'orateur précise que le nouveau directeur de l'Ecole sera associé à la mise en place de ce projet.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, regrette l'absence des membres de son parti lors des travaux de la commission de l'Ecole supérieure de commerce.

Si on est sûr que ce projet sera re-travaillé, poursuit l'intervenant, le groupe libéral-ppn l'acceptera. Mais, il ne doit pas être force de loi.

M. Pierre BROSSIN, radical, estime que l'avenir de l'Ecole supérieure de commerce passe par un tas de choses et d'études. Ce qui est proposé n'est pas le nec plus ultra, mais on a fait un premier pas en matière de diversification et d'autres devront encore être faits. Quelque chose de positif est néanmoins proposé par le biais de ce projet.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, remercie les groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. L'avenir de cette école est une question qui a été retenue par le Conseil communal. La commission de l'Ecole supérieure de commerce s'est penchée sur des possibilités

de nouvelles formations et a envisagé celle proposée ce soir. Un groupe de travail a été constitué pour parfaire le programme de formation; son travail a été important. Compte tenu du préavis du Département de l'Instruction publique et de l'avis de l'expert fédéral, ainsi que des besoins, la commission a souhaité transmettre ce document au Conseil général pour prendre la température. M. Tritten précise que l'Exécutif soutient ce projet dans sa globalité, tout en étant conscient que certains points mériteraient d'être affinés. Il signale que l'Association patronale a été consultée et que la réponse de celle-ci a été transmise à la commission de l'Ecole. La Direction de l'Ecole de commerce a tenu compte des demandes présentées pour favoriser l'élaboration de ce rapport.

S'adressant à M. Jean-Pierre Duvanel, le président de la ville signale que le nouveau directeur a un certain nombre d'idées quant à l'application du programme cadre de l'OFIAMT. Néanmoins, c'est à la commission qu'il appartient de donner le ton. Le projet no 2 qui verra le jour est déjà connu; il s'agit de la mise en place d'un cours de langues pour la formation de secrétaires trilingues, ceci allant dans le sens d'une motion déposée par M. Charles-André Wehrli et consorts.

Pour M. Tritten, il est indispensable d'avoir une première idée quant à la diversification de notre Ecole de commerce. Le rapport présenté est une première étape, c'est pourquoi l'avis du Législatif est requis. Il est évident que d'autres voies peuvent être envisagées si cela ne répond pas à un besoin.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, déclare que son groupe pourra éventuellement se rallier à ce projet du bout des lèvres, afin de ne pas aller à l'encontre de la direction, mais qu'il appartient à l'Exécutif de faire des propositions.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, pense que l'important est de creuser des idées. Si le cours envisagé devait impliquer des dépenses supplémentaires, l'Exécutif reviendrait devant le Législatif de toute façon. Ce dernier sera par ailleurs informé de la suite de la mise en place de ce cours. Le rapport d'informations du Conseil communal relatif à l'introduction à l'Ecole supérieure de commerce d'un cours de formation commerciale pour cadres techniques est adopté à la majorité.

Réfection des façades nord, ouest et sud (partielle) des halles de gymnastique du groupe scolaire de Jeanneret

M. Jean BLASER, pop, annonce que son groupe acceptera ce rapport, compte tenu de la nécessité d'entreprendre cette réfection. L'orateur se montre d'accord avec la réalisation de la façade-rideau et constate que le Durisol est un produit qui n'a pas donné satisfaction.

S'exprimant au nom du groupe socialiste, M. Jean-Claude Perrin, apporte son accord à ce projet. L'intervenant demande ce qu'il en est de la façade est dont le rapport ne fait pas mention. Il aimerait également savoir pourquoi il n'est pas envisagé une rénovation totale et ce qu'il en est de l'état du toit. M. Perrin demande si les matchs de football qui se tiennent à proximité peuvent mettre à mal la façade. L'intervenant remercie le Conseil communal pour les travaux qui ont été faits dans l'ancienne halle de gymnastique de Beau-Site.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, apporte l'accord de son groupe à ce projet ainsi que Mme Evelynne Fatton pour le compte du groupe radical. Pour cette dernière, la solution de façade-rideau peut être qualifiée de bonne, même si elle est quelque peu plus chère.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des travaux publics, précise que certains matériaux utilisés lors de la construction de cette halle n'étaient peut-être pas forcément indiqués. Concernant la façade est, celle-ci ne présente pas les mêmes problèmes que les autres. Enfin, la façade ouest est tourmentée. Le Conseil communal essaiera d'obtenir des subventions pour ces travaux, compte tenu qu'une amélioration se fera sur le plan thermique. Quant à la réfection partielle de la façade sud, de par la structure de celle-ci, il faudrait déplacer tous les échafaudages en façade est, ce qui s'avérerait extrêmement coûteux. M. Débieux relève encore que l'éternit, sous sa forme actuelle, est un matériau résistant. Au sujet des dégâts que pourraient causer les matchs de football à la façade de la halle, l'intervenant précise qu'ils sont quasiment nuls, vu la hauteur des filets de protection se trouvant à proximité. Enfin, à l'intérieur de cette halle, le fait d'avoir, à l'époque, placé le local de l'haltérophilie à cet endroit a été une erreur.

Tout en rappelant «le drame» que cela avait été, M. Débieux tient à remercier M. Perrin à la suite de son intervention au sujet de la réfection de la halle de Beau-Site.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

du Conseil général du Locle, du vendredi du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accorde un crédit de 242 000.— fr. au Conseil communal pour la réfection des façades nord, ouest et sud (partielle) des halles des Jeanneret.

Remplacement des transformateurs au PCB, 1ère étape en 1987

Mme Evelynne FATTON, radicale, annonce que son groupe acceptera ce rapport. S'exprimant au nom du groupe socialiste, M. Gérard Santschi en fait de même. L'orateur demande qui élimine ces transformateurs et où? Il aimerait savoir si les principaux organes de la Confédération qui émettent de telles recommandations aident les communes, combien de transformateurs privés existent, quand ceux-ci vont être changés, enfin si des coupures de courant existent lors des changements prévus.

L'accord du groupe libéral-ppn à ce rapport est apporté par M. Jean-Pierre DUVANEL.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, félicite le Conseil communal d'avoir présenté ce rapport dans de brefs délais, tout en constatant que la Confédération ne se donne pas les moyens de sa politique. Il remarque qu'une seule entreprise en Suisse effectue cette élimination ce qui a pour obligation de transférer le problème à l'étranger. M. Blaser aimerait savoir quels sont les transformateurs des privés et entreprises et quand ceux-ci seront remplacés. Il pense qu'une participation financière de la commune ne doit pas être envisagée pour les privés. Enfin, il demande quelle est la cadence prévue pour l'élimination des transformateurs restants.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, constate que chacun a compris la nécessité d'éliminer ces transformateurs au PCB, ce qui doit être fait jusqu'au 31 août 1988. Pour l'orateur, l'environnement coûte cher et beaucoup de règles vont être édictées. Dans la plupart des cas, poursuit l'intervenant, nous serons les seuls payeurs.

S'adressant à M. Santschi, le directeur des services industriels, précise qu'en Suisse une seule maison est autorisée par la Confédération à procéder à l'élimination. De plus, les prix risquent d'augmenter. Si seulement 3 transformateurs sont prévus d'être changés maintenant, c'est qu'il s'agit dans un premier temps de mettre au point le processus d'élimination et de remplacement. Ensuite, il sera vraisemblablement présenté un seul rapport à votre autorité pour le changement des autres transformateurs. Ces travaux devraient se faire en principe durant deux hivers.

L'orateur précise que les prix risquent d'augmenter d'où l'intérêt également de ne pas trop attendre. Il dit ne pas posséder de renseignements précis quant au lieu de destruction.

M. Jaquet donne des précisions sur la maison chargée d'éliminer ces transformateurs. Il ajoute qu'il n'y a pas d'aide de la Confédération et que la Commune n'envisage pas de participer financièrement à l'élimination des transformateurs privés. La Confédération a fait une enquête auprès de l'ensemble des entreprises, mais la Commune ne peut pas assurer que la liste soit exhaustive. Pour Le Locle, il est recensé 17 transformateurs de la Commune et 7 transformateurs appartenant à des privés. M. Jaquet cite la liste des transformateurs communaux. Quant aux condensateurs, il n'y a pas de liste exhaustive.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion. Au vote d'ensemble, le Conseil général, accorde un crédit de 80 000.— fr. au Conseil communal pour la réalisation de la première étape de remplacement des transformateurs et condensateurs contenant du PCB et leur élimination par une entreprise spécialisée autorisée.

Crédit pour le renforcement électrique dans le quartier Patinoire - Abattes

M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, constate que ce rapport commence par des propos négatifs. Il convient de ne pas toujours être pessimiste. Il demande si l'alimentation en antenne de la station est la meilleure solution. Enfin, l'intervenant aimerait savoir quand commenceront les travaux de construction de la halle polyvalente. Le groupe libéral-ppn acceptera ce projet.

M. Bernard GOGNIAT, radical, estime indispensable de renforcer l'alimentation dans ce quartier. Il relève que le rapport ne prévoit plus la construction de nouvelles maisons à cet endroit. Aussi, l'orateur demande si des projets dans cette zone sont encore possibles. Le groupe radical acceptera ce rapport.

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, annonce que son groupe acceptera ce rapport compte tenu de ce renforcement est indispensable. L'orateur aimerait savoir si l'alimentation prévue sera suffisante pour une piscine et patinoire cou-

vertes et s'il est indispensable de construire ce réseau de cette façon. Comme le préopinant, Mme Matthey aimerait savoir si des terrains disponibles pour des villas existent encore dans cette zone.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, ne voit pas trop l'urgence de ce rapport. En effet, toutes les parcelles sont occupées et il n'apparaît pas que des projets existent à cet endroit. Concernant la halle polyvalente, l'intervenant pense qu'il serait préférable d'attendre la décision avant de voter ce crédit. L'orateur ne voit donc pas d'urgence à le voter, aussi, attend-il une réponse de l'Exécutif.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des services industriels, rappelle le rapport concernant la planification financière 1986-1989 du 23 décembre 1985. Pour l'intervenant, la situation est telle sur le plateau du Communal qu'aucune maison familiale ne pourrait plus être construite en fonction de la ligne qui est surchargée. A plus forte raison, compte tenu de la construction de la halle de gymnastique, il fallait revoir le problème. L'orateur explique le pourquoi de l'historique figurant au début du rapport. M. Jaquet précise qu'une remarque avait été formulée dans le programme de législation 1986-1989 concernant cet investissement et que c'est bien au début d'un exercice que les objectifs doivent être fixés.

Répondant à M. Hermann Widmer, l'orateur précise qu'un réseau dit en antenne est tout simplement un réseau qui n'est pas en forme de boucle fermée. Pour l'intervenant, il n'y a pratiquement plus aucune parcelle qui devrait être construite dans ce secteur.

S'adressant à Mme Matthey, M. Jaquet signale que la station actuelle de la Patinoire est installée pour 600 ampères. Avec la station des Abattes supplémentaires, il y aura 600 ampères de plus. La halle polyvalente utilisera environ 300 ampères. Il faut tenir compte des réserves pour certaines manifestations et ces réserves sont estimées à environ 300 ampères. Il est évident que cela ne suffirait pas au cas où une piscine et patinoire couvertes seraient réalisées. A ce moment, il conviendrait de faire un bouclage depuis la station à construire jusqu'à la station de la Jaluse. Ce bouclage coûterait aujourd'hui 315 000.— fr. De plus, le déplacement d'un câble aux Cardamines, problème qui est à revoir, est estimé à 120 000.— fr.

Quant au style de la station, le directeur des Services industriels fait remarquer qu'il existe au Locle bon nombre de stations préfabriquées et que cela ne choque pas. Il n'y a jamais eu de problèmes particuliers avec ces stations. Concernant le degré d'urgence, M. Jaquet estime que cette demande de crédit ne veut pas dire que les travaux vont commencer de suite, mais il n'est néanmoins pas possible d'attendre trop longtemps.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion. Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accorde un crédit de 245 000.— fr. au Conseil pour le renforcement du réseau électrique dans le quartier Patinoire - Abattes.

Crédit pour l'entretien du chauffage à distance

M. Robert BARFUSS, socialiste, déclare que son groupe a pris connaissance sans surprise de ce rapport. En effet, connaissant la qualité du système Lebit et l'état de certains tronçons, nous ne pouvons que souhaiter, poursuit l'intervenant, ne pas nous trouver trop souvent dans des situations identiques à celle de la rue Henry-Grandjean. En effet, il ne sera pas toujours possible de trouver une solution de dépannage afin d'éviter une interruption de l'alimentation de chaleur. La situation serait pénible pour certains abonnés au chauffage à distance. Le tronçon défectueux qu'il est nécessaire de remplacer se situe de la rue des Envers à l'entrée du restaurant du Casino. Le reste du tronçon allant jusqu'à la rue du Technicum est-il encore en bon état ou ne devrait-on pas profiter de l'occasion pour aussi le remplacer.

L'orateur pense qu'en remplaçant tout le tronçon, il serait possible de limiter les dépenses à un seul chantier, d'où la possibilité de réaliser des économies pour la Commune. De plus, la circulation serait moins perturbée dans ce quartier où elle est abondante.

M. Barfuss aimerait savoir si des transformations sont prévues au Casino concernant le chauffage, à savoir si le chauffage à distance va être remplacé par le gaz. L'intervenant demande également si certaines conséquences verront jour à la suite des démolitions et transformations de la rue du Temple. L'orateur demande si le chauffage des immeubles de la rue du Temple va être maintenu ou simplement supprimé.

En conclusion, le groupe socialiste acceptera sans grand enthousiasme ce rapport.

Après avoir relevé le nombre sans cesse croissant des séances du Législatif pour aborder des problèmes souvent mineurs, M. Pierre VOISIN, radical, annonce que son groupe acceptera ce rapport, puisque cet entretien est indis-

pensable. Toutefois, il regrette le mauvais choix de matériel fait à l'époque.

Mme Madeleine VETTER, libéral-ppn et M. André GOLAY, pop, annoncent que leurs groupes acceptent ce rapport.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, remercie les porte-parole des différents groupes et tient à préciser qu'on peut être heureux d'avoir eu cette avarie dans un secteur bouclé. Si les travaux n'ont pas été étendus du côté de la rue des Envers où le réseau est en Lebit, c'est qu'il n'est pas menacé présentement. M. Jaquet rappelle qu'un montant de 50 000.— fr. est prévu par année pour l'entretien du réseau. Le Conseil communal et le Conseil général ont décidé de maintenir le chauffage à distance, nous devons également conserver, voire augmenter, nos abonnements pour ne pas voir les charges fixes prendre une part plus importante par kWh vendu.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, tient à préciser concernant le chauffage du Casino, qu'un rapport a été présenté il y a peu, concernant cet établissement et que rien n'était prévu pour le chauffage.

Si l'intention de l'Exécutif avait été de relier cet édifice au gaz, il en aurait été fait mention.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accorde un crédit de 75 000.— fr. au Conseil communal pour le remplacement du tronçon Lebit du chauffage à distance à la rue Henry-Grandjean.

Modification du tarif de la taxe de base et de consommation de l'eau du 12 septembre 1958

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, constate que le Législatif est en présence d'un rapport émanant d'une commission et d'un rapport émanant de membres de la même commission. Après avoir cité l'art. 68 du règlement général pour la Commune du Locle, l'orateur déclare que le Conseil communal propose de renvoyer à la commission les deux rapports puisque les débats ne seront pas grandis.

M. Frédéric BLASER, pop, déclare qu'il fallait biffer ce point de l'ordre du jour de la séance du Conseil général. Il fait remarquer que le Conseil communal avait le pouvoir d'appliquer l'article 68 avant et qu'il utilise une mesure dilatoire.

M. Pierre BROSSIN, radical, peut se déclarer d'accord avec la proposition du Conseil communal puisqu'elle a un effet positif pour arriver à une solution acceptable.

M. Elio PERUCCIO, radical, voit également une mesure d'apaisement dans la solution proposée par l'Exécutif.

M. Frédéric BLASER, pop, déclare se sentir accusé. En effet, le rapport de la commission n'était pas un rapport personnel, mais bien celui de ladite commission. Pour l'orateur, si le renvoi est proposé, c'est pour permettre à la droite d'être majoritaire lorsqu'il y aura un vote, puisque les voix ont été calculées.

M. Claude GRUET, socialiste, signale qu'il n'est pas favorable au renvoi de ces rapports à la commission. M. Elio PERUCCIO, radical, cite l'intitulé des rapports à disposition du Conseil général et la façon dont ils ont été signés.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, précise que la proposition de l'Exécutif a été décidée mercredi, sans savoir le nombre de présences qu'il y aurait à la séance du Législatif.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, déplore la publicité tapageuse qui a été faite autour de ce problème et ceci au détriment de la ville. L'intervenant estime qu'il ne faut pas confondre les débats du Conseil général avec ceux de l'Assemblée française. M. Dällenbach déplore l'attitude du Conseil communal en cette affaire.

M. Rémy COSANDEY dit partager mot pour mot les avis émis par le préopinant et se rallie à la proposition du renvoi des rapports en commission. Après s'être déclaré fidèle au Conseil communal, l'intervenant pense qu'il est préférable que ces problèmes se règlent à l'interne.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, rappelle que quelques membres de la commission chargée d'étudier les modifications du tarif des eaux, ont demandé la convocation de la commission. Aussi, l'intervenant soutient la proposition de renvoyer ce problème en commission.

M. Frédéric BLASER, pop, déclare que les travaux de la commission se sont déroulés normalement, mais que les débats ont été plutôt acrimonieux. Pour l'intervenant, une nouvelle séance de la commission ne changera rien. L'orateur constate que M. Peruccio a révélé que le deuxième rapport était un faux. En effet, poursuit M. Blaser, ce rapport émane de 5 membres de la commission et un commissaire radical qui n'a assisté à aucune séance de la commission l'a quand même signé. M. Blaser relève que lors de la dernière séance de la commission, deux

membres radicaux et un libéral-ppn étaient présents. L'orateur poursuit en déclarant que le Conseil communal devrait s'interroger sur les propos qu'il tient lors des conférences de presse qu'il donne, notamment concernant les travaux de la commission.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, propose une suspension de séance de 5 minutes, ce qui est admis à une majorité évidente.

M. Jacques-André CHOFFET, président du Conseil général, soumet au vote la proposition du Conseil communal consistant à renvoyer les deux rapports à la commission.

Le renvoi de ces rapports est accepté par 17 voix contre 16.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, signale qu'il démissionne d'ores et déjà de la présidence de cette commission.

Interpellation de M. Claude Gruet et consorts concernant les dangers de l'hydrazine et son remplacement

M. Claude GRUET, socialiste, déclare: «Lors de la séance du Conseil général du 29 août 1986, à propos d'un rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour le remplacement d'un tronçon de chauffage à distance, il était question du maintien ou non dudit réseau. Dans son intervention le groupe socialiste demandait des renseignements sur l'hydrazine contenue dans l'eau de ce même chauffage à distance. Quantité utile: 9 m³. Seuil toxique: 0,1 g/m³.

Le Conseil communal tentait de nous rassurer en affirmant que l'hydrazine était un produit peu toxique, que les risques étaient quasi nuls, que toutes les précautions étaient suffisantes et que les mesures de sécurité étaient prises lors de sa manipulation. Un conseiller général appuyant ces déclarations en affirmant la faible toxicité de l'hydrazine. Il proposait même un dossier complet sur le problème à toute personne intéressée. Le groupe socialiste avait alors émis les plus grandes réserves quant à ces déclarations rassurantes. Nous n'avons pas manqué alors de demander le dossier proposé. Celui-ci nous a confirmé dans notre conviction que les très graves dangers que fait courir l'hydrazine.

Le dossier comprend un document de l'Office fédéral de la Santé publique, division des toxiques; nous y relevons les passages suivants:

(page 2) «D'après une évaluation critique des résultats sur l'animal, l'hydrazine possède des propriétés carcinogènes. Comme on ne connaît pas le taux à partir duquel elle n'est plus carcinogène, la prudence est de rigueur dans tous les cas; son emploi doit être exclusivement limité à des systèmes fermés». On y lit encore entre autres: «L'hydrazine peut provoquer des dommages d'ordre biologique dans les effluents et dans les stations d'épuration biologique des eaux usées. Une concentration de 0,5 ppm (partie pour million) ou 0,5 g/m³ d'hydrazine est déjà toxique pour les truites...».

En outre, l'Ordonnance III de la loi sur le travail, art. 77, 1er al. déclare que: «Les matières dont l'utilisation met spécialement en danger la santé des travailleurs seront remplacées par des matières moins dangereuses, en tant que les risques le justifient et que cela est techniquement possible et économiquement raisonnable».

Ces affirmations nous inquiètent lorsque l'on pense aux fuites de notre réseau de chauffage à distance, et aux fréquentes vidanges des tronçons qu'il faut réparer. Nous aimerions connaître le mode d'élimination de l'eau vidangée. Quelles en sont les conséquences, quand on sait qu'une partie importante de notre alimentation en eau potable provient d'une nappe phréatique située à peu de profondeur sous le réseau de chauffage à distance. Il nous paraît probable que des quantités non négligeables d'eau rendue toxique par l'hydrazine polluent notre sous-sol. Nous aimerions savoir si des dosages de l'hydrazine sont régulièrement effectués, aussi bien dans nos eaux usées, à la STEP, que dans nos sources d'eau potable.

Nous relevons aussi le risque faible, mais d'une énorme gravité, pour les cas peu nombreux où notre réseau de chauffage permet de produire de l'eau chaude ménagère. Si l'étanchéité des deux systèmes n'est pas fréquemment et rigoureusement contrôlée, nous frémissons aux conséquences que cela pourrait entraîner. Nous nous posons aussi des questions quant aux nuages de vapeur se dégageant, surtout en hiver, des différentes bouches du chauffage à distance s'ouvrant sur nos rues. Peut-on nous assurer que ces vapeurs ne contiennent pas d'hydrazine.

Nous tenons à préciser que l'hydrazine pure ou peu diluée est une substance hautement inflammable. Sa manipulation est dangereuse. Dans les précautions d'emploi, nous lisons:

«Porter des gants en caoutchouc, des lunettes et un tablier de caoutchouc, éventuellement un masque à gaz. On évitera le béton nu pour le sol des locaux; un revêtement imperméable est recom-

mandée. Une ventilation correcte des locaux de travail sera prévue. De l'eau courante doit être à proximité. Les transferts, dilutions, dissolutions s'effectueront de manière à éviter les surchauffes locales, les projections de liquide et le dégagement de vapeurs. Action toxique de l'hydrazine: la vapeur provoque une irritation des yeux et des voies respiratoires, avec risque d'œdème pulmonaire. La solution provoque une irritation des yeux et de la peau. La diffusion à travers la peau entraîne des désordres dans le foie, le système nerveux central, le cœur et le sang. La décomposition thermique de l'hydrazine (incendie) engendre des vapeurs nitreuses hautement toxiques».

Nous nous référons encore à une émission de la TVR, «A bon entendre» du 29 janvier 1986, qui traitait de ce problème, en présence des directeurs des SI de Genève et de Lausanne, ainsi que des responsables du chauffage du CHUV et de l'Hôpital universitaire de Genève. Les conclusions de cette émission furent des déclarations affirmant que d'hydrazine était remplacée dans la plupart des réseaux de ces villes ou que l'on était prêt à entreprendre ce remplacement dans de brefs délais.

Des produits de remplacement existent. Ils sont d'une efficacité antioxydante à peu près équivalente. Ils ne sont pas plus coûteux et le remplacement de l'hydrazine par un de ces produits est techniquement réalisable sans frais. Plusieurs réseaux de chauffage urbain et industriels, des bâtiments tels que l'ONU à Genève, le BIT, le centre international de Genève, l'Université de Dorigny, etc., utilisent d'autres substances que l'hydrazine.

Ce sont des produits de toxicité de classe 5, c'est-à-dire la moins toxique. Nous pensons vous avoir convaincu que le danger est grand.

Nous sommes heureux que tout se soit bien passé jusqu'à ce jour. Mais devons-nous attendre que l'accident se produise pour éliminer l'hydrazine, alors qu'il existe des produits de remplacement non toxiques, d'efficacité équivalente et dont la différence de coût est négligeable?

Nous souhaitons que le Conseil communal envisage dans de brefs délais l'élimination de l'hydrazine dans notre réseau de chauffage à distance. Il y a des risques que notre ville, notre population et les travailleurs des SI ne doivent plus courir, et c'est avec intérêt que nous attendons la réponse du Conseil communal».

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, se déclare surpris d'une telle intervention, compte tenu que le Conseil communal avait eu l'occasion d'informer le Législatif concernant cet objet et que cela figure dans le procès-verbal officiel dudit Législatif où il est précisé que les Services industriels étudiaient la solution de remplacement d'ici fin 1987 sans s'engager formellement quant au délai.

Le directeur des Services industriels estime que l'interpellateur peint le diable sur la muraille, puisque, par exemple, tout fumeur de cigarette avale également de l'hydrazine. Il est vrai, poursuit M. Jaquet, qu'il y a des risques, mais on en connaît les éléments. Pour l'orateur, la vie est faite d'un certain nombre de dangers et on prend des risques plus importants que cela tous les jours. M. Jaquet fait allusion aux risques encourus par la prise de médicaments ainsi que la traversée de routes par les piétons. L'orateur précise que le Laboratoire cantonale contrôle nos eaux et qu'il n'y a jamais constaté trace de l'hydrazine. De plus, les Services industriels ont renforcé leurs prescriptions de sécurité. Actuellement, on va plus loin que les mesures préconisées. Après avoir relevé que les chimistes n'étaient pas forcément d'accord entre eux au sujet de ce problème, l'orateur fait remarquer que la destruction de l'hydrazine créerait aussi des problèmes importants. Le stock se finira à la fin de l'année. M. Jaquet tient à préciser qu'on est encore dans une région privilégiée en matière d'environnement et que la situation est maîtrisée et les risques mesurés.

L'interpellateur ne se déclare pas satisfait de la réponse du Conseil communal. Le président clôt la séance à 22 h 30.

Publicité intensive - Publicité par annonces.



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Quatorze artistes exposent à Fleurier Carnets scolaires pour un vernissage

Quatorze artistes, peintres, sculpteurs, dessinateurs, exposent leurs œuvres dans le hall d'entrée du collège de Longereuse à Fleurier. Le vernissage a eu lieu samedi en fin d'après-midi. C'est la première manifestation dans le cadre des festivités qui marquent le 125^e anniversaire du collège régional.

Point commun des artistes: tous se sont assis un jour sur les bancs du collège régional. Soixante œuvres sont accrochées aux murs. Le regard passe des œuvres hyperréalistes, abstraites à des toiles figuratives. Diversité dans les techniques d'expression, messages différents pour dire leur vision de la vie.

Bien sûr les premiers frémissements se sont nourris de l'air d'ici, mais très vite, le souffle a manqué pour certains dans le petit Vallon resserré. Alors plusieurs sont partis.

Tous ne sont pas présents, soit qu'on les ait oubliés ou qu'ils n'ont pas répondu à l'invitation.

Pierre-André Delachaux, enseignant au collège a puisé dans son imaginaire les

remarques lues dans des carnets scolaires fantômes, pour présenter les artistes:

«Pierre Raetz utilise des couleurs vives et tranchées. Ses dessins sont de vraies histoires qu'il nous raconte. On peut regretter que se soient des histoires si tragiques.»

Pour Martial Leiter: «N'utilise jamais la couleur. Pourquoi?...» Puis des remarques relatives à l'un ou l'autre de ses dessins: «Visage très beau, pathétique. Pourquoi n'a-t-il pas d'yeux? Martial devrait apprendre à les dessiner.»

Dans le carnet de J.-Claude Reussner, on lit: «Aime beaucoup le modelage, deviendra sculpteur. Ne veut pas reproduire le modèle présenté par le maître

mais le transforme en formes géométriques.»

Claudine Grisel dessine des personnages puissants mais entravés, ou réduits à une seule enveloppe vide.»

«Jean-Michel Favarger s'adapte bien à son sujet. Travail minutieux et sensible.»

Patricia Monnet: «Elève très douée dans sa technique hyperréaliste. Patricia réussit à figer le temps, au contraire de la photo qui l'accélère.»

Yves Landry: «Deux heures d'arrêt, a dessiné sur les murs. Souhaitons que cette punition l'incite désormais à les respecter.»

Fernand Vaucher: «Très beau paysages, gais, réalistes. Que le Jura est beau quand il ne pleut pas.»

«Gilbert Jatton pourrait travailler avec un égal bonheur la tapisserie et la sculpture.»

«Gilbert Vuillème ajoute aux structures rigoureuses du cubisme l'harmonie des couleurs et l'impression du mouvement.»

Jonny Jeanneret: «Goûte la recherche, surréalisme et cinématisme.»

Pierre Perret: «Transpose des visions personnelles avec finesse et précision.»

On lit pour Didier Strauss: «Pieds sur terre, tête dans les nuages, plus qu'une opposition, c'est une rencontre propre aux aquarelles de Didier.»

Dans le carnet de Pierre Vogel, enfin: «Son amour des belles demeures et des vieilles pierres nous fait regretter la poésie du temps passé. S'il devient peintre, il dénoncera et fustigera les erreurs des architectes. (fc)

● A voir du 22 août au 6 septembre au collège de Longereuse à Fleurier. Heures d'ouvertures: lu-ve, 14 - 17 heures. Sa-di, 14 - 19 heures.

Exposition suisse de sculptures en plein air Bonne nouvelle pour le Val-de-Travers



Môtiers, édition 85. Mêler la sculpture à l'environnement. (Photo fc)

Bonne nouvelle pour les amateurs d'art et de sculptures en particulier, et pour le Val-de-Travers. Les organisateurs de «Môtiers 85» l'exposition suisse de sculptures en plein air, viennent de décider la mise sur pied d'une nouvelle exposition. L'année est choisie, elle aura lieu en 1989. Le canevas reste le même. Un parcours jalonné d'œuvres posées dans le village et la nature. Les créations devront être en harmonie avec le lieu.

En 1985, 60 artistes avaient passé entre les mailles du jury. Le double de sculpteurs avaient soumis un pro-

jet. Les plus grands noms de la sculpture contemporaine helvétique étaient présents: Max Bill, Caspard Delachaux, André Ramseyer, Albert Rouiller, Gianfredo Camesi, André Raboud, pour n'en citer que quelques-uns.

Plus de 20.000 visiteurs avaient sillonné le village et ses environs. L'enthousiasme du public a contribué largement à la bonne image de marque de la région. Radio, télévision et presse écrite s'intéressaient à nous. Les Vallonniers s'apercevaient avec bonheur que leur région pouvait attirer des gens des quatre coins du pays. (fc)

Journée des parents de l'ER d'infanterie 202 Dans la bonne humeur

A la caserne de Colombier, c'était samedi la journée des parents. A Couvet, où est stationnée une compagnie de fusilliers de l'école de recrue infanterie 202, la rencontre parents-enfants-soldats s'est déroulée dans la bonne humeur et sous le soleil.

La présence de l'armée, c'est aussi un apport financier non négligeable pour la commune.

Zéro neuf cents, début des présentations. Papa, maman, la petite sœur, la copine, tout le monde a répondu présent à l'appel. Dans le parc des usines Dubied, les voitures portent plaques VD, GE, FR, NE et JUR. Le plit J.-M. Raetz, commandant de compagnie, habite Boveresse.

Démonstrations de franchissement de l'Areuse, transports de blessés. Sur le terrain de foot Dubied, de la gymnastique. Impressionnants, les sauts par-dessus les véhicules. Les meilleurs gymnastes de la compagnie sans doute. Touche humoristique, un soldat se présente à l'exercice sur monocycle.



L'humour n'était pas absent de cette journée des parents. (Photo fc)

Onze cents, repli sur la place des Collèges. Apéro, dîner. Au menu rôti à la broche, purée haricots et dessert. Chaque parent repart à la maison avec une bouteille de champagne de Môtiers. Ce sont les commerçants du Vallon qui l'offrent.

Depuis 1984, Couvet accueille une compagnie de l'école de recrue de Colombier. Apport financier annuel à la bourse communale: 40.000 francs environ. L'ancienne école de mécanique où son logés les militaires est transformée en cantonnement depuis 1974. Coût de l'investissement: 200.000 francs (installations sanitaires, dortoirs...) Outre les deux écoles annuelles, ce sont encore des cours de répétition qui logent à Couvet.

En 1986, la troupe a utilisé 200 jours les installations. (fc)

Rallyes-familles en Pays de Neuchâtel Bientôt les dernières virées

Pèlerins de la connaissance et fins limiers en ce pays, les détenteurs du carnet vert des Rallyes-familles de l'Ecole des Parents ont certainement déjà parcouru monts et vaux et introspecté les richesses de leur région. Cette heureuse initiative devait boucler sa première étape au 30 septembre prochain. Que les retardataires sachent qu'il reste quelques exemplaires du précieux cahier; nous rappelons les grandes lignes de cette incitation à la balade familiale.

En août 1986, la Fédération neuchâteloise de l'Ecole des Parents mettait sur papier 13 propositions de rallyes-familles, soit autant d'itinéraires et questionnaires adéquats. On ne se promènerait plus idiot dans les vallées de ce canton, ou en vieille ville de Neuchâtel; on enquêterait sur la fée verte, on se mirerait de fontaines en fontaines et on visiterait de belle manière les différents musées, entre autres.

Toute liberté est donnée de remplir totalement ou partiellement les fiches du cahier en question. Retourné dans les temps, il devient encore participation à un concours doté de jolis prix.

En ces prochaines semaines, point trop tard pour s'y mettre donc. Mais on peut également acquérir cette brochure pour un usage strictement familial et comme suggestion bienvenue de lieux de promenades.

A prendre la température de quelques lieux visités sur ce mode particulier, on apprend que ces visiteurs-là furent particulièrement attentifs et motivés.

«Il faut des intérêts de ce genre, guider un peu les gens, remarque-t-on au Château de Monts, du Locle, ces visiteurs ont posé beaucoup de questions, étaient plus critiques.»

Au MIH, accueil de plusieurs participants de ce rallye d'un nouveau type: mais les questions ont paru un peu ardues, transformant la visite en une chasse aux réponses un peu tendue, au détriment d'une réelle attention parfois.

A l'automne, l'Ecole des parents comptera les rentrées et dressera un bilan de cette première. Que les amateurs se dépêchent de faire encore quelques parcours ou d'acquiescer ce précieux guide pour l'année prochaine, à usage familial et donc sans concours à la clé. (ib)

● Brochure obtainable à: secrétariat des auberges de jeunesse, Léopold-Robert 65, La Chaux-de-Fonds.

Construction de logements: panorama contrasté

Dans un communiqué, la Chambre immobilière neuchâteloise relève que:

«En 1986, on a construit dans toute la Suisse 6,7 logements pour 1000 habitants. Ce résultat est légèrement inférieur à celui de 1985 (6,9). Que signifie cette statistique? Elle révèle partiellement le degré d'activité dans le secteur de la construction: plus on construit de logements pour 1000 habitants, plus l'activité du secteur est intense, indépendamment des chiffres absolus.»

«Dans le canton de Nidwald par exemple, la statistique révèle une production de 266 nouveaux logements en 1985 et 233 en 1986. Le résultat peut paraître bien maigre. Mais lorsqu'on sait qu'il représente 9,3 logements pour 1000 habitants en 1985 et 8,1 en 1986, on constate que la construction joue un rôle important dans ce canton.»

«Tous les cantons ne sont pas dans la position de Nidwald, bien loin de là. Plusieurs révèlent une production inférieure à la moyenne suisse. Au cours des cinq dernières années (de 1982 à 1986), Bâle-Ville a produit en moyenne 2,8 loge-

ments par 1000 habitants, Jura 3,8, Neuchâtel 2,9. Ces résultats s'expliquent, semble-t-il, par le fait qu'à Bâle-Ville, l'absence de terrains constructibles ralentit la construction. Les cantons du Jura et de Neuchâtel ont connu pour leur part une longue période de ralentissement économique ou un développement médiocre. Toujours pour la même période, Genève a enregistré la construction de 5,3 logements pour 1000 habitants. Le phénomène a pour origine des raisons semblables qu'à Bâle-Ville: pénurie de terrains à bâtir.»

«Durant la même période (1982 à 1986), Fribourg et Vaud dépassent légèrement la moyenne suisse qui est de 6,8 logements pour 1000 habitants: 7,3 pour Fribourg et 7 pour Vaud. Le canton du Valais avec celui des Grisons celui où l'activité de la construction est la plus forte: 11,9 aux Grisons et 11,7 en Valais entre 1982 et 1986. Au cours des années 1985 et 1986, le Valais se classe en tête (respectivement 11,9 et 11,1) devant Schwytz en 85 (11,8) et les Grisons en 86 (10,5). Depuis les mesures adoptées pour

restreindre la vente d'appartements aux étrangers, on pouvait craindre que dans ces deux cantons fortement dépendants de ce créneau de vente, la construction de nouveaux logements allait s'effondrer. On constate qu'il n'en est rien.

«Comment cette situation s'explique-t-elle? De même pour quelles raisons les cantons affectés par la pénurie chronique de logements produisent-ils une quantité aussi faible de nouveaux logements? On ne répondra pas à ces questions en une seule phrase. Pour construire de nouveaux logements, il faut disposer de zones à bâtir, cela va de soi. Il semble que le Valais et les Grisons possèdent encore de telles zones. Mais n'est-il pas vrai que dans ces deux cantons la législation immobilière - aménagement du territoire, police des constructions notamment - est moins développée et moins contraignante que dans d'autres cantons? Voilà un élément de réponse à vérifier et qui pourrait encourager une déréglementation au contraire d'un perfectionnisme accru de la volumineuse législation déjà en vigueur.» (comm)

Chézard-Saint-Martin: la fête des «Lilas»

Samedi, la pension pour personnes âgées «Les Lilas», à Saint-Martin, s'était mise sur son 31 pour recevoir les familles des pensionnaires ainsi que les habitants de la commune, autorités en tête. Mme Liliane Reichenbach, la directrice du home, a reçu les visiteurs dans les jardins de l'établissement à l'occasion d'un sympathique apéritif. Parmi les nombreux invités on relevait la présence de M. Jean Claude Jaggi, conseiller d'Etat.

Sous la direction de M. Fasnacht, le Chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin a participé à cette fête en inter-

prêtant quelques airs de son intéressant répertoire. La pension compte aujourd'hui 21 pensionnaires, dont trois hommes, la mixité ayant été introduite il y a à peine deux ans. Mme Berthe Besson, 96 ans, d'Engollon, est la doyenne de la maison.

Remis à neuf, l'établissement compte 19 chambres et un logement pour couple. Une sonnette d'alarme et le téléphone sont installés dans chaque chambre pour une meilleure sécurité et plus d'agrément aussi.

(ha-photo Schneider)



Tir d'inauguration du stand de Chézard-Saint-Martin Les premières distinctions

Considérée comme journée de réserve par les organisateurs du tir d'inauguration du stand et ciblisme des «Mélèzes» à Chézard-Saint-Martin, les premières passes de cette compétition, à laquelle sont d'ores et déjà inscrits, plus de 550 tireurs de toute la Suisse se sont déroulées samedi après-midi dans des conditions parfaites malgré la canicule. Des 70 tireurs enregistrés, 45 ont obtenu la distinction sur les diverses cibles et programmes tirés.

Tout a très bien fonctionné et les cibles électroniques se montrent parfaitement à la hauteur de la situation. Les cinq prochaines journées de tir, les 29 et 30 août et les 4, 5 et 6 septembre, permettront de donner une appréciation définitive des qualités de ces installations de tir les plus modernes du canton. Voici les premiers résultats du tir. (ms)

Cibles: militaire, catégorie A: Peter Schmid, Cormoret, 355 points; Jean-Pierre Bruand, Yverdon, 354; Hans Simonet, Murten, 354.

Militaire, catégorie B: Oswald Raemy, Faoug, 38; Fritz Bula, Galmiz, 38; Hannes Kramer, Galmiz, 38; Claude Thiébaud, Travers, 35; Catherine Bersier, Dombresson, 34; Steve Hadorn, Chézard, 34.

Inauguration, catégorie A: Jean-Pierre Bruand, Yverdon, 58; Michel Dessemontet, Yverdon, 58; André Brobety, Peseux, 57; Frédy Sunier, La Heutte, 57; Eric Boiteux, Tuileries, 56; Sandra

Etter, Murten, 56; Bernhard Bula, Lyss, 56; Ernest Tschanz, Yverdon, 56.

Inauguration, catégorie B: Fritz Bula, Galmiz, 56; Jean-Claude Geiser, La Chaux-de-Fonds, 55; Hannes Cramer, Galmiz, 55; Jocelyne Haussener, Fontainemelon, 55; Noël Rollinet, Fontainemelon, 54; Edmond Jeanneret, Noiraigue, 54.

Mont-d'Amin, vitesse, catégorie A: Jean-Pierre Bruand, Yverdon, 57; Roland Méritat, Cernier, 56; Henri Sandoz, Peseux, 53.

Mont-d'Amin, vitesse, catégorie B: Oswald Raemy, Faoug, 28.

Art groupé, catégorie A: Werner Simonet, Galmiz, 452; Martial Py, Peseux, 448; Frédy Sunier, La Heutte, 445; Samuel Renaud, Cernier, 445.

Les Mélèzes Rachats, catégorie A: Jean Wenger, Peseux, 974; Michel Dessemontet, Yverdon, 955.

Section, catégorie A et B: Jean-Pierre Bruand, Yverdon, 40; Roland Méritat, Peseux, 40; Hans Simonet, Galmiz, 40 (maximum); Jean-François Perusset, Yverdon, 39; Robert Badan, Yverdon, 38; Bernhard Bula, Galmiz, 38; Michel Dessemontet, Yverdon, 38; Paul Gerber, Yverdon, 38; André Grobety, Peseux, 38; Samuel Henrioud, Yverdon, 38; Marius Humbert, Peseux, 38; Bernard Linder, Peseux, 38; Martial Py, Peseux, 38; Samuel Renaud, Chézard-Saint-Martin, 38; Henri Sandoz, Peseux, 38; Jean Wenger, Peseux, 38.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Chevroux-Cortailod à la nage

Aussi dur qu'à Strasbourg, et beaucoup plus long

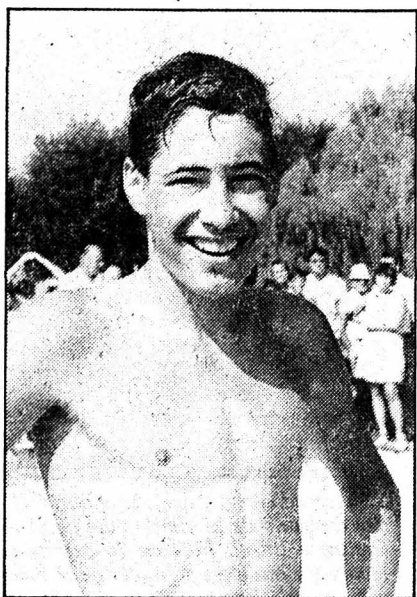
Ayant été renvoyée le 28 juin dernier, cette épreuve de natation organisée par le Service cantonal de l'enseignement secondaire du DIP a pu se dérouler, samedi, dans d'excellentes conditions météorologiques

Au signal de M. Zweiacker et au méridien de Chevroux, il était neuf heures pile lorsque 30 nageurs, âgés de 12 à 16 ans (dont 12 filles), se sont jetés dans une eau mesurée entre 21 et 23 degrés. Chacun était surveillé par une embarcation ayant au minimum deux personnes à bord et, pour assurer une sécurité optimale, le tout était escorté par deux bateaux de l'Inspection de la navigation et un troisième recruté à Portalban.

Des tests ont été organisés au préalable, afin de sélectionner les concurrents parmi tous les élèves des écoles secondaires du canton. Pour franchir le cap permettant de participer à cette épreuve, il s'agissait de nager durant deux heures sans interruption.

Cette manifestation renie le caractère compétitif, mais souhaite développer l'endurance des jeunes. Pourtant, l'esprit de combativité a forcément prévalu, et les 29 arrivés en ce site merveilleux qu'est la plage du Petit-Cortailod, n'ont parcouru pas moins de 5500 mètres... (Combien de fois jusqu'au radeau et retour, mais dans des eaux profondes et si loin de l'horizon?).

Un seul d'entre eux a toutefois dû



Patrick Merlotti. Comme un poisson dans l'eau! (Photo Schneider)

«jeter l'éponge», après une demi-heure. C'est Patrick Merlotti, de Corcelles, qui a été le plus rapide, en 1 h 47', suivi de Nicolas Camponovo, de Saint-Aubin, à 2'50". Le troisième, Pascal Monnat, de Gorgier, arrivait 10 secondes plus tard. C'est en quatrième position que l'on vit émerger la première des filles, Sarah Etter, de l'ESRN (Ecole secondaire régionale de Neuchâtel). Même le der-

nier arrivé a été applaudi. D'ailleurs il a également reçu des mains de M. Jean Cavadini son attestation. Signalons qu'il a tout de même lutté durant 3 h 37'20".

Quant au conseiller d'Etat précité, dans sa brève allocution, il a précisé, avec le sourire, que le niveau du lac ayant baissé de 80 cm ces dernières semaines, la traversée était moins longue!

1. Patrick Merlotti, ESRN, 1 h 47';
2. Nicolas Camponovo, La Béroche, 1 h 49'50";
3. Pascal Monnat, La Béroche, 1 h 50';
4. Sarah Etter, ESRN, 1 h 57'40";

5. Philippe Dhuring, La Béroche, 2 h 02'30';
6. Sara Locatelli, La Béroche, 2 h 03'50";
7. Nicolas Wermeille, Centre scolaire Val-de-Ruz, 2 h 06';
8. Anne-Evelynne Croset, CSVdR, 2 h 10'10";
9. ex aequo, Florence Robert, CSVdR et Céline Thommen, CSVdR, 2 h 11'.

(cg)

Nominations à l'Ecole normale

Lors de sa séance du 19 août 1987, le Conseil d'Etat a nommé:

Mme Sylvie Perrinjaquet-Strebler, à Chez-le-Bart au poste de maître de méthodologie et maître principal de la section «école enfantine»; M. Denys Jacot, à Neuchâtel, au poste de maître principal de la section «Enseignement spécialisé»; M. André Blaser, à Peseux, au poste de maître principal de la section des institutrices et instituteurs.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Mariages

Fanchaud Philippe Didier et Polla Claire-Isabelle Aurelia Gisèle, les deux à Neuchâtel. - Laubscher Bernard Charles Edouard, Pully, et Giddey Véronique Lise, Neuchâtel. - Cakamkiran Dursun et Thiébaud Catherine, les deux à Neuchâtel. - Anton Carlos et Moreno Francisca, les deux à Neuchâtel. - Segessemann Alain Marc et Couchoud Valérie Denise, les deux à Neuchâtel. - Sandoz Alain Michel Alfred et Yaiche Chen Marseille Emma, les deux à Neuchâtel. - Besanct Laurent et Rollier Danièle Chantal, les deux à Neuchâtel.

PESEUX

Passante renversée

Une automobiliste de Reconvi-lier, Mlle S. T., circulait Grand-Rue à Peseux en direction de Neuchâtel dans une file de véhicules, samedi vers 10 h 25, lorsque, à proximité de la Banque Cantonale, elle heurta un piéton, Mme Lise-Marie Babey, domiciliée à Corcelles, qui traversait la chaussée sur un passage pour piétons. Blessée lors de sa chute, Mme Babey a été transportée par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Dans les rochers des Fourches

Un adolescent dévisse

Alors qu'il s'adonnait à la pratique de la varappe avec des copains dans les rochers des Fourches, Yvan Rougemont, né en 1969, domicilié à Saint-Blaise, a fait une chute d'environ huit mètres. En effet, tandis qu'il descendait en rappel, un mousqueton s'est ouvert, ce qui a provoqué la chute du jeune homme. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

NEUCHÂTEL

Triple collision

Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. C.P., circulait avenue des Portes-Rouges en direction est, samedi vers 9 h, à proximité du garage Facchinetti, une collision par l'arrière survint avec une voiture pilotée par Mlle M. G. C., de Neuchâtel, à l'arrêt pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule emboutit celui conduit par M. J. M. S., de Fontainemelon.

Décès

FLEURIER

M. Gérard Gigon, 64e année.

NEUCHÂTEL

M. Maurice Ducommun, 1895.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dès le 1er novembre 1987 à Saint-Imier, rue de la Société 6, **appartement de 3 pièces** Fr. 350.- + Fr. 60.- de charges ☎ 061/99 50 40

A louer dès le 1er novembre 1987 **appartement de 4 pièces** récemment rénové à la rue Baptiste-Savoie 57, Saint-Imier avec cuisine encastrée. Fr. 550.- + Fr. 80.- de charges. ☎ 061/99 50 40

A vendre **maison familiale** à rénover, située à 15 km de la Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre CF 11946 au bureau de l'Impartial

Bijoux
Mini Paux

La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 10

TÉLÉFAX
Fr. 163.- *
par mois
Installation et instruction gratuites
* Leasing 48 mois

V. Redin - Copieurs
Saint-Imier, ☎ 039/41 42 82.
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 05 10.

Apprenez à conduire
avec

- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone 039/28 29 85

Nouveau en cuir

Déchirures, accrocs et trous sur vestes, pantalons, manteaux, canapés, fauteuils, chaises, etc. Egalement simili cuir et skaï

Réparation par soudage et presque invisible

Swiss Vinyl
☎ 039/23 59 57

Nouveau en cuir

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Comme chaque année,
La Société d'Accordéonistes

Edelweiss
organise un

cours pour débutants

Instruments à disposition.
Renseignements auprès de:
Mme J. Golay,
☎ 039/28 28 83

GRATUIT

Plaisirs

Erotisme

Je désire recevoir discrètement votre Revue de contacts et de produits érotiques (pour adultes).
Ecrire à: CP 283, 1233 Bernex.

BMW 635 CSI:
PLUS DE LUXE. PLUS DE PUISSANCE.
LE NOUVEAU COUPÉ.

Un nouveau moteur: 3.5 litres, 6 cylindres, 305 Nm/211 ch. ABS, régulation de niveau et nombreux autres extras de série.

Garage-Carosserie
Gérolf Andrey, La Chaux-de-Fonds
Agence officielle BMW
Bd. des Eplatures 51, tél. 039/26 40 36/37

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf, 635CE87

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Naissances dans le Jura en 86

Un record depuis dix ans

Amorcé en 1984 et légèrement confirmé en 1985, le renversement de la tendance démographique, avec une augmentation des naissances et de la population jurassienne totale, s'est confirmé en 1986. Voici les données officielles établies à fin 1986.

Districts	Suisses	Diff.	Etrangers	Diff.	Total	Diff.
Delémont	28.194	+ 50	3723	- 6	31.917	+ 41
Fr.-Montagnes	8.473	+ 34	379	- 15	8.852	+ 19
Porrentruy	22.007	+ 21	1935	- 18	23.942	+ 3
Totaux	58.674	+ 105	6037	- 39	64.711	+ 66

On constate donc que l'augmentation de la population serait plus importante vu sa progression dans la population suisse (+ 1,5% au lieu de + 1%), si on n'enregistrait pas une diminution parmi la population étrangère.

Précisons que les saisonniers ne sont pas pris en compte dans ces statistiques.

NAISSANCES: PLUS 10 %

Mais c'est surtout dans le domaine des naissances que l'évolution démographi-

A la veille d'une exposition à la poterie des Emibois

Une femme, un destin

Elisabeth Schneider mère de famille nombreuse, éducatrice, thérapeute et artiste savoure le bonheur de retrouver le temps de créer entre les besoins quotidiens.

Dans notre article paru dans l'édition de samedi, nous avons omis de donner les dates de l'exposition montée par la tisserande et le potier.

C'est donc le 12 septembre 1987 que s'ouvrira l'exposition à la poterie des Emibois chez Eric Rihs.

(GyBi - photo Impar-GyBi)



que est intéressante. En 1986, on a enregistré 821 naissances, soit le total le plus élevé depuis 1977. Avec 629 décès, cela donne un excédent de naissances de 192 personnes qui constitue également le meilleur résultat enregistré depuis 1977. Par district et ventilées entre Suisses et étrangers, ces naissances se répartissent comme suit:

Districts	Suisses	Etrangers	Total
Delémont	365	43	408
Fr.-Montagnes	136	4	140
Porrentruy	264	9	273
Totaux	765	56	821

Par district, le «progrès» delémontain est modeste. En revanche, aux Franches-Montagnes, on passe de 110 en 1985 à 140 naissances, qui constituent le total le plus élevé depuis 1973. L'excédent naturel dans ce district (+ 54) est le plus élevé depuis 1972. L'augmentation est importante aussi à Porrentruy après le très faible total de 1984 (236). L'excédent naturel n'est que de 14. Il n'a été positif que cinq fois dans les dix dernières années.

TOUJOURS DES MIGRATIONS

Si la confirmation du renversement de tendance s'agissant des naissances est indiscutable et peut constituer une satisfaction pour les autorités qui visent au maintien du potentiel démographique actuel, elles devront se déclarer moins satisfaites de l'évolution des migrations. Ce solde migratoire à destination uniquement d'autres cantons suisses est déficitaire dans tous les districts selon les chiffres suivants:

Delémont	- 94
Franches-Montagnes	- 65
Porrentruy	+ 3
Total	- 156

En prenant en compte les départs à l'étranger, le solde migratoire monte à - 174, Delémont - 112, Franches-Montagnes - 26 et Porrentruy - 36.

Il est intéressant alors de noter que, dans le district de Porrentruy, le solde migratoire intercantonal est positif, + 3, international + 32 et qu'en revanche ce district enregistre une migration intercommunale négative de - 71. C'est l'indice évident d'un phénomène connu, le déplacement d'Ajoulots dans les deux autres districts. Les tendances entre Suisses et étrangers ne divergent pas dans ce domaine.

Revenons enfin à la population globale, pour remarquer que les évolutions par communes sont de peu d'importance. Citons cependant Courrendlin - 71, Courroux + 35, Delémont - 50, Mervelier + 17, Vicques + 56, Pleigne - 11.

Aux Franches-Montagnes, Le Bémont + 72, Les Breuleux - 20, Goumois - 13, Lajoux + 15, Le Noirmont + 29, Montfaucon + 10.

En Ajoie, Boncourt + 10, Cornol + 11, Courchavon + 12, Grandfontaine + 16, Rocourt + 12 et, en baisse, Davant - 8, Fahy - 10, Montignez et Occourt - 14, Vendlincourt - 10.

V. G.

Les artisans occupent la vieille ville de Delémont

Record d'affluence et de chaleur



Record d'affluence, de chaleur et de participation cette année au Marché des artisans de la vieille ville de Delémont, organisé en collaboration avec le Centre culturel. Plus de 70 exposants venus de la Suisse entière, une foule compacte qui s'est déplacée pour faire la fête à l'artisanat et un débit de boissons qui n'a pas tari de la journée, voilà qui a redonné vie à cette chère vieille ville. En transpiration, le clown «Panosse» chargé d'animer la journée n'en finissait pas de serrer sa serpillère entre deux maquillages artistiques auxquels les enfants se prêtaient sagement. A voir la diversité des stands, les prestations des fileuses, du tapissier restaurateur de meubles anciens et du tourneur de bois, l'artisanat n'est pas mort dans le pays, même s'il est un peu en veilleuse dans le Jura proprement dit. (GyBi - photo Impar-GyBi)

La Société des peintres et sculpteurs jurassiens expose à Undervelier

Un nouveau lieu de création

C'est au Grenier de la Croix-Blanche à Undervelier, récemment repris par un jeune couple d'artistes soleurois, que la Société des peintres et sculpteurs jurassiens (spsj) a choisi de présenter son exposition collective 1987. Plus de 90 tableaux, sculptures et tapisseries sont présentés dans le vaste grenier. Les artistes organisés au sein de l'association viennent des sept districts du Jura historique et de Bienne. Les œuvres pendues aux cimaises du grenier sont de valeur inégale mais valent le déplacement ne serait-ce que pour suivre l'évolution des artistes de chez nous.

Relevons la force de la lumière décou-

verte chez Philippe Roulet de Bienne qui présente des huiles et acryl tous intitulés «végétal», la maîtrise de l'art, l'assurance du trait et l'audace des couleurs relevés chez Gérard Bregnard de Bressaucourt et les tapisseries passionnelles de Sylvius de Porrentruy.

Les amoureux de paysages francs-montagnards pourront suivre les itinéraires de plusieurs peintres du terroir qui ne se lassent pas de capter la lumière des lieux. Quant aux sculpteurs, ils exposent des œuvres très personnelles tantôt aériennes, tantôt très lourdes, épousant le poids du matériau utilisé - aluminium chez Pierre Nicolet de Tramelan, fer chez Jacques Humair de Coutéville, bronze et acier chez Jan Schossau de Saicourt.

PROJET DE FONDATION

Rita et Ruedi Mosimann qui ont récemment repris le restaurant et la galerie de la Croix-Blanche sont deux Soleurois qui n'en sont pas à leur coup d'essai en matière culturelle. Rita est organiste de formation et Ruedi trompettiste. Tous deux souhaitent créer à Undervelier un Centre culturel le «Mouton noir» ouvert aux musiciens, peintres, sculpteurs et également proposer les

locaux pour des ateliers de création. Ils souhaitent réunir des fonds pour créer une fondation à laquelle appartiendrait la maison et les locaux. Rita Mosimann commencera prochainement la formation de cafetière afin de reprendre la patente laissée par les anciens propriétaires. Le café, ouvert le temps de l'exposition sera donc fermé du 13 septembre au 1er décembre, date à laquelle le «Mouton noir» prendra son véritable envol au Grenier de la Croix-Blanche.

A relever encore que la Croix-Blanche qui était l'ancienne maison communale dispose d'un espace très intéressant et d'une scène toute aménagée pour des spectacles et des concerts. Resterait à la future fondation le soin de régler les épineux problèmes de chauffage.

Une première concert organisée par le Centre culturel «Mouton noir» se déroulera à la salle Saint-Georges le 4 septembre prochain et verra se produire les musiciens les plus populaires de Madagascar pour la première fois en Suisse «Mahaleo».

GyBi

● Exposition des peintres et sculpteurs jurassiens au Grenier de la Croix-Blanche à Undervelier jusqu'au 15 septembre 1987, les mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 16 à 19 h.

Les Bois en fête pour les 25 ans du FC

Beau temps, jeux, ambiance et production de qualité se sont harmonieusement conjugués ce week-end aux Bois pour que le 25e anniversaire du club local soit une réussite. Un public plus nombreux aurait cependant été mérité. Ces deux jours de fête étaient le dernier volet d'un triptyque de manifestations mises sur pied par un comité ad hoc.

Vendredi soir à la salle communale, la fanfare que dirige M. Raymond Evard et le chœur mixte emmené par M. Laurent Willemin ont ouvert les feux avec les meilleures interprétations de leurs répertoires. Le président d'organisation Joseph Boillat a salué les personnalités présentes, les délégués des sociétés locales et les représentants politiques des Bois et de La Ferrière. Voisin, ce dernier village ne possède pas de club de foot et ses amateurs évoluent avec le FC Les Bois.

Les félicitations et les encouragements de la commune des Bois ont été apportés par Mme Renée Rebetez, vice-maire, Mme Liliane Bellenot au nom de l'Union des sociétés locales, et M. Jean Meier pour l'Association franc-montagnarde de football ont transmis leurs messages d'amitié et des présents.

La soirée s'est poursuivie avec la danse. Le bar et le carnozot abrités sous

une tente derrière le collège ont connu une belle affluence.

Le repas de samedi a rassemblé 270 convives à la halle de gymnastique. C'était l'occasion de se retrouver entre amis, anciens joueurs et membres du club. M. Louis Humair, de La Chaux-de-Fonds, s'est exprimé au nom de l'ACNF. Il a dit sa fierté de fêter un des plus beaux fleurons du giron neuchâtelois. Le président du FC, M. Louis Humair des Bois, a souhaité que les liens qui unissent ses équipes dépassent la simple amitié sportive. Il a ensuite remis le Mérite sportif à MM. Arnold Pittet, Pierre-Alain Boichat, Conrad Cattin et Charles Vuille en reconnaissance de leur dévouement. Des diplômes de membres d'honneur ont été décernés aux fidèles Vial Amez-Droz, Luigi Todeschini, Werner Hohermuth et Joseph Boillat. M. Pierre-Alain Beuret s'est fait l'interprète des joueurs pour remercier particulièrement MM. Jean-Pierre Epitoux, Louis Humair et leurs épouses pour 25 ans de comité.

Il leur a remis un cadeau, ainsi qu'à Mme Anita Humair qui, poursuivant son généreux soutien, a confectionné décorations et pâtisseries pour le repas de fête. En supporter indéfectible, M. Michel Chappatte a offert un ballon à chacune des cinq équipes.

Dès 14 heures, les matchs se sont suc-

cédé à La Fongière. La chaleur torride a freiné les élans de sorte que les trois rencontres prévues se sont déroulées au ralenti, mais avec une bonne qualité de jeu. Les juniors E des Bois ont vaincu leurs camarades de Saignelégier par 3-1. Les Bois juniors C ont battu leurs visiteurs des Breuleux par 3-0.

All Stars - Le Locle Vétérans s'est terminé par 8-1. Les anciennes gloires de l'équipe nationale n'ont pas fait de quartiers. Les spécialistes ont apprécié la technique et l'engagement conservés par ces joueurs. Le Locle, actuel champion suisse vétérans, a donné une réponse contenue qui pourrait s'expliquer par l'engourdissement de la pause estivale. Ce match était arbitré par Willy Amez-Droz, ancien entraîneur-joueur et cofondateur de la société en fête. Il était assisté par les juges de touche D. Clémence et P. Petro.

La soirée a débuté en musique avec les prestations de l'Ensemble de cuivre du Val Terbi. Fondé en 1982, ce jeune orchestre brass band est dirigé par Richard Eicher. Ses 28 musiciens sont les meilleurs instrumentistes des fanfares de la région de Delémont et Moutier. Par une température suffocante, ils ont donné le meilleur pour satisfaire un public enthousiaste. Au fil du programme, leur commentateur a expliqué les morceaux, le style Brass et la complémentarité de son ensemble par rapport aux fanfares de village.

La danse a succédé au concert. Grâce au ciel serein, la fête est largement sortie de la salle communale pour mettre une joyeuse ambiance alentour jusque tard dans la nuit. (bt)

COMPOSITION DES ÉQUIPES

All Stars: 1. Eichman, gardien; 2. Voissard, 3. Matter, 4. Citherlet; 5. Baumgartner; 6. Guélat; 7. Ladner; 8. Delavelle; 9. Vuilleumier; 10. Meury; 11. Schermesser; 12. Santin; 13. Ducommun; 16. Wamfler.

Le Locle Vétérans: 1. Eymann, gardien; 2. Koller; 3. Matthey; 4. Cortinivis; 5. Fillistorf; 8. Di Marzo; 9. Voirol; 10. Morandi; 11. Friou; 12. Chappatte; 14. Borel; 15. Castro.



Une très grande diversité dans les œuvres proposées aux visiteurs. Ici «Végétal» de Philippe Roulet de Bienne. (Photo Impar-GyBi)

DELÉMONT

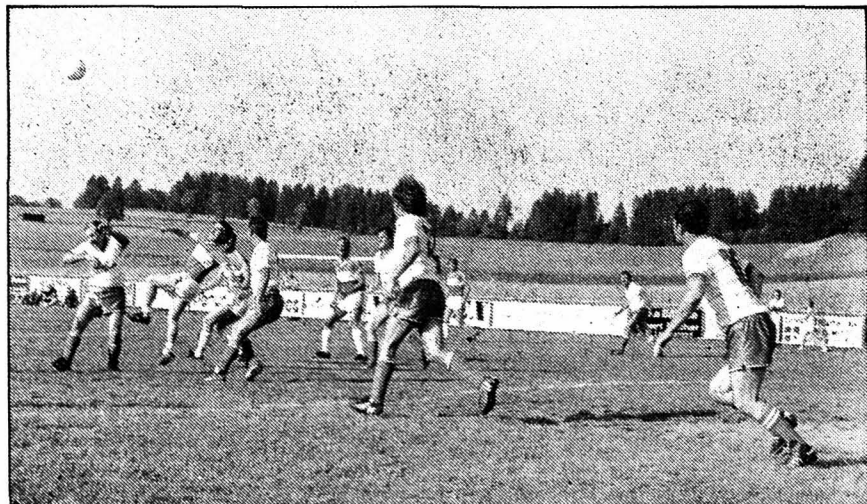
Cycliste grièvement blessé

Peu après 18 heures, samedi, un accident s'est produit à Delémont, à proximité de la gare aux marchandises. Une automobiliste qui roulait route de Moutier a bifurqué à gauche, sur la place de la Gare sans accorder la priorité à un cycliste circulant en sens inverse. Grièvement blessé, le malheureux cycliste a été transporté par ambulance à l'hôpital de la ville.

BOÉCOURT

Cyclomotoriste renversé

Un accident de la circulation est survenu samedi, à 13 h 20 sur la route Boécourt-Bassecourt, à la hauteur de l'ouvrage militaire. Un cyclomotoriste, dans l'intention d'emprunter la route de la ferme des Esserts, a été heurté par une voiture roulant dans le même sens et le dépassant au moment où il bifurquait. Blessé, le pilote du deux-roues a été transporté par ambulance à l'Hôpital



Une des phases du match All Stars - Le Locle. (photo bt)

JURA BERNOIS

Le Cirque Plume ne pourra finalement venir ni à Sonceboz ni à La Neuveville Protectionnisme culturel?

Le cirque Plume - une troupe de Besançon qui tient bien plus du théâtre, voire du cabaret que du spectacle propre au Knie - qui était annoncé à Sonceboz et à La Neuveville, ne franchira finalement même pas la frontière helvétique. Le Département fédéral de justice et police en a effectivement décidé ainsi, qui entend protéger les cirques suisses de la concurrence étrangère.

Une grosse déception pour les organisateurs - le Groupe culturel du Bas-Vallois, pour ce qui concernait Sonceboz - bien sûr, mais également des craintes pour leur crédibilité et toute une région qui restera sur sa faim. A Sonceboz par exemple, on prévoyait trois représentations, du 3 au 5 septembre, dont deux scolaires. Des centaines d'écoliers avaient annoncé leur présence et de surcroît, une bonne vingtaine de localités voisines - dont Bienne - entendaient profiter de ce passage du cirque Plume pour prendre des contacts, en vue de spectacles ultérieurs dans leurs murs.

Les faits, de plus, revêtent un caractère franchement rageant, pour les artistes comme pour ceux qui entendaient les accueillir dans la région. La troupe comptant dans ses rangs une ressortissante vietnamienne - mariée à un Français mais pas encore au bénéfice d'un passeport tricolore - la direction du cirque Plume, soucieuse de respecter parfaitement les lois suisses, avait demandé aux instances fédérales concernées une autorisation de travail provisoire pour cette artiste. Réponse de l'Office fédéral des étrangers: l'activité de la troupe peut être assimilée à celle exercée par un cirque; or, la Suisse comptant un grand nombre de cirques, les autorisations de

représentations ne sont accordées qu'aux troupes du pays.

THÉÂTRE PLUS QUE CIRQUE

Or, si le cirque Plume s'appelle effectivement «cirque», c'est en raison de l'existence, dans la langue française, d'un terme mieux approprié à ses activités. Car en fait, cette troupe donne bien plutôt dans le théâtre sous chapiteau, qui ne compte aucun animal, mais des acteurs-poètes, proches du style cabaret. Des troubadours, en quelque sorte, dans le sens moyenâgeux du terme.

Dès lors, on imagine difficilement quelle concurrence pourrait réellement exercer ce cirque, face au Knie par exemple...

Détail piquant, dans le même ordre d'idées: la troupe du Plume ne peut prétendre à des subventions nationales françaises, l'administration de l'Hexagone ne la reconnaissant pas comme un véritable cirque... Les critères de l'Office fédéral des étrangers (...) sont sans doute différents.

DÉCONCERTANT

Par ailleurs et surtout, les organisateurs bas-vallonniers et neuvevillois ont bien des raisons de s'arracher des cheveux. En 1985 par exemple, le cirque Plume - qui s'appelait déjà ainsi - s'était produit sans aucune difficulté dans la vallée de Tavannes. De même, en juillet dernier, le cirque du Trottoir, une troupe belge, donnait un spectacle devant plus de 600 personnes, à... La Neuveville.

Deux poids et deux mesures? Pas vraiment. Tout simplement, lors du précédent passage du Plume, comme pour la venue du cirque Trottoir, nul n'en avait informé les autorités fédérales. Et les instances cantonales et communales compétentes avaient accordé leurs autorisations sans sourciller. Ce qui s'est produit dans le cas qui nous intéresse également, puisque aussi bien la commune de Sonceboz que celle de La Neuveville, tout comme le canton de Berne, avaient donné leur aval à la visite du Plume.

A SUIVRE

L'affaire n'est pas close, quoi qu'il en soit. Car le cirque Plume, qui sera peut-être bien contraint au chômage durant la proche période qu'il pensait passer à se produire en Suisse, entend bien déposer un recours contre la décision de l'Office fédéral des étrangers, ainsi que la loi l'y autorise. Car s'il ne s'appelait pas «cirque», mais théâtre, groupe d'animation ou que sais-je encore, le cirque Plume passerait nos frontières sans problème...

Au-delà de toute cette affaire, on peut se poser une question. Celle de savoir, en fait, si la promotion de la culture ne passe pas par la diversité avant tout. Le protectionnisme, dans un tel domaine, n'est pas vraiment très loin de revêtir une petite allure de chauvinisme rétrograde... D.E.

teurs ont eu un peu moins de chance, l'orage s'abattant sur le stade dans la matinée de dimanche. Les choses se sont fort heureusement arrangées par la suite, cette compétition constituant finalement un beau succès pour le club. Pour sa troisième édition, en effet, ce tournoi juniors a bénéficié d'une participation record, soit non moins de seize équipes.

(de)

FC Saint-Imier: cinquantenaire de la section des juniors et tournoi Une participation record



Cette année, le tournoi de la relève organisé par le FC Saint-Imier Sports correspondait à la Fête du cinquantième anniversaire de sa section juniors. L'occasion de prolonger la manifestation sur les deux jours du week-end avec, samedi, divers matchs et autres attractions qui avaient attiré une belle foule à la Fin-des-Fourches.

Pour le tournoi des juniors E et F (notre photo Impar-de), les organisa-

teurs ont eu un peu moins de chance, l'orage s'abattant sur le stade dans la matinée de dimanche. Les choses se sont fort heureusement arrangées par la suite, cette compétition constituant finalement un beau succès pour le club. Pour sa troisième édition, en effet, ce tournoi juniors a bénéficié d'une participation record, soit non moins de seize équipes.

Canton de Berne: Alliance verte et sociale présente sa liste Vingt-neuf candidats au National

Alliance verte et sociale? Un nouveau parti bernois, né du regroupement de diverses personnes et organisations telles que le pso, le poch, le psa et le parti du travail, des syndicalistes, militants écologistes, féministes et internationalistes.

Ce mouvement se définit lui-même comme une alternative pour la protection de l'environnement, pour la défense des droits des femmes, pour une Suisse ouverte et solidaire, pour la garantie des droits démocratiques et la protection des minorités tel que le Jura-Sud, pour le maintien et l'extension des acquis sociaux et des droits des salariés, pour la solidarité internationale avec les peuples opprimés.

A l'occasion de sa troisième assemblée générale cantonale, Alliance verte et sociale a établi sa liste pour les élections au Conseil national, qui comprend très précisément 29 noms candidats, dont une majorité de femmes.

Huit d'entre eux proviennent du Jura bernois, dont la députée au Grand Conseil Simone Strahm, du psa. Le groupe entend assurer au minimum le siège de Barbara Gurtner, une conseillère nationale en place de la Ville fédérale.

Les candidats d'Alliance verte et sociale: Barbara Gurtner (Berne), Susanna Bürki (Berne), Verena El Fehri (Berne), Regula Fischer (Berne), Ulla Kilchenmann (Berne), Anne-Marie Merkelbach-Frosteli (Corgémont), Patricia Pedrina (Berne), Paula Peter (Berne), Marie-Thérèse Sautebin (Bienne), Doris Schneider (Berne), Vera Steiner (Berthoud), Simone Strahm (Cortébert), Barbara Tanner (Bremgarten), Catherine Weber (Arnisäge) Sylviane Zulauf (Bienne), Gisela Stucki (Riggisberg), Jean-Pierre Aellen (Tavannes), Sylvain Affolter (Tavannes) Patrice A Marca (La Neuveville), Alain Coullery (Moutier), Willi Egloff (Berne), Jacques Lachat (Villeret), Jürg Schärer (Berne), Beat Schneider (Berne), Jean-Pierre Rochat (Vaufelin), Jean Varrin

(Bienne), Hans Walther (Aekermatt), Peter Zuber (Ostermundigen), André Seydoux (Berne). (comm-de)

L'Eternel est mon berger.

Monsieur Georges-Edgar Dupré:

Monsieur Michel Gaufrond,

Madame Marina Schnerberger, sa compagne,

Monsieur et Madame Georges Dupré-Maurer, leurs enfants Natacha et Christophe;

Monsieur et Madame Alfred Calame-Comte, au Locle et famille;

Madame Lucile Calame-Thiébaud, à Peseux et famille;

Madame Liliane Dessemontet-Dupré, à Genève et famille;

Les descendants de feu Léopold Calame;

Les descendants de feu Fritz Reichenbach,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Marguerite DUPRÉ

née CALAME-LONGEAN

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dimanche, à l'âge de 65 ans, après quelques jours d'hospitalisation.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 août 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 26 août, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Abraham-Robert 49.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser, à l'Escale, 145, rue Numa-Droz, ccp 23-333-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

I Rois 5/4.

Madame Elsa Eichelberger-Schneider:

Monsieur et Madame Georges Schneider et famille,

Madame Anita Prin-Eichelberger, à Paris et famille,

Monsieur et Madame Friedrich Eichelberger, à Zwingen et famille,

Madame et Monsieur Jacques Miserez-Eichelberger, à Bevaix et famille;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges et Hélène Blum,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Ida WITZIG

que Dieu a rappelée à Lui samedi, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 août 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 25 août, à 11 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Elsa Eichelberger-Schneider 111, rue du Temple-Allemand.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

FLEURIER



Madame Gérald Gigon-Cléménçon, à Fleurier;

Monsieur et Madame Armand Gigon-Sebastia, et leurs enfants Cédric, Valérie et Coralie, à Travers;

Monsieur et Madame Erich Baumli-Gigon et leurs enfants Conny et Cyril, à Colombier;

Madame Germain Gigon-Dubois, à Fleurier, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants;

Madame Daniel Dubois-Cléménçon, à Fleurier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gérald GIGON

leur très cher époux, papa, grand-papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami que Dieu a repris à Lui subitement dans sa 64e année.

FLEURIER, le 22 août 1987.

L'Eternel est mon berger, je n'aurai point de disette. Il me fait reposer dans des parcs herbeux et il me conduit le long des eaux tranquilles.

Ps. 23:1-2.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Fleurier mardi 25 août à 13 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Fleurier.

Domicile mortuaire: Hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: 17, rue de la Citadelle, 2114 Fleurier.

Prière de ne pas faire de visite.

R. I. P.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Madame Yvonne Boni-Collay;

Jean-Luc et Johanna Boni-Höger, Grafing/Munich;

Istvan et Jeanne-Marie Gal-Boni et leur fils Stéphane, Paris;

Jacques et Verena Boni-Bart et leurs enfants Jan, Nicolas, Wanda;

Les descendants de feu Alphonse Boni-Torriani;

Les descendants de feu Jean Collay-Chevarin;

Les familles Torriani, parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roméo BONI

survenu à l'âge de 82 ans, à La Baule (France), le 16 août 1987.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu à La Baule, le vendredi 21 août 1987.

2300 LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 août 1987.

Terreaux 11.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.


PERDU
pas mal d'argent pour n'avoir pas
acheté mon salon chez:
Meubles Graber, Serre 116
ex usine Movado

VOYAGES
*un service personnalisé
et soigné*
Avenue Léopold-Robert 102
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/232 484

Café - Restaurant
Les enfants terribles
Progrès 63
☎ 039/23 39 90
Nouveau
du lundi au vendredi à midi 3 menus à
choix.
L'assiette **9.-**
Tous les samedis à midi, rôti
sauce chasseur,
pommes purées,
légume au beurre **13.-**
Et toujours nos 5 fameuses fondues

francis fontaine
tapissier-
décorateur
tapis
rideaux
meubles styles et
modernes
sols plastiques
atelier: doubs 55 ☎ 039/28 43 77

**Y' EN A QU'UN
C'EST**
**EURO
PARFUMS**
LA CHAUX-DE-FONDS
D.-Jeanrichard 14, ☎ 039/23 82 06

**LA NOUVELLE CHARADE DE
DAIHATSU**
TURBO.

**GARAGE
des STADES**
A Miche & B Helbling
Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/2868 13

**Bar
CABARET**
ORCHESTRE ATTRACTIONS
Scotch club
DE 17.30 A 20 H
DU LUNDI AU VENDREDI
APERITIF STRIP-TEASE
LA CHAUX-DE-FONDS

**Devenez propriétaire
de votre appartement**
SAINT-IMIER
2 1/2 à 5 1/2 pièces
90%
de financement assuré!
Visite sans engagement
Bureau à
Malleray: ☎ 032/92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

CFF
**Avis aux habitants
de St-Imier,
Sonvilier, Renan**
Les CFF informent les habitants
résidant à proximité de la voie fer-
rée, entre St-Imier et Renan, que
des travaux de fauchage des talus
avec une épareuse auront lieu, de
nuit, pendant la période du **24
août au 5 septembre 1987.**
Ils les prient d'ores et déjà de les
excuser pour le bruit qui en résul-
tera. La direction du chantier
s'efforcera de limiter les inconvé-
nients au strict minimum, par l'utili-
sation de machines permettant d'en
réduire la durée.
Les CFF remercient d'avance cha-
cun de sa bienveillante compréhen-
sion.
**Direction du 1er arrondissement
CFF**

**Association
de Sophroprophylaxie**
Début de nouveaux cours de
sophrologie
Pour adultes, le jeudi 27 août à 19 h 30 au Collège des Foulets, 6
leçons de 1 h 30
Pour enfants, le jeudi 10 septembre à 17 heures au Collège des Fou-
lets, 8 leçons de 1 heure
Il s'agit de méthodes adaptées à chacun qui favorisent la détente, la
concentration, les relations avec autrui et de façon générale qui visent
à ce que chacun se sente bien dans sa peau.
Renseignements et inscriptions: ☎ 039/31 57 71 ou 23 86 73

Adaptez votre vitesse!


Renommé
depuis 1956
**RÉFECTION ET
CONSTRUCTION
DE CHEMINÉES**
en tubes inox de fabrication
suisse (systèmes RUTZ et
OBRIST).
10 ans de garantie.
Capes antirefoulantes,
ventilateurs de cheminées,
etc.
Devis sans engagement.
☎ 038/25 29 57
112, rue des Parcs
2006 Neuchâtel

**Enchères
publiques**
L'Office des poursuites de Neuchâtel, vendra par voie
d'enchères publiques, le **jeudi 27 août 1987, dès 14 h
30**, avenue de la Gare 16, à Neuchâtel, appartenant à un
tiers, l'installation suivante:
1 installation de giclage comprenant:
1 compresseur Servatecnic 3000
1 cabine de giclage Servatecnic A 240
1 four de giclage Solo
1 four de giclage Memert
installation d'étanchéité préfabriquée, en verre
armé et métallique
La vente aura lieu au comptant, sans garantie, conformé-
ment à la LP
Locaux ouverts pour la visite dès 14 heures, le jour de la
vente.
Office des poursuites
Neuchâtel

**Club amateur
de danse**
☎ 039/26 80 42 - 26 64 09
**Cours de danse
pour débutants**
Professeur: Mme N. Lambrigger
(ex-membre de l'équipe suisse)
10 leçons de 2 h, Fr. 80.-
Début du cours: mardi 25 août 1987, de 20 à 22 h
rue du Marché 4, La Chaux-de-Fonds
Danse latino **Danse standard**
Cha cha cha Tango - fox
Samba Valse anglaise
Rumba Valse viennoise
Rock'n roll etc.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES
**A louer, dès le mois d'octobre dans immeuble centré,
actuellement en rénovation, appartements:**
1 1/2 pièces
cuisine agencée, poutres apparentes, dou-
cheoyer mensuel sans charges Fr. 500.-
L'immeuble est pourvu d'un ascenseur et d'un ser-
vice de conciergerie, chauffage électrique individuel.
Pour tous renseignements
s'adresser à l'Etude Maurice Favre,
Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 73 23

Impar Service - Impar Service - Impar Service

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117
La Chaux-de-Fonds
Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale,
☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpi-
tal: ☎ 21 11 91.
Cinéma
Corso: 20 h 45, Le temple d'or.
Eden: 18 h, 20 h 45, Tuer n'est pas jouer.
Plaza: fermé.
Scala: 18 h 30, 21 h, L'arme fatale.

Le Locle
Cinéma Casino: fermé.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 rensei-
gnera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.
Neuchâtel
Plateau libre: 21 h 15, Mambos, salsa nouvelle.
Pharmacie d'office: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.
Cinéma
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le nom de la rose; 15 h, 17 h 30 (v.o.), 20 h 30, Soul
man; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Jenatsch.
Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Tuer n'est pas jouer.
Bio: 18 h, 20 h, 22 h, Sanjuro.
Palace: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, L'arme fatale.
Rex: 18 h, 20 h, 22 h, Le professionnel II.
Studio: 18 h, 21 h, La route des Indes.

Val-de-Ruz
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie
☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers
Couvvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Les enfants du silence.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvvet:
☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117 ou 024/61 36 12.

Jura bernois
Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance:
☎ 42 11 22. Médecins: Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni,
☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de
Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: Cinéma Cosmos, relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering
☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid,
☎ 032/97 40 30.
Bévilard: Cinéma Palace, relâche.

Canton du Jura
Le Noirmont: Cinéma, relâche
Les Breuleux: Cinéma Lux, relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Méde-
cins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr. Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr. Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saigne-
légier; Dr. Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr. Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr. Tettamanti,
Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

AVIS MORTUAIRE

LE LOCLE Seigneur, Ta paix surpasse
Ce qu'on peut exprimer
C'est la suprême grâce
Des jours d'extrémité.

Monsieur Paul Huguenin-Golay:
Monsieur et Madame Jean-François Huguenin-Juillerat
et leur petite Amandine, à La Chaux-de-Fonds,
Mademoiselle Marie-Madeleine Huguenin,
Monsieur et Madame Bernard Huguenin-Ripoll et leurs enfants,
Matthieu, Benjamin, Yves, Lucie et Samuel, à Villers-le-Lac,
Monsieur et Madame Claude-Michel Huguenin-Nobs, à Thônex;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Louis Golay-Lecoultré;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Charles Huguenin-Bizzini,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du
décès de
**Madame
Paul HUGUENIN
née Lucie GOLAY**
que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 79 ans, après une très longue
maladie vécue avec Son secours.
LE LOCLE, le 22 août 1987.
Car c'est par la grâce que vous êtes
sauvés, par le moyen de la foi.
Et cela ne vient pas de vous, c'est
le don de Dieu.
Ephésiens 2 : 8.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité de la famille.
Le culte sera célébré au Temple du Locle, le mardi 25 août 1987,
à 15 heures.
Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.
Domicile de la famille: Foyer 7,
2400 Le Locle.
En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Oeuvre de l'Action
biblique, Le Locle, ccp 23-751-1.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Réception des avis mortuaires
jusqu'à 22 heures**

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Je suis le bon berger, le bon berger
donne sa vie pour ses brebis.
Jean X, v. 11.

Madame Mireille Nicolet, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Georges Nicolet-Wüthrich, leurs enfants
et petits-enfants;
Madame et Monsieur Michel Dick-Nicolet, à Fontainemelon,
leurs enfants et petits-enfants;
Mademoiselle Marguerite Nicolet;
Monsieur et Madame Jean-Claude Nicolet-Wigger et leurs enfants;
Monsieur Marcel Nicolet, à Lausanne;
Madame Monique Nicolet, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants
et petite-fille;
Monsieur et Madame Michel Nicolet-Cuni;
Monsieur et Madame Pierre-Alain Nicolet-Vuilleumier, à Cernier,
et leurs enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Edmond Courvoisier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire
part du décès de

**Madame
Marguerite NICOLET
née COURVOISIER**

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-
maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre
affection dans sa 86e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 23 août 1987.

Le culte sera célébré mercredi 26 août, à 10 h 30 à la Maison de
Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Domicile mortuaire: rue des Jeanneret 29
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT
AVIS EN TENANT LIEU.

Nous avons la profonde douleur de faire part à nos amis et connaissances de la
perte cruelle que nous éprouvons en la personne de

**Madame Regina CLIMBEAU
née ARONOWICZ**

après quelques mois de maladie supportés avec un courage exemplaire.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Mulhouse.

Les familles affligées à Mulhouse, Monte-Carlo, La Chaux-de-Fonds, Bâle,
Genève, Zurich, Bienne.

MARTIGNY

Repose en paix

Monsieur et Madame Robert Maire-Grossmann, leurs enfants
et petits-enfants, au Cucheroux;

Monsieur et Madame Francis Maire-Dey et leur fille, à Rochefort;
Monsieur et Madame Eric Maire-Oppliger et leurs enfants,
à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean-Robert Maire-Monnet et leurs enfants,
aux Petits-Ponts;

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu
Fernand Maire-Haldimann;

Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Grossmann-Imhof,

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur très cher fils, frère, beau-
frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami

**Monsieur
Frédery-Fernand MAIRE**

enlevé à leur tendre affection après un arrêt cardiaque vendredi 21 août
dans sa 41e année.

Que ceux qui l'ont aimé
aient une pensée pour lui.

L'ensevelissement aura lieu lundi 24 août aux Ponts-de-Martel.

Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à l'Hôpital de Martigny.

Domicile de la famille: Le Cucheroux,
2203 Rochefort.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN
TENANT LIEU.

Repose en paix
chère maman et sœur.

Monsieur et Madame
Daniel Meylan-Parel;

Madame Betty Brandt-Meylan
et famille;

Madame Yvette Meylan
et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et
alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

**Madame
Georgette
MEYLAN**

enlevée à leur tendre affection
jeudi, dans sa 69e année, après
une pénible maladie, supportée
avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 20 août 1987.

La cérémonie a eu lieu dans
l'intimité de la famille.

Domicile de la famille:
M. et Mme D. Meylan,
Bassets 72.

Le présent avis tient lieu de
lettre de faire-part.

Repose en paix,
chère maman et grand-maman.

Madame
Georgette Wermeille,
à Neuchâtel;

Monsieur Thierry Kocher,
à Pully,

ainsi que les amis, ont le cha-
grin de faire part du décès de

**Madame
Marguerite
GRABER**

enlevée à leur tendre affection
paisiblement dans sa 86e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 20 août 1987.

L'incinération a eu lieu dans
l'intimité de la famille.

Domicile:
Mme Georgette Wermeille
rue du Tronc 12
2003 Serrières.

Le présent avis tient lieu de
lettre de faire-part.

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Monsieur Arthur Ferrier;

Les descendants de feu Frédéric Schluep-Giger;

Les descendants de feu Arthur Ferrier-Piaget,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Madame
Simone FERRIER
née SCHLUEP**

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine,
parente et amie, que Dieu a reprise à Lui jeudi, dans sa 56e année,
après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 août 1987.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 100, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent
penser au Centre I.M.C., ccp 23-5511-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Eternel! je cherche en toi mon refuge;
que jamais je ne sois confondu!
Délivre-moi dans ta justice.
Psaume 31, v. 2.

ÉPICERIE ERIC MAIRE

Parc 51

**Fermé lundi après-midi
pour cause de deuil**

**L'AMICALE FÉMININE
1931**

a le pénible devoir
de faire part du décès de

**Madame
Simone
FERRIER**

amie fidèle et sympathique
dont elle gardera un bon souvenir.

**LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE
DE BOUDRY EST**

a la tristesse de faire part
du décès de

**Monsieur
Frédery MAIRE**

fils de Monsieur et Madame
Robert Maire, berger du syndicat.

Les programmes radio de lundi



Littoral FM 90.4,
Val-de-Ruz FM 97.6
Vidéo 2000 FM 103.2
Basse-Areuse FM 91.7
Coditel FM 100.6

7.00 Informations SSR
7.10 Couleur café
7.30 Titres de l'actualité
8.00 Bulletin d'inform.
neuchâteloise
9.00 Naissances
11.00 Chaud devant
12.00 Titres de l'actualité
12.15 Journal
neuchâtelois

12.30 Informations SSR
13.00 Dédicaces
15.00 Transat
17.00 Informations SSR
18.00 Titres de l'actualité
19.00 Journal
neuchâtelois
19.15 Magazines selon
actualité ou
Staccato
23.00 Musique de nuit



La Première

Informations toutes les heures.
9.05 On se calme. 10.05 Sirocco.
12.05 Qui c'est celui-là? 12.30
Midi première. 13.15 Bonjour pa-
resse. 14.45 Feuilleton. 15.05 His-
toires en couleurs. 16.05 Le passé
continu. 17.05 Le pays d'où je
viens. 17.30 Soir première. 19.05
Les années Astaire. 20.05 Label
suisse. 20.30 Histoires à frémir
debout. 21.05 Soir d'été. 22.40
Relax. 0.05 Couleur 3.



France musique

7.02 Musique en capitales. 8.07
Demain la veille en vacances. 9.07
Le matin des musiciens. 12.05 Le
temps du jazz. 12.30 Concert.
14.00 De la vague à l'âme. 14.15
La guitare et les autres. 14.45
Thèmes et variations. 16.00 Pablo
Casals à Prades. 18.03 Premières
loges. 19.00 Jazz d'été. 19.30 Les
soirées de France musique; con-
cert: œuvres de Mozart, Bern-
stein, Sibelius.



Espace 2

9.05 L'été des festivals. 10.00 Les
mémoires de la musique. 11.30
Entrée public, en direct de Neu-
châtel. 12.05 Musimag. 13.35 A
suivre. 14.05 Suisse musique.
16.05 Espace d'un été: comme il
vous plaira. 17.30 Magazine 87.
18.32 JazzZ. 19.30 Per i lavoratori
italiani. 20.05 L'été des festivals.
21.30 Restons en compagnie
d'A. Scarlatti. 22.40 Démarge.
0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU.
6.30 L'info en bref. 7.00 Journal.
7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de
presse. 8.00 Journal. 9.00 L'info
en bref. 9.05 D'une heure à l'au-
tre. 11.00 Info en bref. 11.05
L'apéro (minirécital). 12.15 Info
JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Mister
DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info
JU. 18.45 Point à la ligne. 19.30
Blues. 20.00 Info RSR 1. 20.05
Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des
enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15
Revue de presse. 14.00 Mosaïque.
15.00 Apropos. 15.30 Nostalgie
en musique. 16.30 Le club des
enfants. 17.00 Welle eins. 19.15
Sport-télégramme; Orchestre de
la police de Berlin. 20.00 Concert
de l'auditeur. 21.00 Anciens et
nouveaux disques. 22.00 Opé-
rette, opéra, concert. 23.00 Jazz-
time. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00
Jazz panorama. 10.30 Matinées
Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du
Journal du Jura, etc. 12.30 Midi
première. 12.45 La bonn' occase.
13.30 Reflets. 14.30 Musique aux
4 vents. 16.30 Gado-manie, Ga-
do-maniac. 18.00 Le journal et
journal des sports. 18.30 Gado-
manie, Gado-maniac. 19.00 Bal-
lade pour un prénom. 19.30 Les
horizons classiques.

Chaud devant

C'est le cri du garçon de café annonçant son arrivée, les
bras chargés de plats. Mais c'est aussi le nom de baptême
de la tranche horaire estivale 11-15 h sur RTN-2001.
Musique scientifiquement choisie pour vous accompagner
de l'apéritif à la sieste, info, dédicaces, c'est ce que vous
propose notre carte des mets. Faites votre choix, nous
sommes là pour vous servir. Et le service est compris!

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95 21 14.
Fax (039) 28 14 19.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler,
Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt,
Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers.
- Michel Dérens, Sports. - Raymond
Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique
Egler, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-
de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques
Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. -
Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk
Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. -
Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-
Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Catherine Roussy, Corinne Chuard, Pierre-Alain
Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

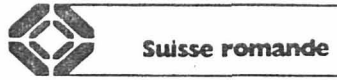
Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de
L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

● Voir autres avis mortuaires en page 25 ●

lundi

TELEVISION



Suisse romande

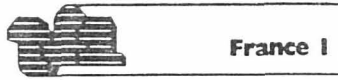
- 11.45 Demandez le programme!
11.50 Petites annonces
12.00 Benny Hill
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Danse avec moi (série)
13.45 24 et gagne
13.50 Motel (série)
Premier épisode: un nouveau départ.
14.30 24 et gagne
14.40 Alfred Nobel
Monsieur Dynamite.
15.25 24 et gagne
15.30 Festival juste pour rire
16.20 24 et gagne
16.25 L'Australienne (série)
Premier épisode.
Au large des côtes australiennes, le navire qui transportait Philadelphia Gordon et ses parents fait naufrage.
17.20 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.35 Dame Bouceline et les Minicouettes
18.00 TJ-flash
18.05 Sauce cartoon
18.20 Guillaume Tell (série)
Premier épisode.
18.50 La clinique de la Forêt-Noire (série)
Premier épisode.
Le professeur Klaus Brinkmann vient de se séparer de son amie Elena Bach.
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir

A 20 h 10
Police

Film de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, etc.
Mangin et ses inspecteurs traquent les dealers dans Belleville. Pour l'instant, ils s'occupent de Laouki, qui travaille pour un réseau de Tunisiens.
Durée: 115 minutes.

Photo: Gérard Depardieu et Sophie Marceau. (tsr)

- 22.10 L'actualité cinématographique
22.55 TJ-nuit
23.10 Daniel Barenboim
23.35 Bulletin du télétexte



France 1

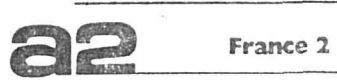
- 8.15 Antiope 1
8.45 La Une chez vous
9.12 Météo
9.15 Croque-vacances
10.00 Flash info
10.02 Puisque vous êtes chez vous
12.00 Flash info
12.02 Tournez... manège
13.00 Journal
13.50 Les hommes de Rose (feuilleton)
Dernier épisode.
Le dévouement et la gentillesse d'Arlette finissent par avoir raison de la misogynie de Jean.
14.45 Croque-vacances
16.30 Des clips dans mon quatre heures
17.00 Les Buddenbrook (série)
Le soir de Noël 1870, toute la famille est réunie chez M^{me} Buddenbrook mère.
18.00 Minijournal
18.15 Mannix (série)
L'impossible enquête.
19.10 Santa Barbara (série)
38^e épisode.
19.35 La roue de la fortune
20.00 Journal
20.30 Météo

A 20 h 35
Maigret et l'affaire Saint-Fiacre

Film de Jean Delannoy (1959), avec Jean Gabin, Michel Auclair, Valentine Tessier, etc.
En 1959, dans la région de Moulins. Le commissaire Maigret enquête sur l'étrange décès d'une comtesse.
Durée: 100 minutes.

Photo: Jean Gabin dans le rôle de Maigret. (fr3)

- 22.15 Le procès d'Ali Agça
Le résumé des minutes du vrai procès de Mehmet Ali Agça qui se termine par la lecture de la sentence.
23.25 Journal
23.45 Les envahisseurs (série)
L'organisation.
La mafia recherche, elle aussi, les extraterrestres.



France 2

- 6.45 Télématin
8.30 Récré A2 été
9.30 Naumachos (série)
Dernier épisode: le lion de Judas.
10.25 Peintres de notre temps
Dario Morales.
10.55 La course autour du monde
11.55 Météo - Midi-flash
12.04 L'académie des 9
12.30 Titres de 13 heures
13.00 Journal
13.45 A cause d'une chaussure
Téléfilm de W. Hale.
15.20 Rue Carnot (feuilleton)
Garde à vue.
15.45 Sport été
Natation, motocyclisme, voile.
18.05 Aline et Cathy (série)
Aline a rencontré un homme à qui elle trouve toutes les qualités.
18.30 Récré A2 été
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Journal

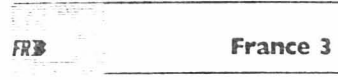


A 20 h 30

Chacun sa vérité

Pièce de Luigi Pirandello, avec Suzanne Flon, Robert Hirsch, Guy Tréjan, etc.
En 1916. Au centre des préoccupations des habitants d'une petite ville italienne, la recherche de l'identité véritable d'une femme mystérieusement séquestrée, ses proches donnant chacun leur version, leur vérité.
Photo: Suzanne Flon. (Louis Candela).

- 22.05 Un tramway nommé Désir
Trois ballets interprétés par le Dance Theatre of Harlem: *Un tramway nommé Désir*, *Sylvia pas de deux*, *Bele*.
23.05 Histoires courtes
La tanière.
L'agonie d'un terroriste blessé réfugié dans une maison inconnue.
23.25 Journal



France 3

- 12.00 Jazz off
12.30 Amuse 3
12.45 40° à l'ombre de la Trois
En direct de Cannes.
Info-rétro - Super-Schmilblic - Thierry la Fronde - Agenda des vacances - Carte postale - Pense-bêtes - Splendeur sauvage - Gastronomie - Le jeu de la séduction.
17.00 Vive la vie (série)
Esther se trouve dans une situation difficile.
17.30 Amuse 3
18.35 Corsaires et filibustiers (série)
Retour aux îles.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Inspecteur Gadget
20.02 La classe



A 20 h 30

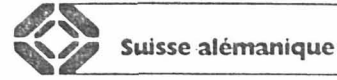
Le voyage à Paimpol

Film de John Berry (1985), avec Myriam Boyer, Michel Boujenah, Jean-François Garreud, etc.
De nos jours en Bretagne. Les fantômes d'une ouvrière décédée dans sa vie professionnelle et familiale et sa rencontre avec un journaliste qui abuse de sa naïveté.
Durée: 85 minutes.
Photo: Myriam Boyer et Michel Boujenah. (fr3)

- 22.05 Journal
22.30 Histoires d'un crime (série)
Il était une fois...
23.25 Prélude à la nuit
Trio en mi bémol majeur, opus 1 N° 1, de Beethoven, interprété par le Trio Tchaïkovski.

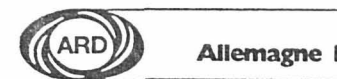
Demain à la TVR

- 12.00 Benny Hill
12.30 1000 fr. par semaine
13.10 Danse avec moi
13.50 Le chemin de l'espérance
Film



Suisse alémanique

- 14.55 Fisch nach Mass
15.40 Pause
16.20 Rendez-vous
17.05 Hoschehoo
17.35 TV scolaire
18.00 Jack Holborn
18.55 Actualités régionales
19.00 Téléjournal - Sport
20.05 Tell-Star
20.55 Kassensturz
21.30 Téléjournal
21.45 On the town - Heut'gehn wir bummeln



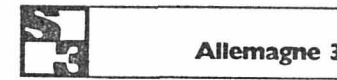
Allemagne 1

- 14.55 Fury
15.20 Denk und Dachte
15.50 Téléjournal
16.00 Tom et Jerry
16.30 Sur terre, sur l'eau dans les airs
17.20 Polly Flint
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Monaco France - Der ewige Stenz
21.10 China: Markt statt Mao
22.00 Nur für Busse
22.30 Le fait du jour
23.00 Wenn ich mich fürchte



Allemagne 2

- 14.40 Mein Name ist Hase
15.05 Der Vagabund
15.30 Ferienexpress
16.10 Cyrano de Bergerac
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 L'homme qui tombe à pic
19.00 Informations
19.30 Die liebe Familie
Comédie de F. Douglas.
21.00 Le coq de bruyère
21.15 WISO
21.45 Journal du soir
22.10 Peter Stein
22.40 Pelle, der Eroberer



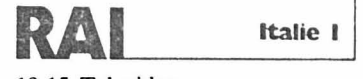
Allemagne 3

- 16.00 Ob blond - ob braun
Film de N. Taugo.
17.40 Ugge Bärte, sculpteur
18.00 Rue Sésame
18.28 Sim, le chien
que personne ne voulait
18.35 George
19.00 Journal du soir
19.30 Musikladen
20.15 L'hormone
messagère de vie
21.00 Actualités
21.15 Pour les consommateurs
22.45 Showgeschichten



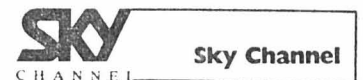
Suisse italienne

- 18.00 Telegiornale
18.05 Programmi per la gioventù
19.00 Telerally
19.30 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Un caso per due
21.30 Destinazione uomo
22.30 Telegiornale
22.40 Fortunata e Jacinta
23.45 Telegiornale



Italie 1

- 10.15 Televideo
12.05 Portomatto
13.30 Telegiornale
13.55 TG 1-Tre minuti di...
14.00 Nudi alla meta
Film di F. Boulting.
15.40 Rosaura
16.00 Taxi
16.25 Bentornata Aquila
17.20 Appuntamento con il mistero
18.30 Portomatto
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Il giorno dello sciacallo
Film di F. Zinnemann.
22.50 Telegiornale
23.00 Appuntamento al cinema
23.05 Cinema!... immagini, storie, protagonisti
0.05 TG 1-Notte



Sky Channel

- 7.35 The DJ Kat show
8.35 Simply Red special
9.05 The American show
9.40 Top 40 show
10.40 Canada calling
11.05 Great video race
12.05 Eurochart top 50
13.05 Davis Cup tennis 1987
14.00 Inside the Vatican
15.10 Transformers
15.35 Barrier reef
16.00 Little Richard special
16.30 First run
17.00 The DJ Kat show
18.00 Dennis
18.30 Hogan's heroes
19.00 Nanny and the professor
19.30 The new
Dick Van Dyke show
20.00 Hazel
20.25 Police story
21.25 Mobil motorsports news
22.00 Dutch football
23.00 Soul in the city
24.00 Top 40 show

A PROPOS

Cinéma «suisse»

Les trois chaînes nationales ont donc rendu un hommage envahissant au festival de Locarno, samedi dernier, avec un «grand show plutôt tristoune». Chaque chaîne avait aussi choisi son film-hommage. La TV romande jeta son dévolu sur «Le silence est d'or» de René Clair (primé à Locarno en 1947), la Suisse alémanique sur une version allemande de «La nuit de San-Lorenzo» des frères Taviani (présenté sauf erreur hors-compétition sur la Piazza Grande en 1982) alors que le Tessin offrait une version italienne, par ailleurs et de manière plutôt surprenante assez supportable, du meilleur film entièrement suisse de ces dernières années, le «Hodenfeuer» de F. M. Murer (grand prix en 1985).

Depuis mi-juin, la TV romande présente, le dimanche soir, à cheval sur le «prime» et le «second» «time» un festival du cinéma suisse qui met bien en évidence l'internationalisation de notre cinéma, forçant à se demander comment définir un film «suisse». De Suisse, il y a au moins le réalisateur dans «Les années-lumière» d'Alain Tanner et le remarquable «After Darkness» de Dominique Othenin-Girard, Cloclis d'origine, au titre rébarbatif, au scénario un peu trop insistant sur l'origine du malaise du personnage principal, mais qui

témoigne de la maîtrise du cinéaste dans la direction d'acteurs et la création d'une ambiance, d'un climat d'étrangeté insolite et inquiétant. Du beau travail, avec ce film qui aura trouvé sur le petit écran en une seule soirée plus de public que dans les salles!

Les coproductions se font de plus en plus fréquentes entre la France et la Suisse: et ce festival est devenu un peu celui du producteur installé aux Pont-de-Martel Jean-Marc Henchoz, avec «Folie suisse» de Christine Lipinska, «Le soldat qui dort» de Jean-Louis Benoît, «Derborence» de Francis Reusser. Qu'y a-t-il de Suisse dans le «Barbe-Bleue» du Polonais Zanussi, produit en Allemagne, avec un sujet zurichois de Max Frisch? Même question pour l'intéressant «Record» de Daniel Helfer.

Et comment le «Quand nous étions petits enfants» d'Henry Brandt résiste-t-il à l'usure du temps? La reprise de ce film de 1961 permet de rappeler que Brandt avec ce film et ceux de l'Expo de 64, Seiler avec «Les Italiens» et Tanner «Les apprentis» jurent à l'origine, au début des années soixante, du désormais ancien «nouveau cinéma suisse» maintenant adulte, qui se francise, se germanise, s'européanise et même s'américanise...

Freddy Landry

A VOIR

Chacun sa vérité

L'action se passe en Italie, dans une petite ville de province, en 1917.

Tous les habitants sont bouleversés par une troublante histoire de séquestration. Le présumé coupable de cette affaire est un honorable fonctionnaire de la Préfecture, Monsieur Ponzà, récemment arrivé avec sa femme et sa belle-mère.

Pourquoi tient-il sa femme enfermée? Pourquoi l'a-t-il logée dans un appartement de la banlieue alors qu'il a installé sa belle-mère, Madame Frola, au centre de la ville? Pourquoi ne laisse-t-il pas sa femme voir sa propre mère? Pourquoi ne permet-il aux deux femmes de ne communiquer que par lettres?

«Mon gendre n'a plus sa raison, déclare Madame Frola. Il se figure que ma fille - sa femme - est morte, qu'il en a épousé une autre, et c'est pourquoi il m'interdit de l'approcher».

«Pas du tout, réplique Monsieur Ponzà. C'est ma belle-mère qui est folle. Sa fille est bien morte. Mais elle refuse de le croire. Je me suis remarié. Si je m'oppose à ce qu'elle rencontre ma femme, c'est par charité chrétienne, afin qu'elle conserve l'illusion maternelle».

Deux clans vont se former, les «Ponzistes» et les «Frolistes», qui ne peuvent pas, pour se départager, consulter les listes de l'Etat Civil, détruites par un tremblement de terre...

A l'origine, «Chacun sa vérité» est une nouvelle, «La signora Frola et il

signor Ponzà suo gendro» que Pirandello, en six jours, réécrit sous forme de comédie. Bien qu'il ait déjà publié de nombreux ouvrages, c'est avec cette pièce qu'il commença à goûter ses premières heures de gloire.

On a souvent dit que le théâtre de Pirandello, qui passe pour être si profondément «révolutionnaire», est par d'autres côtés insupportablement vieillot et complaisamment démodé. Des critiques représentant des idéologies opposées l'ont tour à tour, et à peu près sur les mêmes bases, encensé et violemment attaqué. Mais lorsqu'il utilise des schémas traditionnels, Pirandello le fait toujours dans un but précis.

Dans un premier temps, en effet, Pirandello adopte et adapte la comédie bourgeoise, en y introduisant des facteurs de corrosion et de désagrégation qui la transforment radicalement.

Reprenant le trop fameux triangle du Vaudeville, Pirandello développe diverses intrigues inattendues ou subvertit les structures conventionnelles du théâtre d'alors. «Chacun sa vérité», qui est une enquête sur une psychose, est en même temps une destruction de la notion de dénouement. Sur un ton faussement léger, on baigne dans une ambiance lourde et inquiétante ou comique et tragique sont bien difficiles à discerner.

Pour interpréter cette pièce, peut-être la plus célèbre de Pirandello (elle a été traduite en 22 langues), François Périer, le metteur en scène, s'est assuré la participation d'acteurs de tout premier ordre: aux côtés d'un Robert Hirsch tourmenté et tendu (Monsieur Ponzà), Suzanne Flon (Madame Frola) fait preuve une fois encore d'une simplicité et d'un naturel bouleversants. (A2, 20 h 30 - ap)

Guillaume Tell

Premier épisode d'une série de 72 avec Will Lyman et Jeremy Clyde.

Tell a refusé de s'incliner devant les symboles de l'oppression. Gessler l'obligea à tirer sur une pomme placée sur la tête de son fils. Tell, l'ancien mercenaire devenu forgeron, sait désormais qu'il ne connaîtra plus jamais de repos. Commence pour lui la lutte incessante contre le Mal... Guillaume Tell était-il le cousin

de Robin des Bois, comme l'affirment imperturbablement certains Anglais plus épris d'humour que de rigueur historique? Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans un cas comme dans l'autre, la légende le dispute au réel. Toutes les cultures possèdent leur héros libertaire et mythique, qui symbolise l'indépendance de l'individu face à toute forme d'oppression. (TSR, 18 h 20 - sp)